QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11876 · DERNIÈRE ÉDITION · – MARDI 5 AVRIL 1983

Le président Diouf a profondément remanié le gouvernement sénégalais

LIRE PAGE 2



3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'offensive vietnamienne au Cambodge

Les combats près de la frontière thaïlandaise auraient déjà fait une centaine de morts

Au sixième jour de l'offensive vietnamienne contre la résistance cambodgienne le long de la frontière khméro-thaïlandaise, l'artillerie de Hanoï a pilonné, le lundi 4 avril, des cibles à l'intérieur du territoire thaïlandais. Plusieurs incursions vietnamiennes ont eu lieu en Thaïlande, dont celle de samedi, qui avait fait cinq morts parmi les soldats de Bangkok. Les cinq pays membres de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont demandé samedi au Vietnam de mettre fin à ses «attaques indiscriminées» *contre les civils cambodgiens.*

D'autre part, la polémique qui s'était ouverte à la suite de la visite à Hanoï du ministre français des relations extérieures, dont la Malaisie avait trouvé les propos «regrettables», *s'est poursuivie à Pékin, où, nous câble notre correspondant,* le Quotidien du peuple *a vivement critiqué M. Cheysson. Pékin a toutefois publié le démenti du Quai d'Orsay.*

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – L'artillerie vietnamienne a pilonné pendant plusieurs heures, dimanche 3 avril, le camp de O'Smach, alias Sihanoukville, situé à environ 7 kilomètres à l'intérieur du Cambodge, près de Surin, au nord-est de la Thaïlande, dans lequel vivent trente mille partisans du prince Sihanouk. De leur côté, les Khmers rouges, délogés le 31 mars de leur base de Phnom-Chat par les troupes de Hanoï, assistées d'éléments de la jeune armée de Phnom-Penh, ont lancé une contre-offensive dans la zone frontalière de Phnom-Malai, qui fait face à la ville thaïlandaise d'Aranya-Prathet.

La situation militaire demeure néanmoins confuse sur les différents théâtres d'opérations, tous interdits d'accès. A plusieurs reprises, les troupes vietnamiennes ont, semble-t-il, franchi la frontière à la poursuite de combattants khmers rouges. Ces incursions ont provoqué des ripostes de l'armée thaïlandaise, qui, samedi 2 avril, a perdu cinq hommes au cours d'un de ces engagements. Beaucoup d'observateurs continuent de craindre qu'après la destruction du camp de Nong-Chan, le 31 janvier, les stratèges de Hanoï n'aient, aujourd'hui, entre autres objectifs, l'attaque du camp de Nong-Samet, quartier général du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann, qui abrite près de quatre-vingt mille réfugiés.

Plus de trente mille Cambodgiens – surtout des femmes et des enfants – qui vivaient dans les zones des combats ont déjà reflué vers la Thaïlande, qui leur a offert un asile provisoire. De graves incidents ont marqué cette retraite précipitée : ainsi, l'explosion d'une mine antichar a causé la mort de quatorze civils qui fuyaient la région de Phnom-Chat. Selon les représentants locaux des organismes humanitaires, le bilan des récents affrontements serait d'une centaine de morts et de plusieurs centaines de blessés.

Fait remarquable : grâce à une patiente campagne d'explications, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et l'ordre de Malte ont réussi une première, le 31 mars, au camp de Khao-I-Dang.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 2.)

Paris, Pékin et l'Indochine

La guerre a repris une fois de plus le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Comme toujours, ce sont avant tout les civils qui en sont les victimes : les réfugiés partagent leurs camps avec des maquisards, qu'ils protègent par leur présence et auxquels ils servent de vivier plus ou moins consentant ; ils sont aussi les premiers à subir la canonnade vietnamienne.

La dernière offensive vietnamienne montre que Hanoï n'a pas renoncé à imposer sa solution au Cambodge par les armes. Les stratèges de Hanoï semblent vouloir s'attaquer aux quartiers généraux des trois mouvements de résistance regroupés dans un «gouvernement de coalition» présidé par le prince Sihanouk. Celui-ci comporte les Khmers rouges, les sihanoukistes et le Front national de libération du peuple khmer de M. Sonn Sann, soutenus par l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Pourquoi Hanoï a-t-il décidé de lancer une nouvelle fois ses soldats à l'assaut, en pénétrant en territoire thaïlandais au risque d'affronter l'armée de Bangkok. Le Vietnam s'estime sans doute conforté par l'échec, au sommet des pays non alignés de New-Delhi, de l'ASEAN, qui n'a pas réussi à restituer à la coalition le siège du Cambodge. Il comprend aussi que l'ASEAN n'est pas encore prête à accepter de négocier selon ses vues une solution au conflit cambodgien. Enfin, les propos que vient de tenir à Bangkok et à Hanoï M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, ont pu encourager Hanoï en confirmant la division du camp occidental.

Il faut dire que M. Cheysson avait modifié dans la forme sinon dans le fond la position française en déclarant, après avoir réaffirmé son soutien aux résolutions des Nations unies demandant le retrait des troupes étrangères du Cambodge : « Nous ne souhaitons pas que les troupes vietnamiennes partent [du Cambodge] pour que les horreurs sans précédent commises par les Khmers rouges puissent se répéter. » Positions apparemment contradictoires puisqu'elles semblaient justifier implicitement l'occupation vietnamienne. D'autres déclarations, mettant en cause la Chine, et que rapporte notre correspondant à Bangkok, ont été démenties samedi par le Quai d'Orsay après que M. Cheysson eut reçu l'ambassadeur de Pékin.

De telles déclarations – à quelques semaines de la visite en Chine de M. Mitterrand – sur un sujet aussi crucial pour Pékin que l'Indochine, et alors que les relations franco-chinoises semblaient se détendre, n'étaient pas, pour le moins, diplomatiques. C'est une véritable volée de bois vert que le «Quotidien du peuple» a administrée, samedi, à M. Cheysson, accusé de « manquer du sens des responsabilités », de lancer « attaques et calomnies » contre la Chine. « Ce qui nous préoccupe, c'est la direction dans laquelle M. Cheysson veut orienter les rapports franco-chinois », ajoutait le journal. En publiant le démenti du Quai d'Orsay, Pékin a sans doute voulu montrer son intention de ne pas trop envenimer la controverse.

La France a-t-elle les moyens de mener une grande politique à plusieurs niveaux en Asie ? A vouloir jouer à la fois trop ouvertement et solitairement la carte vietnamienne, elle risque de s'aliéner la Chine et l'ASEAN.

Les « empoisonnements » en Cisjordanie

M. Arafat demande une réunion du Conseil de sécurité

Le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat se sont entretenus dimanche 3 avril à Amman des suites à donner au plan Reagan. En l'absence d'un accord, les deux dirigeants ont décidé de s'en remettre aux chefs d'État arabes, qui pourraient se réunir dans deux semaines pour définir leur attitude à l'égard du projet de paix américain. (Voir l'article de notre correspondant à Amman en page 3.)

Au cours d'une conférence de presse, tenue le dimanche 3 avril, le président de l'O.L.P. a annoncé qu'il avait réclamé la convocation d'une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité pour discuter de l'« épidémie d'empoisonnements » qui continue de se répandre en Cisjordanie. Selon l'A.F.P. « *au moins quatre cents Palestiniens* » ont été hospitalisés dimanche à Hébron et à Tulkarem, ce qui porterait, selon l'Associated Press, à plus de huit cents le nombre de victimes, depuis le 21 mars, de ce mal mystérieux que les autorités israéliennes attribuent à une « hystérie collective ». Pour M. Arafat, « *ces crimes s'inscrivent dans une politique de génocide menée contre le peuple palestinien* ».

Tandis que les incidents se multiplient, les autorités d'occupation ont instauré le couvre-feu dans plusieurs localités de Cisjordanie.

De notre correspondant

Jérusalem. – Le mal court. Il s'étend maintenant à l'ensemble de la Cisjordanie. Ce sont toujours les mêmes symptômes : vertiges, nausées, maux de tête. Les autorités médicales israéliennes continuent d'affirmer qu'il n'y a aucune preuve « *d'intoxication* » et qu'il ne s'agit que d'un phénomène d'« *hystérie collective* », comme l'a déclaré, le dimanche 3 avril, le professeur Baruch Modan, directeur général du ministère de la santé. Du côté palestinien, on soutient que les dirigeants israéliens veulent à tout prix « *étouffer l'affaire* » au point de ne pas tenir compte des cas où la réalité des malaises paraît indiscutable. « *L'attitude systématique des Israéliens ne fait qu'aggraver les réactions de panique parmi la population des territoires occupés* », nous a déclaré un médecin arabe qui a examiné la semaine dernière à Jenine plusieurs victimes de cet étrange « épidémie » : « *Dans certains endroits l'état de tension dans lequel vivent les Palestiniens sous l'occupation est tel qu'il ne faut pas grand-chose pour que les personnes se sentent malade ou le soient vraiment...* »

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

« Ne plus pénaliser les entreprises »
par EDGAR FAURE

« Pour un rééquilibrage sans récession »
par PIERRE URI

LIRE PAGE 7

Les vacances et le contrôle des changes

Réparer les dégâts...

Après le renforcement du contrôle des changes, la situation demeure confuse sur le « front » touristique. Les maladresses du Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.) ont retardé au mardi 5 avril la réouverture des négociations avec les pouvoirs publics, mais déjà les professionnels annoncent des licenciements pour les semaines à venir.

Tout n'est pourtant pas noir si l'on en croit M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, qui a déclaré, le 3 avril, au « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* » (lire page 4) que la situation n'était pas si catastrophique puisque « *la plupart des agences de voyages se retrouvent, comme le Club, avec 90 % de leurs programmes sauvés et 10 % de leurs programmes perdus* ».

Les pouvoirs publics, qui n'avaient mesuré ni l'impact psychologique ni les effets économiques et sociaux des mesures de restriction des changes, essaient maintenant de réparer les dégâts.

Des mesures d'assouplissement ont été publiées : les voyageurs ayant versé des arrhes avant le 25 mars peuvent régler le solde, quel que soit son montant ; pour les séjours linguistiques, l'allocation annuelle est majorée de 2 000 F pour les moins de vingt-cinq ans ; certains professionnels pourront obtenir l'autorisation d'utiliser leur carte de crédit hors des frontières (*le Monde* daté 3-4 avril).

Enfin, M. Roland Carraz, secrétaire d'État au tourisme, a indiqué dans plusieurs organes de presse, qu'une campagne d'information, « Destination France » (1), allait orienter un million trois cent mille Français supplémentaires restant dans l'Hexagone vers des régions ou vers des styles de vacances peu fréquentés. Des mesures de déblocage de crédits pourraient être décidées par un prochain conseil des ministres en faveur du camping-caravaning.

Comme celles-ci ne feront pas sentir leurs effets avant plusieurs mois, on parle d'utiliser provisoirement les forêts domaniales, les bâtiments scolaires inoccupés, les bases de loisirs et de plein air et les terrains militaires...

ALAIN FAUJAS.

(1) Déjà décidée par ses prédécesseurs, M. André Henry, ministre du temps libre, et M. François Abadie, secrétaire d'État au tourisme.

La gauche à l'épreuve

Le premier ministre reçoit lundi 4 avril M. René Bernasconi, président de la C.G.P.M.E. Il achève ainsi les consultations entreprises par le gouvernement au lendemain de l'annonce des mesures destinées à restaurer l'équilibre extérieur du pays. M. Pierre Mauroy fera, mercredi 6 avril à l'Assemblée nationale, une déclaration de politique générale sur laquelle il engagera la responsabilité de son gouvernement. *Cela lui permettra de répondre aux inquiétudes suscitées, jusque dans les rangs de la majorité, par un dispositif que certains qualifient de déflationniste.*

Le premier ministre doit notamment mettre l'accent sur les priorités industrielles du gouvernement, au moment où celui-ci se voit reprocher l'absence d'une politique industrielle.

Après bientôt deux ans de pouvoir, engagée dans une phase d'austérité qu'elle n'avait pas prévue, la gauche est, à bien des égards, à l'épreuve.

I. – *Le mur des esprits*

par
JEAN-MARIE COLOMBANI

Il n'y a pas de fatalité de la crise : les socialistes ont longtemps répété cette profession de foi; elle était l'une de leurs meilleures armes de conquête du pouvoir. Il y a une fatalité de l'austérité : ils se sont aujourd'hui rangés à cette idée.

Il n'y a pas de fatalité de l'échec de la gauche : M. Michel Rocard l'avait dit en 1978, au soir de la défaite des élections législatives (1). M. Mitterrand lui a donné raison au mois de mai 1981.

Il y a une autre fatalité, historique celle-ci, qu'il s'agit de conjurer. Comme en 1924 (le cartel des gauches), comme en 1936 (le Front populaire), comme en 1945 (le tripartisme), comme en 1956 (le Front républicain), la gauche flambe; et la flambée ne dure guère plus de deux ans, quand ce ne fut pas sept mois, avec Pierre Mendès France en 1954. A chaque fois, une seule et même explication : la gauche française serait incapable de maîtriser les difficultés économiques de son temps. Vaincue, ou réputée vaincue dans l'entre-deux-guerres par le « mur de l'argent », elle doit aujourd'hui abattre le mur des esprits.

Dans l'esprit de nombreux Français, la gauche ne sera jamais compétente, parce qu'elle est la gauche. Le « pouvoir légal » et le « pouvoir légitime », selon les termes utilisés par M. Michel Debré, sont désormais distincts. Car, la gauche, aux yeux de l'ancien premier ministre, est devenue « illégitime ». Ne le serait-elle pas par nature, dès lors que le contenu de sa politique incarne la domination politique des couches sociales qu'elle représente ?

(Lire la suite page 4.)

L'exterminisme
Armement nucléaire et pacifisme

Par Edward Thompson et divers auteurs.

Un débat entre Edward Thompson et divers auteurs : Raymond Williams, Mike Davis, Rudolf Bahro, Roy et Jaurès Médvedev, Lucio Magri, Etienne Balibar, Noam Chomsky, Fred Halliday.
Collection "Pratiques théoriques" 320 pages - 145 F.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AU JOUR LE JOUR

Climat

Non seulement les vacances à l'étranger deviennent une expédition, mais, en France même, le long week-end pascal aura été gâché.

Baisse du pouvoir de s'ensoleiller, invasion des nuages extérieurs, inflation des brouillards et des embouteillages, récession des températures, gel des promenades, hausse des intempéries : rien n'aura été épargné aux Français.

Ils ne toléreront pas plus longtemps cette politique qui ruine leurs congés. Ils réclament à la gauche qu'elle tienne ses promesses sur l'alternance des saisons.

BRUNO FRAPPAT.

EN ATTENDANT L'EXPO

Misère au Muséum

Les lignes budgétaires spéciales qui seront ouvertes, un jour ou l'autre, pour les projets liés à l'Exposition universelle de 1989 à Paris attirent, à juste titre, bien des convoitises. *On ne laisse pas passer une telle locomotive... Chacun espère faire avancer* plus vite son projet, accélérer la finition d'un quartier, assurer une rénovation attendue de longue date.

Le souci d'éviter les gaspillages et de privilégier des aménagements *durables – et utiles – commence* aussi à préoccuper les responsables au plus haut niveau. L'accueil assez frais réservé aux premières études menées par la mission Bordaz (*le Monde* du 4 janvier et du 2 mars) est *sans doute largement dû au caractère dispendieux et irréaliste de certaines propositions* : couverture de voies S.N.C.F. à Tolbiac, franchissement du boulevard périphérique dans le 15e. C'est pourquoi la mission de réflexion confiée à M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, est largement ouverte et comprend notamment *la redéfinition des sites eux-mêmes (qu'il resterait ensuite à négocier* avec le Bureau international des expositions).

Des questions *restées* en l'air il y a quelques mois sont de nouveau posées avec insistance : peut-on laisser le quartier de la Défense et sa nouvelle « tête » en forme de centre de la communication à l'écart des *manifestations ? N'est-il pas absurde* de construire à Tolbiac des lieux consacrés à la « biologie » ou à l' « écosphère », tandis que ces thèmes seront précisément traités dans le musée de La Villette, en *cours de définition ?*

Peut-on enfin dépenser sans compter pour des projets nouveaux *quand des équipements anciens, parfaitement modernisables, manquent* de crédits d'entretien et de rénovation, à proximité immédiate des sites envisagés pour l'Expo ?

C'est le cas par *exemple du Jardin* des Plantes et du Muséum d'histoire naturelle. Le pavillon de dessin, incendié, à demi ruiné, à l'entrée du jardin, place Valhubert, est comme un symbole de l'état pitoyable dans *lequel* se trouvent l'ensemble des *installations.*

(Lire page 14 l'article d'YVONNE REBEYROL.)

LIRE PAGE 10

A LYON

Une exposition consacrée au cinéaste Claude Autant-Lara

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS LE REFUS SOVIÉTIQUE DES PROPOSITIONS AMÉRICAINES

Washington estime que Moscou « doit au monde une réponse plus positive »

Les Etats-Unis ont enregistré samedi 2 avril *« avec déception la réponse peu constructive des Soviétiques »* aux propositions de M. Reagan sur les euromissiles. Ils estiment, selon un communiqué du département d'Etat que, *« l'Union soviétique doit au monde une réponse plus positive »*. Jugeant toutefois que, *« par rapport aux habitudes soviétiques, le ton de M. Gromyko était relativement réservé »*, ce communiqué exprime *« l'espoir que d'ici à la reprise des négociations de Genève* [17 mai], *l'Union soviétique, sensible à l'inquiétude d'autres pays, adoptera un point de vue plus souple »*.

Le département d'Etat reprend ensuite point par point les objections de M. Gromyko :

● LES FORCES NUCLÉAIRES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES : le département d'Etat affirme qu'il serait *« tout à fait injustifié »* de les inclure dans le calcul des forces de l'OTAN, parce que ces missiles *« ne sont pas destinés à protéger les autres pays de l'OTAN »*, et surtout parce que *« le déséquilibre en faveur des Soviétiques est tel en matière de missiles de moyenne portée que, même si les forces françaises et britanniques étaient incluses, l'U.R.S.S. conserverait encore un avantage écrasant »*.

● LES FORCES NUCLÉAIRES AMÉRICAINES AÉROPORTÉES : le département d'Etat note que les propositions américaines visent à *« s'occuper d'abord des armes les plus inquiétantes »*, c'est-à-dire des missiles, mais que les Etats-Unis n'ont jamais écarté la possibilité d'un accord qui concernerait ces avions. D'ailleurs en ce domaine également, *« les Soviétiques et leurs alliés ont déployé un nombre beaucoup plus grand d'avions porteurs de l'arme nucléaire que les Etats-Unis et leurs alliés »*

● LE TRANSFERT DE MISSILES SOVIÉTIQUES EN ASIE : M. Gromyko, estime le département d'Etat, ne tient pas compte de la mobilité, de la portée et de la facilité de transport des SS-20. Ceux-ci, où qu'ils soient basés, *« constituent une menace grave pour [leurs] alliés, aussi bien en Asie qu'en Europe »*, déclare le communiqué.

A Bonn, le ministre des affaires étrangères de la RFA, M. Genscher, a jugé *« décevante »* la prise de position de M. Gromyko à Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Pym, *« regrette profondément ce rejet hâtif »*. A Tokyo, le ministère des affaires étrangères juge *« inacceptable et sans fondement »* les propos de M. Gromyko sur l'Asie.

Le « non » renforcé de M. Gromyko

De notre envoyé spécial

Moscou. – M. Gromyko est en désaccord sur tout avec M. Reagan, mais il lui ressemble au moins sur un point : c'est en acteur consommé qu'il s'adresse à la presse et au public.

On l'a vu une nouvelle fois samedi 2 avril à Moscou, au cours d'une prestation qui a démontré qu'à soixante-treize ans le champion toutes catégories de la longévité diplomatique n'a rien perdu de ses moyens : il a parlé debout pendant deux heures, pratiquement sans notes, et précisé à la fin, en réponse à une question, que sa nouvelle promotion au rang de premier vice-président du conseil lui vaudra un surcroît de travail. Il s'occupera dorénavant de *« coordonner l'activité de politique étrangère »*. Cela ne veut pas dire, précise-t-on dans son entourage, qu'il aura à traiter dans le détail du commerce extérieur et d'autres questions techniques ; mais, du moins, il aura la haute main sur l'aspect politique de ces activités et il n'abandonnera rien de ses responsabilités antérieures. M. Gromyko a ensuite confirmé que, dans son esprit, diplomatie et propagande vont de pair, même si cela prend du temps.

Le sujet que tout le monde attend – les fusées en Europe – ne sera abordé qu'après une demi-heure de présentation générale de la *« politique de paix »* de l'U.R.S.S. y compris dix bonnes minutes passées à détailler les propositions d'un pacte de non-agression formulée par le bloc de l'Est. Tour à tour ingénu et catégorique, le ministre soviétique n'hésite pas à dire que *« l'étoile de l'Union soviétique, l'étendard de sa politique étrangère, n'ont jamais brillé si fort qu'aujourd'hui »*, que ses propositions de paix sont *« inscrites en lettres d'or dans le livre de l'histoire »*. Mais il ne veut pas s'étendre davantage, car *« quelqu'un pourrait dire que c'est de la propagande... »*.

C'est encore l'humour que manie l'orateur lorsqu'il demande s'il faudra accrocher des étiquettes aux fusées françaises et britanniques *(« Je suis française, il ne fallait pas me compter ! »)*, ou lorsqu'il souligne *« la souplesse, et même la magnanimité »* dont l'U.R.S.S. ferait preuve en n'insistant pas pour demander une *« compensation »* à sa situation géographique, laquelle lui vaut d'être atteinte par les fusées à moyenne portée en un temps *« six à sept fois plus court »* que celui que mettraient les engins intercontinentaux soviétiques pour atteindre les Etats-Unis.

Deux arguments nouveaux

En fait, cette « souplesse » et cette « magnanimité » se traduisent par un net durcissement. Non seulement M. Gromyko a rejeté la « solution intérimaire » de M. Reagan, mais ses arguments ont rendu encore plus incompatibles que par le passé les positions des Deux Grands. Parmi les trois obstacles à un accord mentionné par le ministre soviétique, un seul était bien connu : le refus occidental de comptabiliser les armements français et britannique. Deux autres sont plus nouveaux :

● Le premier mentionné a été les « énormes » forces aériennes américaines, qui sont une « composante redoutable » des systèmes américains à moyenne portée en Europe. Pour M. Gromyko, il faut prendre en compte *« au moins six porte-avions américains qui ont pris goût à l'Europe »*, c'est-à-dire qui sont stationnés en Méditerranée ou au-delà des eaux européennes, mais à une courte distance qui leur permet d'y revenir *« en quelques minutes »*. Comme M. Gromyko chiffre à quarante le nombre des avions à capacité nucléaire emportés par chaque bâtiment, ce sont deux cent quarante vecteurs qu'il ajoute ainsi à l'arsenal américain. Jamais, semble-t-il, ni Moscou ni encore moins les Etats-Unis n'avaient porté si haut la barre des « systèmes avancés » américains.

● Le second obstacle est la situation en Asie. Des parlementaires américains en visite ici en janvier avaient cru comprendre qu'une partie des missiles soviétiques SS-20, qui seraient retirés d'Europe dans le cadre d'un accord conforme aux propositions de M. Andropov ne seraient pas évacués vers la Sibérie mais détruits. Ce point nous avait d'ailleurs été confirmé par l'un de nos interlocuteurs ces derniers jours. Mais aujourd'hui il n'est plus question pour Gromyko de liquider une seule fusée : c'est, dit-il, *« notre affaire et notre droit »* de les installer dans les régions orientales de l'U.R.S.S., et toute demande contraire des Etats-Unis *« exclut à elle seule la possibilité d'un accord »*. A l'appui de ce nouvel argument, le ministre soviétique a cité les bases américaines au Japon, en Corée et à Diego-Garcia (océan Indien), les navires américains croisant dans le Golfe, toutes forces et installations qui comportent, selon lui, des armes nucléaires à moyenne portée et qui *« couvrent toute la Sibérie jusqu'à la presqu'île de Taïmyr »*, dans le Grand Nord.

Tous ces arguments n'avaient pas été évoqués jusqu'à présent, et M. Gromyko a d'ailleurs dénoncé le silence des médias occidentaux à ce sujet. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que l'orateur ait jugé nulles les chances d'accord aussi longtemps que la position américaine restera telle quelle a été présentée par M. Reagan.

Cela dit, le ministre soviétique est resté vague sur les mesures qui seront prises en cas d'installation de fusées américaines en Europe. Il s'est même refusé à dire que les pourparlers de Genève seront rompus dans cette hypothèse, comme il l'avait laissé entendre en février. *« Une décision sera prise compte tenu de toutes les circonstances »*, a-t-il ajouté. On peut même se demander si le Politburo n'est pas, en fait, déjà résigné à voir appliquée la décision de l'OTAN sur les euromissiles, puisque la « compensation » évoquée par M. Gromyko à propos des temps de vol prenait pour hypothèse l'existence de fusées américaines en Europe, alors que celles-ci ne sont pas installées.

Sur deux autres sujets, en revanche, M. Gromyko s'est exprimé avec une relative modération.

A propos des relations avec la Chine, il a souligné l' *« atmosphère normale »* de ce qu'il a appelé les *« consultations »* engagées. Il a néanmoins souligné que *« celles-ci ne sont pas encore allées assez loin pour que l'on puisse en tirer des conclusions déterminées »*.

A propos du Proche-Orient, M. Gromyko a dénoncé le comportement israélien au Liban, mais a surtout insisté sur la *« complicité américaine »* dans le maintien de l'occupation. Et le ministre soviétique a quelque peu surpris en rappelant que l'U.R.S.S. *est « pour l'existence d'Israël en tant qu'Etat »*, qu'elle ne partage pas *« le point de vue irréaliste et injuste »* des *« milieux arabes extrémistes qui veulent liquider Israël »*. Cela ne l'empêche pas de *« soutenir les Palestiniens »*, qui *« ont droit à créer leur propre Etat palestinien arabe indépendant, même si celui-ci sera peut-être petit »*.

MICHEL TATU.

LES PAQUES PACIFISTES EN EUROPE

Le parti social démocrate s'est associé aux manifestations en R.F.A.

Les mouvements anti-nucléaires ont poursuivi le dimanche 3 avril, leurs manifestations contre l'installation éventuelle des euromissiles de l'OTAN, fin 1983, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et surtout en République fédérale. En Grande-Bretagne, où la principale manifestation avait eu lieu vendredi à proximité de la base de Greenham Common, quatre mille manifestants ont simulé samedi une hécatombe nucléaire à Glasgow. Dimanche, quelques milliers de manifestants ont accroché des jonquilles et des banderolles sur le grillage clôturant la base de Faslanem, en Écosse, qui abrite les fusées Polaris. Puis ils ont organisé une « procession funéraire » et un « die in », les manifestants se couchant l'entrée principale de la base.

Aux Pays-Bas, des veillées et retraites aux flambeaux ont été organisées samedi dans plusieurs villes. Dimanche, le principal rassemblement a eu lieu à Almelo, autour des installations d'enrichissement de l'uranium.

C'est en République fédérale que les manifestations ont été les plus nombreuses dimanches. Elles devaient se poursuivre ce lundi par des rassemblements dans plusieurs grandes villes.

De notre correspondant

Bonn. – Les organisateurs des marches de la paix en République fédérale comptaient sur un demi-million de manifestants. Il est difficile de savoir si cet objectif sera atteint, étant donné la dispersion des manifestations organisées du Scheswig à la Franconnie. Selon les organisateurs, elles ont rassemblé 180 000 personnes dans la seule journée du dimanche. De toutes façons, elles ne sont pas terminées. Elles ne prennent fin que ce lundi de Pâques, qui est fête chômée en Allemagne, avec les grands rassemblements de Dortmund et de Cologne, où sont attendues plusieurs centaines de milliers de personnes. Leur cible principale est le stationnement à la fin de cette année, à défaut d'accord à Genève, de nouveaux engins nucléaires américains sur le territoire de la République fédérale.

En plus des différentes organisations du mouvement pour la paix, les jeunesses socialistes, de conserve avec les jeunesses libérales (qui ont divorcé d'avec le F.D.P. de M. Genscher) et les jeunes de la centrale ouvrière unifiée D.G.B., appelaient à descendre dans la rue. Pour la première fois depuis longtemps, le parti social-démocrate (S.P.D.), s'est associé officiellement à ces marches de la paix, partout du moins où elles n'étaient pas à la remorque du parti communiste. Celui-ci serait bien incapable de remuer les masses (il a obtenu 0,2 % aux élections du 6 mars). Mais il y a, dans sa mouvance, des « mouvements » et des groupuscules très militants dès qu'il s'agit de discréditer l'armement occidental. Ce qui a incité le secrétaire d'État à l'intérieur, M. Spranger, à dénoncer le soutien apporté par le S.P.D. *« à la politique du Kremlin »*. Le secrétaire général du S.P.D., M. Peter Glotz, s'est élevé contre cet amalgame injurieux.

Certains, des manifestants comme à Bochum, ou à Nuremberg se sont contentés de se rassembler pour écouter des discours, d'autres ont bloqué l'entrée d'installations américaines ou de la Bundeswehr suspectes d'abriter des armes atomiques.

ANeu-Ulm, en Souabe, où des affrontements avec la police avaient déjà eu lieu vendredi, quelque 5000 personnes se sont donné la main dimanche pour encercler la caserne de Wiley où, selon les manifestants, des armes nucléaires seraient entreposées. La police avait auparavant interpellé plusieurs centaines de manifestants, parmi lesquels le général en retraite Gert Bastian, député des Verts depuis les élections du 6 mars dernier. Des heurts avec la police se sont également produits à la station radar de Teufelsberg, à Berlin ouest, où 70 personnes ont été arrêtées dimanche. Mais dans l'ensemble les manifestations se sont déroulées sans incidents et la police s'est montrée plutôt amène.

ALAIN CLÉMENT.

EUROPE

Irlande du Nord

L'IRA ANNONCE UNE INTENSIFICATION DE SON ACTION

Belfast *(A.F.P., A.P., UPI)*. – Les républicains se sont rassemblés le dimanche 3 avril dans plusieurs villes d'Irlande du Nord pour la traditionnelle commémoration du soulèvement de Dublin contre les Anglais, en 1916.

A Belfast, environ un millier de manifestants se sont rendus au cimetière de Milltown, où des militants de l'IRA en uniforme paramilitaire ont tiré des salves d'honneur au-dessus des tombes des grévistes de la faim morts en 1981. Douze personnes qui portaient cet uniforme ont été arrêtées. L'un des intervenants a annoncé une intensification de la lutte menée par l'IRA contre l'armée britannique et la Royal Ulster Constabulary, corps auxiliaire de l'armée. *« Le sang des impérialistes britanniques coulera dans les rues de Belfast »*, a-t-il notamment déclaré.

Cet avertissement a également été repris dans un village proche de la frontière avec la République d'Irlande, Crosslangien, où se tenait un rassemblement. Un membre de l'IRA, en tenue de combat et portant des lunettes noires, a annoncé que son organisation allait poursuivre ses attaques contre les forces de sécurité britanniques *« avec une plus grande férocité »*.

Yougoslavie

● *Deux policiers assassinés au Kosovo.* – Ils ont été tués par un camionneur dans la nuit du 1er au 2 avril dans les locaux d'une école où deux enseignants et un commissionnaire *« montaient la garde »*, comme cela se fait dans tous les bâtiments publics depuis les émeutes nationalistes albanaises de 1981. Le camionneur, qui se trouvait là, s'est emparé du pistolet de l'un des policiers et les a tués avant de prendre la fuite. Les membres du personnel de l'école ont été arrêtés. – *(A.F.P.)*

● *L'amiral américain William N. Small* deviendra en mai le commandant en chef des forces alliées en Europe du Sud, a annoncé, samedi 3 avril, le commandement suprême de l'OTAN à Bruxelles. L'amiral Small, qui aura aussi comme fonction celle de commandant en chef des forces navales américaines en Europe, succédera à l'amiral américain William Crowe, en fonction depuis mai 1980. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Sénégal

M. Diouf annonce la prochaine suppression du poste de premier ministre et remanie largement le gouvernement

De notre correspondant

Dakar. – Elu pour la première fois à la tête de l'État sénégalais, le 27 février dernier, le président Abdou Diouf, qui n'avait fait, jusqu'à présent, qu'achever le mandat de son prédécesseur démissionnaire, a prêté serment, dimanche 3 avril, devant la Cour suprême. Aussitôt après, le premier ministre, M. Habib Thiam, porté lui-même, la veille, à la présidence de l'Assemblée nationale, a remis la démission de son gouvernement. Dans la soirée, dans un message à la nation, prononcé à la veille de la célébration du vingt-troisième anniversaire de l'indépendance, M. Diouf a annoncé une prochaine révision de la Constitution portant suppression du poste de premier ministre. En attendant, cette charge a été provisoirement confiée à M. Moustapha Niasse, qui conserve, par ailleurs, la responsabilité de la diplomatie sénégalaise.

Enfin, aussitôt après l'allocution présidentielle, a été annoncée la formation d'un nouveau gouvernement dont font partie plusieurs personnalités jusqu'alors sur la réserve, quand ce n'était pas dans l'opposition, comme le professeur Iba der Thiam.

Ces changements semblent indiquer que, cette fois, l'après-Senghor est bel et bien commencé.

Au plan institutionnel, tout d'abord, le Sénégal va retourner très prochainement au système présidentiel concentré qui avait déjà été le sien de 1963 à 1970. Le poste de premier ministre, qui n'avait été créé – cela n'a jamais été si clair qu'aujourd'hui – que pour préparer de longue main la succession du président Senghor, va être supprimé et, *ipso facto*, le droit à la succession du chef de l'Etat, en cas de décès, démission ou empêchement de celui-ci en cours de mandat, dont le titulaire de ce poste avait été investi en 1978. Désormais, comme autrefois, dans une telle conjoncture, le président de l'Assemblée nationale, qui va redevenir le second personnage de l'Etat, ne fera qu'assurer un intérim le temps d'organiser une élection.

En annonçant ce projet, le chef de l'Etat a avancé, pour le justifier, des raisons d'efficacité. *« Le gouvernement, qui a la charge de conduire la politique de renouveau en cette période difficile*, a-t-il notamment déclaré, *doit être en mesure de remplir sa mission avec encore plus de rapidité et de simplicité. De ce point de vue, il s'avère nécessaire qu'il agisse sous l'autorité directe du chef de l'Etat. »*

Il n'en reste pas moins qu'en concentrant ainsi entre ses mains la totalité du pouvoir, M. Abdou Diouf, qui a encore moins de cinquante ans, se donne des moyens supplémentaires importants d'asseoir son autorité dans une perspective assez longue de présence à la tête de l'Etat.

Les autres changements au sein du gouvernement sont tout aussi significatifs.

La vieille garde senghorienne cède le pas

Pour l'essentiel, la vieille garde senghorienne, qui n'était pas composée au demeurant que de gens âgés, cède le pas et se retrouve, dans le meilleur des cas, à des postes honorifiques de relativement peu d'importance à l'Assemblée nationale. C'est le cas, tout d'abord, de l'ancien président de celle-ci, M. Amadou Cissé Dia, qui cède son fauteuil à l'ancien premier ministre, M. Habib Thiam, et pour lequel est spécialement créé un poste de président d'honneur. C'est le cas également des anciens ministres d'Etat, MM. Assane Seck et Alioune Badara Mbengue, qui détenaient respectivement les portefeuilles de l'équipement et de la justice, et qui sont élus premier et second vice-présidents de l'Assemblée.

A l'inverse, on note l'entrée en force au gouvernement de jeunes techniciens, en même temps que la promotion de plusieurs autres de la même génération qui faisaient partie de l'équipe précédente. Parmi les premiers, on peut citer MM. Ibrahima Fall (enseignement supérieur), Bator Diop (développement rural), Moussa Daffe (recherche scientifique), Hamidou Sakho (urbanisme et habitat), Abdourahmane Toure (commerce) et André Sonko (fonction publique et travail) et, parmi les seconds, M. Robert Sagna, qui passe du secrétariat d'Etat aux pêches au ministère de l'équipement, et Mme Maïmouna Kane, qui voit ses attributions de ministre de la condition féminine élargies à l'ensemble du développement social.

Par ailleurs, M. Abdelkhader Fall passe de l'éducation nationale à la culture, M. Serigne Lamine Diop de l'économie rurale à l'industrie, M. Cheikh Amidou Kane de ce dernier poste au plan, M. Médoune Fall de l'intérieur (où il est remplacé par le directeur de la sûreté, M. Ibrahima Wone) aux forces armées, tandis que, outre M. Moustapha Niasse (affaires étrangères), MM. Mamadou Touré (finances), Djiko Ka (information), et Mamadou Diop (santé) comptent parmi les rares ministres à conserver leurs anciennes attributions.

On remarque enfin l'entrée de trois anciens opposants, MM. Doudou Ndoye au ministère de la justice, Thierno Ba au secrétariat d'Etat à l'emploi, et, surtout, Iba der Thiam à l'éducation nationale. *« Le gouvernement que je vais nommer*, avait dit dimanche soir M. Diouf, *sera le gouvernement non d'un parti, fût-il majoritaire, mais de tous les Sénégalais »*, avant d'ajouter : *« Je serai le président qui rassemble les Sénégalais et non celui qui les divise. »*

PIERRE BIARNÈS.

ASIE

L'offensive vietnamienne au Cambodge

(Suite de la première page.)

Une collecte de sang a été organisée parmi les réfugiés cambodgiens pour venir en aide à leurs compatriotes. Cent seize unités de sang ont été prélevées en une seule journée.

Se référant à l'offensive en cours, Radio-Hanoï l'a qualifiée d' *« action légitime et nécessaire »*. Si le *Nhan Dan*, le quotidien du P.C. vietnamien, juge que le *« le dialogue est préférable à la confrontation »*, il n'en dénonce pas moins *« la sale besogne de l'administration thaïlandaise, qui continue à offrir des sanctuaires aux bandits de Pol Pot »* et à entraîner ceux-ci avec l'aide de conseillers militaires chinois.

A cet égard, les propos fort peu diplomatiques tenus par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, samedi 26 mars à Bangkok, lors d'une conférence de presse, ont renforcé les autorités vietnamiennes dans leurs convictions. N'a-t-il pas évoqué *« les infiltrations à partir de la Chine »* en Thaïlande, même si ces deux pays n'ont pas de frontières communes ? *« Ce n'est pas une nouveauté »*, a-t-il insisté. La réalité, selon M. Cheysson, *« c'est qu'il y a des armes chinoises qui passent par ici, c'est que les mouvements de résistance, quand ils se font flanquer une ... au Cambodge, c'est ici qu'ils viennent. Et ils repartent »*. Si les responsables thaïlandais ont, semble-t-il, accepté les démentis embarrassés du Quai d'Orsay, les autorités chinoises en, revanche, s'en sont vivement offusquées.

JACQUES DE BARRIN.

Le démenti du Quay d'Orsay

Voici le texte du communiqué publié samedi 2 avril par le Quai d'Orsay :

« Le ministre des relations extérieures a reçu le 2 avril l'ambassadeur de Chine auprès de qui il a démenti les informations diffusées à la suite d'un entretien particulier à Bangkok et qui avaient suscité des réactions compréhensibles dans la presse de Pékin. M. Cheysson a démenti en particulier avoir jamais dit ou laissé entendre que la Thaïlande avait des raisons de se méfier de la Chine.

» En ce qui concerne les résolutions des Nations unies touchant le problème cambodgien, le ministre a rappelé à bien des reprises depuis des mois, en particulier au cours de ses conférences de presse en Asie, le soutien que la France leur apporte. Les solutions proposées par les Nations unies sont, au yeux du gouvernement français, les mieux appropriées au règlement politique souhaitable pour le Cambodge. Toute autre interprétation de la position de la France est erronée. »

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les « empoisonnements » en Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Les responsables de l'administration israélienne de Cisjordanie sont convaincus que des agitateurs profitent de la situation, en incitant leurs compatriotes à se faire hospitaliser au moindre malaise, en exerçant des « *pressions* » sur les médecins pour que ceux-ci prescrivent l'hospitalisation ou prolongent le séjour des patients dans leur établissement. Un porte-parole de la police à Hébron a indiqué dimanche que, dans un village proche de cette ville, des convois de voitures avaient été organisés pour transporter à l'hôpital des malades avant même que ceux-ci ne le demandent. Il a ajouté que c'était là la preuve d'une « *campagne politique* ».

A Hébron et à Naplouse, plusieurs personnes ont été arrêtées pour avoir circulé dans les rues de ces deux villes en annonçant à la population que l'eau était empoisonnée, ce qui a été immédiatement démenti par l'administration israélienne. Selon des fonctionnaires du ministère de la santé, un médecin suisse du comité international de la Croix-Rouge, envoyé la semaine dernière à Jenine pour enquêter sur l'épidémie, aurait abouti à la même conclusion que les membres de la commission israélienne, à savoir qu'il n'y aurait pas d'« *intoxication collective* » de quelque origine que ce soit. Les représentants de la Croix-Rouge en Israël se sont gardés de confirmer cette nouvelle ; on sait seulement que le médecin chargé d'enquêter en Cisjordanie doit transmettre son rapport à Genève le 5 avril.

Les explications fournies jusqu'à présent par les responsables israéliens soulèvent des questions, même en Israël. Deux députés arabes membres de l'opposition travailliste ont demandé un débat à la Knesset, en précisant que ces explications ne paraissaient pas « *entièrement satisfaisantes* ».

La révélation de nouveaux « cas » dans les régions de Tulkarem, de Naplouse et d'Hébron a provoqué divers incidents dans ces trois agglomérations au cours de la journée du 3 avril. A Naplouse, deux soldats israéliens ont été blessés par l'explosion de grenades, à Tulkarem, des jeunes gens ont endommagé les locaux d'une banque israélienne et à Hébron les commerçants ont fermé boutique en réponse à un mot d'ordre de grève. A Jérusalem-Est, la police a dispersé à coups de grenades lacrymogènes des groupes de manifestants. Dans la vieille ville, devant la mosquée El Aqsa, une cérémonie a été organisée pour marquer le premier anniversaire de l'attentat commis sur l'esplanade par un Israélien d'origine américaine revêtu d'un uniforme de l'armée qui avait déclenché une fusillade au cours de laquelle deux Arabes avaient été tués.

La récente découverte d'un « complot » préparé par des extrémistes israéliens qui voulaient investir le sanctuaire d'El Aqsa (*le Monde* du 12 mars) a renforcé les craintes de la population arabe, qui accuse le gouvernement israélien de ne pas prendre des mesures suffisantes pour protéger les lieux saints musulmans. La colère qui se manifeste dans les milieux arabes aussi bien en Cisjordanie qu'en Israël même a été encore aggravée par l'annonce de l'effondrement du minaret de la mosquée Hassan-Bek à Jaffa. Le minaret de cette vieille mosquée située entre Jaffa et Tel-Aviv s'est écroulé le 2 avril. La mosquée est restée en partie en ruine depuis les combats de 1948. Les experts israéliens ont démenti la thèse d'un attentat qui s'était vite répandue dans les quartiers arabes de Jaffa. M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur et des affaires religieuses, a promis, dimanche, que le gouvernement s'emploierait à faire reconstruire la mosquée. Les Arabes de Jaffa rappellent que cette promesse a été faite depuis longtemps sans qu'aucune suite y ait été donnée. Ils rappellent également que des promoteurs israéliens ont projeté, il y a quelques années, de transformer la mosquée en centre commerciale ou en hôtel.

FRANCIS CORNU.

AUCUN ACCORD NE S'ÉTANT DÉGAGÉ SUR LE PLAN REAGAN

Le roi Hussein et M. Yasser Arafat s'en remettent aux chefs d'Etat arabes

Correspondance

Amman. – Le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat se donnant chaleureusement l'accolade à Amman, devant les correspondants de presse convoqués pour la circonstance : il fallait bien cela pour dissiper le climat d'incertitude créé par les reports successifs de la rencontre Hussein-Arafat.

En fait, les retrouvailles entre les deux hommes paraissent s'être mieux déroulées qu'on ne le laissait prévoir. Le souverain hachémite et le chef de l'O.L.P. se sont rencontrés trois fois en moins de quarante-huit heures ce week-end, et leurs entretiens devaient aboutir ce lundi à la publication d'un communiqué commun. Celui-ci devrait réaffirmer la volonté de l'O.L.P. et de la Jordanie de poursuivre leur dialogue et d'inscrire leur démarche dans le cadre d'un « *consensus arabe* » sur la base des résolutions du sommet de Fès. Ce qui signifie en clair que Jordaniens et Palestiniens s'en remettent désormais au sommet arabe qui pourrait être convoqué prochainement.

De toute évidence, le roi Hussein n'a pas reçu de Yasser Arafat les réponses espérées tant sur un engagement à soutenir des négociations de paix dans le cadre dessiné par le plan Reagan que sur la question d'une délégation jordano-palestinienne en vue de telles négociations. Ces derniers jours, les responsables palestiniens ont répété avec insistance que le plan Reagan était une « *base inadéquate* » pour un règlement de la crise au Proche-Orient.

« *Le plan Reagan ne satisfait pas les aspirations minimales des Palestiniens, et nous ne pouvons plus faire de concessions. C'est au président Reagan de réduire l'écart entre son initiative et le plan arabe, et non à nous d'amender les résolutions de Fès* », déclarait ainsi le dimanche 3 avril M. Farouk Kaddoumi. Le chef du département politique de l'O.L.P. a réaffirmé que le plan arabe de Fès demeurait la « *seule base acceptable* » pour des négociations de paix, et celles-ci, a-t-il ajouté, doivent avoir pour cadre les Nations unies ou une conférence internationale à laquelle participerait l'Union soviétique. Il a enfin ajouté : « *Nous insistons sur une représentation et une participation palestiniennes totalement indépendantes sur un pied d'égalité avec les autres délégations.* »

Quant à M. Yasser Arafat, il a de nouveau marqué sa défiance à l'égard des Etats-Unis en déclarant, dimanche, qu'il ne voyait aucun changement dans la position des Américains qui donnent toujours un appui illimité à l'Etat hébreu. « *Il est vrai que le président américain a annoncé l'ajournement de la livraison d'avions F-16 à Israël, mais nous devons nous rappeler que, quelques jours auparavant, les Etats-Unis avaient fourni aux Israéliens deux cents roquettes air-air* », a-t-il souligné.

Les entretiens jordano-palestiniens ont donc apparemment été nettement recentrés sur la préparation du prochain sommet arabe et sur la recherche d'un mécanisme pour le plan de Fès. Selon M. Khalil El Wazir (Abou Jihad), ce serait d'ailleurs les deux éléments essentiels de la « *stratégie commune* » que Jordaniens et Palestiniens ont tenté de mettre sur pied ce week-end. Une stratégie à laquelle le roi Hussein paraît s'être rallié faute de pouvoir convaincre M. Yasser Arafat de répondre positivement à l'initiative américaine.

Le comité exécutif de l'O.L.P., convoqué d'urgence, devait se réunir ce lundi à Amman. Dans l'entourage de M. Arafat, on se bornait à indiquer qu'il s'agissait de soumettre à l'organe dirigeant de l'O.L.P. le résultat des entretiens jordano-palestiniens et d'examiner la situation dans les territoires occupés après l'apparition de nouveaux cas d'empoisonnement en Cisjordanie.

A ce propos, l'un des temps forts de la journée de dimanche a été la conférence de presse au cours de laquelle le chef de l'O.L.P. a dénoncé ces empoisonnements. Accusant les Israéliens, il a estimé que l'objectif de ces « *crimes* » était de « *terroriser les Palestiniens des territoires occupés* ». M. Arafat a alors précisé que le comité exécutif de l'O.L.P. avait alerté l'Organisation mondiale de la santé, la Croix-Rouge internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que les rois Fahd d'Arabie Saoudite et Hassan II du Maroc, le pape Jean-Paul II et le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, président en exercice du Mouvement des non-alignés.

EMMANUEL JARRY.

La tournée du président Moubarak dans cinq pays asiatiques confirme l'« ouverture » du Caire en direction de l'Extrême-Orient

Le président Hosni Moubarak a quitté Pékin lundi 4 avril pour Pyongyang (Corée du Nord) à l'issue de la première visite officielle d'un chef d'Etat égyptien en Chine. Il doit se rendre ensuite au Japon, en Indonésie et au Pakistan.

Cette « ouverture » du Caire en direction des pays d'Extrême-Orient, tous régimes confondus, est l'aboutissement d'une entreprise amorcée avec succès par le président Sadate. Le raïs assassiné avait notamment obtenu le concours militaire de Pékin et une aide financière de Tokyo, qui a fait de l'Egypte le premier bénéficiaire de l'aide japonaise au Proche-Orient. Ce sont des prêts en yens qui ont permis l'élargissement du canal de Suez. En tant que vice-président de la République, le général Moubarak avait été dépêché à deux reprises en Chine par Sadate, en 1976 et en 1980.

De notre correspondant

Pékin. – Le président Moubarak a exprimé l'espoir, dimanche 3 avril à Pékin, que les entretiens qui se déroulaient le même jour à Amman entre le roi Hussein et M. Arafat sur le principe de la formation d'une délégation jordano-palestinienne pour d'éventuelles négociations à propos de l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza soient couronnés de succès. « *Si de telles négociations n'ont pas progressé d'ici au mois d'octobre*, a déclaré le chef de l'Etat égyptien, *alors je crains fort que la recherche d'une solution au Proche-Orient doive être repoussée jusqu'après les élections américaines, fin 1984.* »

Trois mois après le séjour de M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, sur les bords du Nil, au début de sa grande tournée africaine, la visite de M. Moubarak a permis de confirmer l'excellence des relations existant entre Pékin et Le Caire. Pour montrer les égards qu'ils entendaient manifester à leur hôte, les dirigeants chinois avaient créé un comité spécial ayant à sa tête M. Cui Yueli, ministre de la santé.

Sur le plan bilatéral, la visite a permis de faire le point de la coopération militaire. La Chine a annoncé en décembre qu'elle livrerait au Caire, à partir de cette année, de soixante à quatre-vingts avions de type F-7, version améliorée du Mig-21, dont une partie sera assemblée en Egypte. Un accord de coopération scientifique et technique a été signé, ainsi qu'un protocole commercial pour 1983.

La situation au Proche-Orient a également occupé une place importante dans les conversations. Certaines nuances existent entre les positions des deux pays. La Chine, qui avait soutenu le plan de paix adopté l'an dernier par les pays arabes au sommet de Fès, n'a pas apporté une adhésion sans réserves au plan Reagan, que l'Egypte considère comme « *la seule initiative réalisable* ». Ces différences d'appréciation ne se sont pas manifestées avec force au cours des discussions que M. Moubarak a eues avec M. Zhao, ainsi qu'avec MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang, le secrétaire général du P.C. chinois. A tel point qu'un responsable égyptien a pu dire que les deux pays avaient des « *positions identiques* » sur la question du Proche-Orient. La même convergence de vues serait apparue sur d'autres questions, telles que la guerre entre l'Iran et l'Irak, Pékin et Le Caire penchant tous deux du côté de Bagdad.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Nicaragua

SELON LE « NEW YORK TIMES »

La C.I.A. a été entraînée dans une opération destinée à renverser le régime sandiniste

Des informations contradictoires continuent de faire état de combats entre sandinistes et « contre-révolutionnaires » dans le nord du Nicaragua. Selon des civils de la région, des éléments de la Force démocratique nicaraguayenne, (F.D.N.), basée au Honduras, ont lancé, le samedi 2 avril, des attaques dans le département de Nueva-Segovia, mais la réplique des sandinistes aurait fait trente morts dans leurs rangs. A Ocotal, capitale du département, les militaires ont démenti cette information, tandis qu'un communiqué de la F.D.N., publié dimanche à Tegucigalpa, affirmait que cinquante-six soldats sandinistes avaient été tués jeudi et vendredi au cours de plusieurs opérations.

L'hebdomadaire *Newsweek* publié samedi affirme que la C.I.A. a dépensé 30 millions de dollars à aider les rebelles anti-sandinistes ; 11 millions de dollars ont été puisés dans des fonds secrets. Un envoyé spécial de l'hebdomadaire, invité par la F.D.N. à suivre les « contre-révolutionnaires » dans une de leurs incursions, raconte que les guérilleros rencontrés étaient des volontaires sans solde, d'un moral assez élevé, mais mal ravitaillés en vivres, équipés de fusils Fal de fabrication belge et d'un impressionnant matériel de communication américain.

De notre correspondante

New-York. – Les protestations du Congrès contre l'intervention américaine au Nicaragua vont sans doute être renforcées par les informations de source hondurienne publiées le dimanche 3 août par le *New York Times* et confirmées, dit le quotidien, par deux sénateurs et un « *membre important de l'administration Reagan* ».

Selon ces informations, la C.I.A., qui tentait initialement de « déstabiliser le gouvernement sandiniste en « aidant » l'opposition somoziste repliée au Honduras, aurait été dépassée par les événements et entraînée dans une opération plus ambitieuse destinée à renverser le gouvernement sandiniste.

La C.I.A. fournit maintenant aux troupes honduriennes, qui les repassent aux somozistes, des informations régulières sur les mouvements des troupes sandinistes, grâce, notamment, aux vols de reconnaissance effectués sur la frontière honduro-nicaraguayenne par deux Beechcraft équipés d'appareils électroniques. De quinze à vingt pilotes et techniciens américains basés au Honduras sont affectés à cette opération qui porte le nom de code de « Royal Duke ».

Plus de cinquante conseillers militaires américains d'origine latino-américaine, habillés en civil, entraînent les somozistes basés au Honduras. En août 1982, plusieurs chargements d'armes et de munitions ont été apportés par des C-130 aux unités d'Indiens Miskito basées dans l'est du Honduras. La C.I.A. a aussi fourni les équipements de plongée sous-marine et les explosifs utilisés par les équipes de sabotage Miskito, entraînées par les Argentins, qui ont fait sauter, au début de cette année, les installations du port nicaraguayen de Puerto-Cabezas.

L'informateur hondurien du *New York Times* a aussi confirmé l'article paru la semaine dernière dans l'hebdomadaire *Time*, selon lequel l'ambassadeur américain à Tegucigalpa, M. John Negroponte, est, avec le chef d'état-major de l'armée hondurienne, le général Alvarez Martinez, le coodinateur de ces opérations.

Vers un gouvernement provisoire

Le plan des somozistes serait maintenant de prendre le contrôle soit de la ville de Jinotega, dans le nord-ouest du Nicaragua, soit de Puerto-Cabezas, et d'y installer un gouvernement provisoire. Le gouvernement hondurien serait prêt à assurer le transport et le ravitaillement des membres de cette junte.

C'est à la fin de 1981 que les premiers conseillers militaires américains ont commencé à entraîner les anti-sandinistes. En novembre 1982, ces derniers ont commencé à faire entrer au Nicaragua les armes et les munitions fournies par les Américains et transportées jusqu'à la frontière par des camions honduriens. Là, les rebelles paient 10 dollars au kilomètre les « passeurs » qui les emmènent, avec des mules, à l'intérieur du pays.

Les officiers anti-sandinistes sont entraînés par les Américains au camp de Lepaterique, à quelques kilomètres à l'ouest de Tegucigalpa. Les cinq ou six camps d'entraînement de la troupe se trouvent près de la frontière du Nicaragua.

Quelque cinq mille rebelles auraient déjà pénétré au Nicaragua, la plus grosse infiltration ayant eu lieu le 30 décembre dernier avec cinq colonnes de cent vingt-cinq Indiens Miskitos chacune.

Le sénateur Moynihan et ses collègues ont l'intention de lancer un vaste débat lorsque le Congrès reprendra ses travaux après les vacances de Pâques. Ils feront valoir que les menaces que l'intervention américaine fait peser sur le gouvernement sandiniste peuvent inciter Managua à lancer un appel au secours à La Havane et, par ricochet, à Moscou. L'arrivée de troupes cubaines au Nicaragua aurait d'incalculables conséquences. Pour commencer, un conflit majeur en Amérique centrale, ce que l'administration Reagan prétendait précisément éviter en empêchant Managua de ravitailler la guérilla salvadorienne.

NICOLE BERNHEIM.

Bolivie

Organisateur de groupes paramilitaires

LE FRANÇAIS JEAN-NAPOLÉON LECLERC A ÉTÉ EMPRISONNÉ A LA PAZ

La Paz, (*A.F.P.*). – Le Français Jean-Napoléon Leclerc, accusé d'organiser des groupes paramilitaires en Bolivie et d'être lié à des trafiquants de drogue, a été transféré le dimanche 3 avril à La Paz, après avoir été arrêté jeudi par des forces de sécurité à Santa-Cruz, a-t-on annoncé de source non officielle dans la capitale bolivienne.

Selon des fonctionnaires du ministère de l'intérieur, M. Leclerc est actuellement interrogé sur ses activités en liaison avec un néo-nazi, Joachim Fielberkorn. Tous deux, ajoute-t-on de même source, auraient organisé des groupes paramilitaires responsables de « dizaines de délits » sous les régimes militaires au pouvoir en Bolivie ces dernières années.

En 1979, selon ces mêmes sources, M. Leclerc avait été arrêté en Bolivie, au moment où il tentait de sortir de la cocaïne vers le Brésil. Les autorités l'auraient relâché peu après à condition qu'il organise des groupes armés irréguliers au service des militaires qui devaient prendre le pouvoir un an plus tard.

M. Leclerc, toujours selon ces mêmes fonctionnaires, serait le paramilitaire le plus important capturé en Bolivie depuis le 4 février dernier, date de l'expulsion vers la France du criminel de guerre nazi Klaus Barbie par le gouvernement du président Hernan Siles Zuazo.

● *Cinq officiers supérieurs*, compromis dans divers trafics, ont été destitués le jeudi 31 mars par le haut commandement de l'armée. Parmi eux se trouve l'ancien directeur du conseil national pour la lutte contre le trafic des stupéfiants, le lieutenant-colonel Raul Gonzalez Ferry, compromis avec des terroristes de droite impliqués dans ce trafic. Les autres officiers destitués sont : le général Armando Reyes et le colonel Javier Alcoreza, respectivement ministre de la défense et ministre des finances dans le gouvernement Garcia Meza (1980-1981), impliqués dans l'achat illégal d'une entreprise de vêtements, et les colonels Ruben Dario Guzman et Oscar Angulo, impliqués dans le détournement d'une cargaison de lunettes de soleil. – (*A.F.P.*)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

L'anniversaire de la crise des Malouines

UN MILLIER D'ARGENTINS ONT MANIFESTÉ A BUENOS-AIRES CONTRE LE RÉGIME MILITAIRE

Un millier de personnes se sont rassemblées, le samedi 2 avril, à Buenos-Aires, pour marquer le premier anniversaire du débarquement argentin aux Malouines. Elles ont scandé des slogans hostiles au régime militaire et aux officiers qui ont conduit la guerre, brûlé des drapeaux américains et britanniques. Plusieurs personnalités politiques ont critiqué l'action menée il y a un an. M. Bittel, chef du mouvement péroniste, a déclaré : « *Il y a eu des erreurs grossières, et il faudra que les responsabilités soient assumées.* »

De son côté, le quotidien *Clarin* a mis en garde contre toute nouvelle aventure militaire : « *Les revendications patriotiques sur l'archipel ne sont pas compatibles avec de nouvelles aventures. Ceux qui ont occupé la scène il y a un an, avec leurs erreurs bien connues et leur ignorance crasse, doivent laisser la place à des politiques plus raisonnables.* »

Dans le même journal, le général Galtieri, chef de l'Etat au moment de la guerre, et destitué par ses pairs au lendemain de la défaite, affirme dans une interview : « *Je ne m'attendais pas au triomphe, mais je pensais que nous aurions pu nous battre davantage.* »

Aux Malouines mêmes, la garnison britannique a été mise en état d'alerte vendredi après qu'une formation d'avions de chasse argentins eut été détectée, se dirigeant vers l'archipel, a annoncé la B.B.C. Des avions de chasse Harrier et Phantom ont décollé pour intercepter les avions argentins, mais ceux-ci ont fait demi-tour au dernier moment, à la limite d'exclusion des 150 milles autour des îles.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● M. YOURI ANDROPOV, secrétaire général du parti communiste d'Union soviétique, a accepté le principe d'un voyage en Inde à l'invitation du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a-t-on annoncé, jeudi 31 mars, au Parlement indien. – (*A.F.P.*)

Malawi

● ASSASSINAT D'UN OPPOSANT. – Le gouvernement du Malawi a nié, dimanche 3 avril, être impliqué dans le meurtre, l'avant-veille à Harare (Zimbabwe), d'un opposant, Attati Mpakati, président de la Lesoma (Ligue socialiste du Malawi, mouvement interdit). Un représentant du Lesoma à Dar-Es-Salaam (Tanzanie) avait, entre-temps, accusé le président Banda d'avoir fait assassiner Mpakati, dont la disparition laisse sans dirigeant l'opposition de gauche malawite en exil. – (*A.F.P., Reuter.*)

Tchécoslovaquie

● ARRESTATIONS DE FRANCISCAINS. – A la suite d'une vingtaine d'interpellations, cinq franciscains ont été maintenus en détention : les pères Moc, Frantisek Kubicek, Jiri Tuma (de Prague), et les pères Frantisek Pometko et Jiri Mazanec, des environs de Plzen (Bohême occidentale). D'autres actions dans les mêmes milieux, comportant la saisie de nombreux documents religieux, ont eu lieu à Liberec (Bohême du Nord) et Bratislava (Slovaquie). L'ordre des franciscains n'est pas reconnu officiellement en Tchécoslovaquie, mais nombre d'entre eux exercent normalement leur sacerdoce. – (*A.F.P.*)

Vietnam

● UNE DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, conduite par M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central, est arrivée le jeudi 31 mars à Hanoï. M. Maxime Gremetz, qui est aussi membre du bureau politique chargé de la politique extérieure du P.C.F., a été accueilli par M. Vu Quang, chef de la section des relations extérieures du comité central du P.C.V. Après sa visite au Vietnam, la délégation se rendra à Phnom-Penh et à Vientiane, croit-on savoir. – (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Quatre grands débats : rigueur, budget social, Plan, défense

La session parlementaire de printemps s'est ouverte le samedi 2 avril, conformément à l'article 28 de la Constitution. Séance de pure forme au Sénat comme à l'Assemblée nationale, si ce n'est que celle-ci, comme le prévoit son règlement, a réélu son bureau. Le président seul, d'après l'article 32 de la Constitution, est élu pour les cinq ans de la législature.

Pour les douze mois à venir, le bureau de l'Assemblée nationale est donc ainsi constitué : président : M. Mermaz (P.S., Isère) ; vice-présidents : MM. Massot (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), Séguin (R.P.R., Vosges), Brocard (app. U.D.F., Haute-Savoie), Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), Chenard (P.S., Loire-Atlantique), Suchod (P.S., Dordogne) ; questeurs : MM. Bayou (P.S., Hérault), Laurissergues (P.S., Lot-et-Garonne), Corrèze (R.P.R., Loir-et-Cher) ; secrétaires : MM. Baylet (app. P.S., Tarn-et-Garonne), Bellon (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), Birraux (U.D.F., Haute-Savoie), Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine), Gengenwin (U.D.F., Bas-Rhin), Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin), Goulet (R.P.R., Orne), Hage (P.C., Nord), Hautecœur (P.S., Var), Mahéas (P.S., Seine-Saint-Denis), Malvy (P.S., Lot), Sapin (P.S., Indre).

Les sénateurs et les députés ont été informés de la nomination de certains de leurs collègues comme parlementaires en mission. Il s'agit de deux sénateurs : MM. Marcel Vidal (P.S., Hérault), auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Michel Manet (P.S., Dordogne) auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget. Cinq députés sont également concernés : MM. Jacques Babet (P.S., Loire), Wilfrid Bertile (P.S., Réunion), Louis Besson (P.S., Savoie), Pierre Prouvost (P.S., Nord) et Pierre Guidoni (P.S., Aube), nommé ambassadeur de France à Madrid.

A l'Assemblée nationale, M. Mermaz a annoncé qu'il avait reçu la lettre de démission de M. Gilbert Le Bris (P.S.), député de la huitième circonscription du Finistère. Siégeant en tant que suppléant de M. Louis Le Pensec, sa démission va permettre à l'ancien ministre de la mer de tenter de retrouver son siège à l'Assemblée nationale.

Le premier grand débat de cette session aura lieu le mercredi 6 avril avec l'engagement de responsabilité du gouvernement. Le 21 avril, un mois jour pour jour après le « réajustement monétaire », devrait avoir lieu le débat sur le projet de loi traduisant, en termes législatifs, les mesures du plan de rigueur.

Même si le premier ministre a prévenu qu'il s'agissait surtout pour le moment d' *« assurer la gestion des réformes amorcées »*, cette session sera marquée par la discussion d'un certain nombre de textes réformateurs importants : le deuxième volet du transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités locales, et ce à partir d'une proposition de loi d'origine sénatoriale, comme l'avait promis M. Defferre ; également dans le cadre de la décentralisation, le statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales ; la vente des logements H.L.M. à leurs occupants ; et la prévention et le traitement des difficultés des entreprises.

Ne pas charger l'ordre du jour

Toutefois, la totalité de ces textes ne devrait pas être adoptée définitivement au cours de cette session de printemps. M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a annoncé que, compte tenu de la complexité de ces projets et de la volonté du gouvernement de laisser aux commissions des assemblées le temps nécessaire à un travail législatif fructueux, le vote de ces projets s'étalerait sur deux sessions.

Plus question donc de « charger » l'ordre du jour du Parlement, M. Labarrère l'a promis aux parlementaires socialistes. De même qu'il a annoncé que le programme de cette session serait organisé *« de telle sorte que, sauf volonté du président de la République pour répondre à des événements importants, une session extraordinaire ne soit pas nécessaire »*.

Au cours des quatre-vingt-dix jours à venir — durée constitutionnelle de la session, — les parlementaires ne manqueront pas de travail. Ainsi, en mai, devrait avoir lieu le débat promis par le premier ministre sur le budget social de la nation, débat précédé par une déclaration du gouvernement. C'est aussi en mai que viendront en discussion trois projets importants qui n'ont pas encore été adoptés par le conseil des ministres : la loi de programmation militaire, la réforme du service national et le IX[e] Plan.

Députés et sénateurs auront à débattre de la démocratisation du secteur public, du transfert au secteur privé d'entreprises incluses dans le secteur public par les nationalisations. Ils devront aussi achever la discussion d'un certain nombre de textes qui n'avaient pu être définitivement votés lors de la précédente session, comme la modification de la loi dite « Sécurité et Libertés » ou le nouveau statut des villes nouvelles.

Ces secondes lectures pourraient amener quelques inflexions, ne serait-ce que parce qu'un certain nombre de ministères ont changé de titulaires. Ainsi, c'est au cours de cette session que le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire devait faire voter plusieurs de ses projets. Dès le vendredi 8 avril, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, défendra devant l'Asssemblée nationale le projet de loi sur le développement des activités d'économie sociale préparé par M. Michel Rocard.

Th. B.

La gauche à l'épreuve

(Suite de la première page.)

Surtout lorsque celles-ci se réclament d'une « autre logique ». La logique économique classique est-elle remise à l'honneur? Le gouvernement, au dire de ses propres amis, multiplie les « *cadeaux* » au patronat. M. Yvon Gattaz les reçoit comme autant de colis piégés. Décidément, rien de bon ne peut venir de « ces gens-là ».

Peu importe que ces « gens-là » aient stabilisé le chômage et les prix. Seule compte l'ampleur (réelle) du déficit extérieur. M. Giscard d'Estaing était sorti, par deux fois du S.M.E. sans drame. M. Mitterrand envisage-t-il de faire de même? Cette simple hypothèse devient menace d'un cataclysme, d'un repli coupable sur l'Hexagone, alors même que la France, en matière de commerce extérieur, continue de faire figure de bon garçon de l'Europe. M. Giscard d'Estaing procédait à des ajustements monétaires, M. Mitterrand consent d'humiliantes dévaluations. L'un était réputé économiste, l'autre pas.

Catastrophisme

M. Mauroy découvre — tardivement il est vrai — qu'il convient de « dédramatiser » les réajustements monétaires. Peine perdue. Les dits réajustements seront dédramatisés lorsque, comme le dit M. Giscard d'Estaing, *« le système aura changé »*, c'est-à-dire lorsque l'actuelle opposition sera revenue aux affaires. Cette perspective explique le « catastrophisme » permanent des chefs de file de l'opposition qui, au début du septennat, nous promettaient une inflation de 25 %. La difficulté s'accroît lorque au catastrophisme de droite vient s'ajouter un catastrophisme de gauche. Celui de la C.F.D.T. n'a d'égal, désormais, que celui du CERES, de M. Chevènement. *« Le plan Delors est contraire au projet socialiste »*, a déclaré M. Georges Sarre. Donc il échouera. Ces facteurs se conjuguent. Dès lors l'action du pouvoir est perçue comme une « pagaille ». Plusieurs ministes parlent, chacun sur son registre ? C'est la cacophonie. Un seul ministre parle ? Il est solitaire. le gouvernement rétablit le carnet de change ? Le goulag n'est pas loin. il négocie ? Non, il recule.

Cet état d'esprit, au demeurant stimulant s'il n'était systématique, retentit sur la vie institutionnelle elle-même. Dix jours se sont écoulés entre le second tour des élection municipales de 1977, la démission, puis la constitution d'un second gouvernement Barre. Neuf jours sont passés entre le second tour des élections municipales de 1983, la démission et la constitution d'un troisième gouvernement Mauroy. M. Giscard d'Estaing, pendant ce temps-là, avait réfléchi. M. Mitterrand lui a flotté, quand il n'a pas laissé vacant le pouvoir exécutif. Le premier avait, comme il est normal, consulté ; le second a cédé aux pressions.

Sans doute le téléscopage des calendriers politiques et monétaires européens a-t-il accru la difficulté. Le pouvoir, par la voix de M. Delors, a lui-même accrédité l'idée d'une crise institutionnelle : *« Il va se passer des choses importantes à Paris ; il faut en être »*, avait déclaré le ministre de l'économie. Atmosphère entretenue par une mise en scène contestable des principaux acteurs du « drame » : parties de cache-cache avec les journalistes, M. Fabius dans sa 2 CV, M. Mauroy par la porte de service, etc. Atmosphère alimentée par les entourages respectifs du président de la République et du premier ministre : beaucoup, à l'Elysée, poussaient au départ de M. Mauroy ; beaucoup, à l'hôtel Matignon, pressaient le maire de Lille de regagner sa mairie.

Mais le soufflé retombé, que reste-t-il ? Tout se passe comme si les événements s'étaient brisés sur le schéma initial du chef de l'Etat, qui, en politique comme en d'autres domaines, agit à son rythme même et surtout si on le presse d'accélérer.

Une pièce en trois actes

Dès le départ, M. Mitterrand paraissait avoir découpé son septennat en trois phases. La première, celle des engagements tenus vis-à-vis du *« peuple de gauche »*, celle des réformes, celle qui lui permettrait de s'assurer durablement la fidélité de son électorat.

La seconde, engagée plus tôt que prévue, c'est-à-dire au mois de juin 1982, serait occupée à stabiliser la « règle du jeu », à gérer les réformes, la rigueur en plus ; la troisième serait axée sur la préparation des échéances de 1986 (législatives) et de 1988 (présidentielle), destinée à donner un second souffle à la gauche pour lui permettre de perdurer.

M. Mauroy ne dit pas autre chose lorsqu'il promet que « la moisson viendra en 1985-1986 ». De la même façon, le chef de l'Etat a toujours fait part de son souci d'éviter toute instabilité au niveau de l'exécutif. Ici encore, le septennat paraissait découpé en trois actes, ce qui garantissait au premier chef du gouvernement une durée de deux ans et demi à trois ans. Un second premier ministre aura à charge de sortir de l'austérité pour aborder au mieux l'échéance de 1986, un troisième amorçant la période qui restera à couvrir avant l'élection présidentielle. M. Mauroy l'avait bien compris ainsi qui avait annoncé qu'il était *« en ligne »* jusqu'à la fin de l'année 1983.

Finalement, tout est donc rentré dans l'ordre. Entre temps, *« l'avertissement »* du premier tour des élections municipales laissait penser que M. Mitterrand serait contraint de changer les hommes, plus tôt qu'il ne le souhaitait. Le *« sursaut »* du second tour lui a permis de revenir à une solution de continuité.

Vouloir marcher d'un pas tranquille est une chose. Epouser les aspérités du terrain en est une autre. Or celles-ci se multiplient, au premier rang desquelles, l'austérité. Et quelle austérité, puisque le programme du troisième gouvernement Mauroy va au-delà de ce que la droite elle-même avait pu imposer ! Une question résume la difficulté, obsédante pour celui que ambitionne de laisser sa trace dans l'histoire : les armes de la rigueur suffiront-elles à redresser la situation économique ? Autrement dit *« l'état de rigueur renforcée »* permettra-t-il ou non à la gauche de préserver les *« acquis sociaux »* de *« l'état de grâce »* ? La majorité, enfin, est-elle bien armée pour *« vaincre sur trois fronts »* (chômage, inflation, commerce extérieur), comme le lui demande le chef de l'Etat, et pour assumer une politique qu'elle n'approuve pas ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Prochain article :

LA GAUCHE EN PANNE

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

Le plan gouvernemental fera perdre 10 % de leurs programmes aux agents de voyages

déclare M. Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, a été conduit à commenter le plan gouvernemental de limitation des sorties devises pour les touristes et le contrôle des changes.

« C'est la troisième fois dans notre vie qu'une telle mesure nous tombe sur le dos. Mais nous sommes de vieux routiers du tourisme et nous avons ressorti nos vieilles méthodes », a-t-il déclaré. *« Nous avons augmenté le nombre des G.O. (1) français dans les villages et nous leur avons demandé de réduire considérablement les avances en devises qu'ils prennent. Nous avons réduit les dépenses de maintenance. Nous avons donné des instructions pour ramener les stocks pratiquement à zéro. Nous négocions avec certains pays pour leur demander d'accepter, à titre exceptionnel, des produits français. »*

M. Trigano estime que les mesures gouvernementales vont faire perdre au Club et aux autres agents de voyages seulement 10 % de leurs programmes prévus, mais il craint *« une amputation du pouvoir d'achat vacances-loisirs »*. Il faut en tout cas que les Français *« acceptent quelques sacrifices »* pour rester en Europe, et il faut éviter tout *« isolationnisme »*. Le P.-D.G. du Club Méditerranée suggère aussi une politique plus volontaire d'étalement des vacances.

« Il faudrait tenter une expérience. Le ministère de l'éducation nationale et les entreprises devraient essayer de se mettre d'accord, à titre tout à fait exceptionnel, en raison de la situation grave, pour s'efforcer d'étaler les vacances sur trois mois, du 15 juin au 15 septembre.

Le potentiel hôtelier et touristique français verrait sa capacité augmenter d'à peu près 30 %. Les prix pourraient baisser si demain les hôteliers avaient des réservations sur une bonne partie de juin et de septembre. On éviterait ainsi la vie chère de juillet et d'août. Ce serait très profitable pour l'intérêt du plus grand nombre. »

Le chèque-vacances

Interrogé sur la politique spécifique du Club Méditerranée, M. Trigano a reconnu *« qu'il ne faisait pas du tourisme social »* et qu'il en éprouvait une certaine *« nostalgie. Il y a peu d'ouvriers au Club »*. A propos du chèque-vacances, principale mesure prise par M. André Henry lorsqu'il était ministre du temps libre, il a précisé : *« Nous avons toujours dit que nous accepterions les chèques-vacances, mais nous ne savons pas si nous serons parmi les bénéficiaires. Le chèque-vacances, tel qu'il est défini aujourd'hui et dans la conjoncture actuelle, ne peut pas encore connaître le développement qu'il devrait avoir. »*

La politique ? M. Trigano (dont le salaire brut atteint 64 600 francs par mois) a indiqué qu'il *« voyait davantage les ministres lorsqu'il n'étaient plus ministres »* et a précisé : *« Le parti communiste m'a reçu, m'a hébergé au moment le plus noir de ma vie. De cela, je lui suis très reconnaissant, Je l'ai quitté de mon propre chef, pour des raisons qui me sont propres et pour des motifs de différence idéologique. Parce qu'il est le parti communiste, tel qu'il est, je n'ai pour lui aucune adhésion. »*

La jeunesse, la question des immigrés ? Faisant allusion à l'organisation de camps de vacances l'été dernier pour de jeunes immigrés, l'invité du « Grand Jury » a répondu en rendant hommage à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : *« L'expérience a été formidable (...) à la fois de peur et de joie. Nous avons eu de la chance ! C'est une goutte d'eau dans l'immensité du problème. Nous avons été attaqués de tous côtés, aussi bien à gauche qu'à droite. Nous avons dépensé 106 F par jour et par enfant, tout compris. Sans aucun bénévole, cela aurait coûté 150 F par jour. Ce n'est pas trop cher payer pour donner le goût de l'activité à des enfants qui ne sont pas responsables de leur jeunesse difficile. »*

« Je ne crois pas que nous allons continuer cet été, car on ne nous a pas appelés... Fondamentalement, le problème est d'éviter le désœuvrement des jeunes, qu'ils soient immigrés ou non. »

L'Expo : un anniversaire fantastique

Enfin, le P.-D.G. du Club Méditerranée, qui a été chargé, début mars, par le président de la République d'une mission d'études sur l'Exposition de 1989, a déclaré à ce propos : *« Ma mission, à ma plus grande joie, est de réflexion et de proposition. C'est une somme de 15 milliards de francs qui est prévue, et nous avons pour tâche de la réduire. (...) En 1989, pour un anniversaire fantastique, il est important de présenter une France fière de ses traditions et profondément innovatrice. Si nous travaillons bien, l'opération peut être bénéficiaire pour la France. Il appartiendra au président de la République de voir si nos propositions lui conviennent et de confier éventuellement à M. Bordaz et à moi-même le soin de continuer. (...) Nous avons comme règle, comme obligation impérieuse, de ne faire aucun hébergement en dur qui ne corresponde pas à une nécessité profonde avant, pendant et après l'exposition. Au niveau du marketing, nous voulons vendre des tas de produits français et, pour cela, il s'agit de présenter une image globale de la France, y compris des DOM-TOM. Nous souhaitons que l'on mobilise l'imagination de tous, et surtout celle des jeunes. »*

Outre les anciens terrains Citroën et Bercy, les sites de la Villette et de la tête Défense pourraient être intégrés dans le concept de l'expo.

(1) Gentils organisateurs.

Une élection cantonale

HAUTE-CORSE : canton de Fiumalto-d'Ampugnani (2[e] tour).

Inscr., 4 380 ; vot., 3 079 ; suffr. expr., 2 991. MM. Pierre Grimaldi, U.D.F., maire de La Porta, 2 098 voix, *ÉLU* ; Francis Marcantei, P.C., 893.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre-Paul Giacomi, ancien député R.P.R., maire de Prmo, décédé le 7 janvier dernier. Conseiller général depuis 1973, Pierre-Paul Giacomi avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1982 avec 1 796 voix contre 581 à M. Branca (M.R.G.), 206 à M. Orsoni (P.S.) et 197 à M. Vittori (P.C.). Il y avait eu 2 780 suffrages exprimés et 2 835 votants sur 4 408 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, M. Grimaldi était arrivé en tête avec 1 142 suffrages contre 1 057 à M. Balesi (R.P.R.), 816 à M. Marcantei (P.C.) et 90 à M. Charles-Félix Giacomi (div. dr.). Il y avait eu 3 105 suffrages exprimés et 3 122 votants sur 4 381 inscrits.

Elu avec 70,14 % des exprimés alors que son prédécesseur l'avait emporté en mars 1982 avec 64,60 % des voix, M. Grimaldi, qui bénéficiait du désistement du candidat R.P.R., n'a pas fait le « plein » des voix de l'opposition du premier tour : son manque à gagner est de 191. En revanche, le représentant communiste, candidat unique de la majorité, gagne 77 suffrages d'un tour à l'autre.

Dans les cabinets ministériels

● *Au cabinet de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget,* MM. Philippe Lagayette, directeur de cabinet, et Gilles Benoist, chef de cabinet, sont confirmés dans leurs fonctions.

● *Au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale,* M. Jean-Charles Naouri est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. Il en est de même pour M. François Laumonier, comme chef de cabinet et pour MM. Charles Renard et Régis Paranque, comme chargés de mission auprès du ministre. Sont également nommés comme chargés de mission auprès du ministre, M[me] Martine Aubry et M. Hubert Lesire-Ogrel, précédemment chargé de mission. MM. André gauron, François Mercereau, Gérard Moreau et Guy Wormms conservent leurs fonctions de conseillers techniques. M. Charles Renard est nommé conseiller technique. M. François-Xavier Bordeaux est reconduit dans ses fonctions d'attaché parlementaire.

● *Au cabinet de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation,* M. Maurice Grimaud, préfet honoraire, est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. Il en est de même pour MM. Claude Bussière, directeur adjoint de cabinet, Yvon Ollivier, conseiller technique auprès du ministre, Philippe Grégoire, chef de cabinet, M[me] Hélène de Percin, chef adjoint de cabinet, chargé du secrétariat particulier, MM. Michel Chappat, François Roussely et Olivier Schrameck, conseillers techniques, M[me] Aimée Dubos, attachée parlementaire, et M[lle] Claude Baraf, attachée de presse.

● *Au cabinet de M. Charles Fiterman, ministre des transports,* M. André Jaegle, ingénieur en chef géographe, est nommé directeur adjoint de cabinet, chargé des affaires économiques. M. Etienne Camy-Peyret a été confirmé dans ses fonctions de conseiller technique, chargé des affaires sociales. Il en est de même pour MM. Laurent Barbaroux, Pierre Begault et Jean-Paul Jouary, conseillers techniques, Daniel Davisse, chef de cabinet, Antoine Porcu, attaché parlementaire, M[me] Amélie Dreyfus, attachée de presse, et M[me] Anna Clerambourg, chef du secrétariat particulier.

● *Au cabinet de M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la Justice,* M. Henri Jacquemin, avocat général près la cour d'appel de Paris, est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. Il en est de même pour M. Pierre Lyon-Caen, directeur adjoint de cabinet ; pour MM. Hubert Dujardin, Jean Favard, Jean-Pierre Pech, M[me] Marie-Françoise Petit et M. Jean-Marc Sauvé, comme conseillers techniques ; pour M. Charley Chetrit, comme chargé de mission ; pour M[me] Françoise Toubol-Fischer, comme attachée parlementaire ; et pour M[me] Martine Denis-Linton, comme chef de cabinet.

● *Au cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures,* M. François Scheer est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet.

● *Au cabinet de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche,* MM. Louis Schweitzer, directeur de cabinet, et Olivier Marec, chef de cabinet sont reconduits dans leurs fonctions, fonctions qu'ils occupaient précédemment au ministère du budget.

● *Au cabinet de M[me] Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme,* MM. Bernard Goury et Patrick Subremon, sont nommés respectivement directeur de cabinet et chef de cabinet, fonctions qu'ils occupaient précédemment au ministère de l'agriculture. M. Gérard Ganser est nommé directeur adjoint de cabinet.

● *Au cabinet de M. Georges Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement,* M. Patrice Chevallier, directeur du cabinet, et M. Philippe Martin, chef de cabinet, sont confirmés dans leurs fonctions.

● *Au cabinet de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle,* M. Guy Matteudi, directeur du cabinet, et M. Maurice Perche, chef de cabinet, sont confirmés dans leurs fonctions.

● *Au cabinet de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture,* MM. Jacques Sallois, directeur de cabinet, André Larquié, chargé de mission auprès du ministre, et Gilbert Estève, chef de cabinet, ont été confirmés dans leurs fonctions.

● *Au cabinet de M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes,* M. Philippe Peltier est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. M. Jean-Yves Goeau-Brissonière, précédemment conseiller technique, chargé des relations avec l'Assemblée des Communautés européennes, est nommé chargé de mission auprès du ministre. M. Fabrice Lorillon est confirmé dans ses fonctions de conseiller technique. MM. Claude Bernet et Jacques-André Pichot sont nommés conseillers techniques. M[me] Anne Hofmann et M. Roger Blanchard, qui était précédemment conseiller technique chargé des relations avec le Parlement français, sont nommés attachés parlementaires.

● *Au cabinet de M. Jack Ralite, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de l'emploi,* M. Jacques Latrille est nommé directeur de cabinet, fonctions qu'il occupait précédemment au ministère de la santé. Il en est de même pour M. Jacques Blache, chargé de mission (relations avec le Parlement).

● *Au cabinet de M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives,* M. Jean-Claude Poulain, né en juin 1922, ancien ouvrier métallurgiste, auteur de plusieurs ouvrages sur le travail, est nommé chef de cabinet. M. René Bidouze est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet. Il en est de même pour MM. Pierre Gaborit, professeur des universités, Jean-Louis Balland, directeur départemental adjoint des P.T.T. comme conseillers techniques, pour M[lle] Martine Abrioux comme attachée parlementaire et pour M[me] Evelyne Leroux comme attachée de presse, chargé du secrétariat particulier.

● *Au cabinet de M. François Autain,* secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, M. Jacques Isnardi, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur.

[Né le 3 avril 1942 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Jacques Isnardi a dirigé les cabinets de plusieurs préfets, dans des départements, entre 1968 et 1972, avant de devenir, successivement, sous-préfet de Saint-Claude (Jura), d'Avallon (Yonne) et Fougères (Ille-et-Vilaine). Depuis novembre 1981, il était secrétaire général de la commission nationale pour le logement des immigrés.]

● *Au cabinet de M. Daniel Benoist, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées,* M. Alain Gillette est confirmé dans ses fonctions de directeur de cabinet.

● *Au cabinet de M. René Souchon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt,* M. Jacques Descargues, précédemment attaché parlementaire de M[me] Edith Cresson, ministre de l'agriculture, est nommé chef de cabinet.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA SITUATION DES IMMIGRÉS
ET LA MONTÉE DU RACISME

GRENOBLE : Mgr Matagrin plaide pour la tolérance

De notre correspondant

Grenoble. — A l'occasion de Pâques, Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, a exprimé l'inquiétude de l'Eglise catholique devant la montée du racisme. « *Dans certaines villes de France, et tout près de nous, à Vénissieux, il s'est passé des drames. Des drames semblables pourraient se dérouler dans l'agglomération de Grenoble et dans l'Isère. Il est urgent que nous en prenions conscience. Par des paroles, des attitudes ou des actes inconsidérés, on est en train de laisser se développer un climat d'intolérance, sinon de violence (...).*

» *L'une des grandes questions posées à la nation française est de savoir si nous sommes capables de créer les conditions d'une société vraiment respectueuse de toutes les cultures où pourront cohabiter pacifiquement des hommes et des femmes venant de diverses nationalités et appartenant à plusieurs religions.* »

Les inquiétudes de M. Dubedout

Evoquant la récente campagne électorale, Mgr Matagrin a déclaré : « *Au cours des derniers mois et spécialement pendant la campagne électorale, la situation des travailleurs immigrés en France est redevenue plus préoccupante en ce qui concerne spécialement ceux qui sont issus de la civilisation arabo-musulmane. Des paroles excessives ont été prononcées de tous côtés. On a cédé à l'amalgame simplificateur et faux entre l'insécurité et l'immigration ou bien à des réactions de peur et de racisme.* »

Pour sa part, l'ancien maire socialiste de Grenoble, M. Hubert Dubedout, dans un « libre propos » publié le 31 mars par *le Dauphiné libéré*, souligne comment « *des mouvements profonds, portés par des rumeurs, s'amplifient en période électorale puis déferlent : les croyants cessent de s'appuyer sur des faits, l'opinion se formant par le bouche à oreille. Tout cela peut se traduire par un comportement politique de type populiste, irraisonné, exploité en sous main par la droite, qui se donne bonne conscience en refusant de se salir les mains... en apparence. C'est ainsi que se cristallisa la monté du fascisme en 1934. En serions-nous là en 1983 ?* »

Citant les villes de Grenoble, de Dreux et de Roubaix, M. Dubedout écrit aussi : « *Dans toutes ces villes, la rumeur insidieuse a fait son chemin sous des formes les plus inattendues. A Grenoble, on m'a inventé une grand-mère puis une mère kabyles. Pour certains, j'aurais même changé de nom pour le franciser. Le plus grave à mes yeux ? C'est que j'étais mis en demeure par lettre de produire mon état civil pour prouver le contraire : même des amis politiques souhaitaient que je le fasse pour couper court à la rumeur.*

» *Grenoblois, alerte ! Cela nous rappelle une époque odieuse : pendant la guerre, combien de Français étaient assez pleutres pour produire leur livret de famille afin de démontrer qu'ils n'étaient pas juifs.* » — C. F.

VÉNISSIEUX : Mgr Decourtray aux Minguettes

De notre correspondant

Lyon. — Dans la soirée de vendredi 1er avril, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, s'est rendu dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), où, après avoir « *rencontré les chrétiens* [une centaine] *et l'équipe des prêtres du secteur, pour être mieux informé et agir en accord avec eux* », il a rendu visite aux onze jeunes Maghrébins qui observent une grève de la faim depuis le 28 mars (*le Monde* du 1er avril).

Désigné par les grévistes, sans avoir été consulté, comme l'un de leurs quatre « médiateurs », Mgr Decourtray avoue avoir été « *pris de court* », mais, dit-il, « *j'ai accepté la confiance que ces jeunes m'ont faite* ». Toutefois, face à une situation qu'il juge « *très délicate, presque explosive, où des vies humaines sont en jeu* », il a choisi de mener une action différente de celle des trois autres « médiateurs » (1). « *Pour briser l'engrenage de la peur et de la méfiance*, explique-t-il, *il faut un effort d'ordre carrément spirituel* ».

N'excluant pas de « *rendre service à la société si les pouvoirs publics le demandent* », il souhaite avoir un rôle « *original* » : « *Je suis un homme de Dieu et je tiens à ce que ce soit perceptible* ». Ainsi il ne faisait pas partie de la délégation reçue samedi matin 2 avril par M. Olivier Philip, commissaire de la République, préfet du Rhône. Pendant plus d'une heure, trois jeunes représentants des grévistes de la faim, accompagnés des trois « médiateurs » et de M. Paul Fischer, premier adjoint au maire de Vénissieux, ont rappelé à M. Philip leurs deux revendications principales : création d'une commission d'enquête sur les événements du 21 mars et mise en route d'un chantier de réhabilitation des Minguettes auquel seraient associés les jeunes du quartier.

« *Le préfet nous a entendus, il va alerter les services du premier ministre* », a déclaré l'un des trois jeunes gens à sa sortie de la préfecture. Mais en attendant de « *voir quelque chose de concret* », les grévistes de la faim poursuivent leur action. — J.-J. B.

(1) Mme Marie-Josèphe Sublet, député P.S. du Rhône, Me Paul Bouchet, ancien bâtonnier, et M. François Cordier, secrétaire de l'union départementale C.F.D.T.

FAITS ET JUGEMENTS

Corse : les limites de la méthode Broussard

Bastia. — Cent trente-deux attentats ont été commis en Corse durant le premier trimestre 1983, contre soixante-dix-huit pour la même période en 1982. Cette progression très sensible des actions violentes, perpétrées en majorité contre des non-Corses, laisse apparaître sur ce point les limites de l'action engagée par M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, depuis son arrivée dans l'île, le 10 janvier dernier.

Il faut toutefois remarquer que le premier trimestre de 1982 avait été une période de trêve relative, malgré le sanglant épisode du 11 février, durant lequel un légionnaire avait été tué et trois autres militaires blessés. On avait dénombré cette nuit-là vingt-cinq attentats, tous revendiqués par le F.L.N.C. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année passée que les plasticages avaient repris à une cadence d'une centaine par mois, soit, sur l'année entière, une moyenne annuelle de soixante-six attentats, alors que pour le premier trimestre de 1983, celle-ci se situe à quarante-quatre.

Au cabinet du commissaire Broussard, on insiste sur cette « décrue » entre la fin de l'année passée et celle qui a commencé. Autre caractéristique : Ajaccio et Bastia sont épargnés. En revanche, les petites villes et les villages, où la présence policière est plus relâchée, sont le nouveau théâtre des *dinamiteros*. Enfin depuis janvier, cent quatre personnes ont été écrouées, provoquant des difficultés dans les prisons d'Ajaccio et de Bastia, particulièrement exiguës et vétustes. Parmi ces prévenus, un sur dix seraient des « politiques ». — *(Corresp.)*

● *Saisies de drogue*. — La police suisse a saisi dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 avril plus de huit kilos d'héroïne dans le plafond d'une couchette du train Amsterdam-Rome. Dans un communiqué diffusé samedi à Bâle, la police a indiqué qu'aucun suspect n'avait été arrêté. La police avait surveillé le wagon en question depuis Emmerich, en Allemagne fédérale, mais personne n'est venu prendre livraison de cette drogue. D'autre part, la police de l'aéroport Kennedy de New-York a saisi dimanche 3 avril plus de sept kilos d'héroïne, en arrêtant un procureur pakistanais et un employé de la compagnie Air-India. Le procureur, M. Chaudry Alam, était arrivé de Paris sur un vol d'Air-France. Les deux hommes risquent jusqu'à quinze ans de prison. L'héroïne se vend, approximativement, au prix de deux millions de dollars le kilo. — *(A.P., Reuter.)*

SPORTS

TENNIS

Wilander, prince de Monaco

Monaco. — L'Open de Monte-Carlo a été gagné, dimanche 3 avril, par le Suédois Mats Wilander, dix-huit ans, en passe de remplacer son illustre aîné et compatriote Bjorn Borg, au moment où celui-ci se retire officiellement de la compétition. Cette victoire le consacre comme le meilleur joueur sur terre battue du début de saison et confirme son titre conquis l'an dernier, sur la même surface, aux Internationaux de France. Toutefois, à la différence de la finale de Roland-Garros, où il avait dû lutter cinq sets contre l'Argentin Guillermo Vilas, la finale monégasque, enlevée en trois sets (6-1, 6-2, 6-3) aux dépens de l'Américain Mel Purcell, vingt-trois ans, trentième au classement A.T.P., ne lui posa aucun problème.

Considéré par les grandes raquettes comme une épreuve de rodage, le tournoi avait enregistré, outre deux journées d'une pluie qui perturba l'ordre des parties, une hécatombe des favoris étrangers : Lendl, José-Luis Clerc, Hooper, Higueras, Gomez et Taroczy au premier tour.

Le programme de samedi, surchargé en raison de l'interruption des matches de la veille, avait obligé les organisateurs à enchaîner les quarts de finale et les demi-finales. Les « vieilles tiges » qui avaient miraculeusement gagné le matin deux rencontres acharnées, Orantès sur Noah, Barazzutti sur Vilas, furent incontestablement lésées de ne pouvoir bénéficier d'un repos suffisant avant d'affronter respectivement Purcell et Wilander.

De notre envoyé spécial

Le Country-Club de Monte-Carlo n'a pas manqué sa tradition en consacrant, ce dimanche de Pâques, en la personne de Mats Wilander, le plus brillant représentant de la toute jeune génération. Par une délicate attention, le prince Rainier avait tenu à inviter Borg dans sa loge afin de l'associer à ses côtés à la petite fête de la finale. Juste hommage rendu aux dix années de lumière sportive qu'a fait vivre aux foules la première idole du tennis.

En fait de lumière, c'est plutôt à un crépuscule d'anciens combattants que le tournoi nous a fait assister en cette fin de semaine. Pour peu que Ilie Nastase eût battu Purcell (il s'en est fallu d'un cheveu) le Roumain de trente-six ans avait une chance de se compter en demi-finale, avec Manuel Orantès, trente-quatre ans, et Corrado Barazzutti, trente ans. Heureusement, Mel Purcell, le « *dark horse* » aux cheveux de lin, connut la chance inouïe, totalement imprévue au départ, de se retrouver en finale.

Cette finale sans histoire où l'Américain, néanmoins, se battit avec courage, et où Mats Wilander joua le « *cavalier seul* », eut le mérite de montrer le jeune Suédois dans la totale liberté de ses actions. Jeu de jambes remarquable, les pieds à plat, sans grand fléchissement, art du replacement économique instantané dans le court, d'où il peut distribuer le jeu en diagonale et monter en deux foulées à la volée, régularité certes de la relance, et notamment du revers à deux mains, mais aussi attaques grand angle, retours de service fulminants et lobs au millimètre. Purcell, avec sa physionomie d'éphèbe éberlué, n'en croyait pas ses yeux.

Demi-finales crépusculaires

Wilander avait fait sa meilleure partie le samedi matin contre Henri Leconte, le tombeur de Borg. Nullement décontenancé par la cadence du Suédois, rengorgé et sûr de lui à son habitude, le numéro deux français avait fait à peu près jeu égal jusqu'à cinq partout. C'est alors que Wilander embraya la vitesse supérieure et se mit à passer notre volleyeur national sous tous les angles. Résultat : huit jeux de rang et le match dans sa poche : 7-5, 6-0. Ce quart de finale s'était disputé, samedi matin, sur le court numéro un, tandis que, sur le court numéro deux voisin, Yannick Noah en décousait avec Manuel Orantès. Après avoir enlevé assez facilement le premier set, Noah obtenait deux balles de match à 5-4. A ce moment le petit Espagnol refit surface : il raccrocha sa deuxième manche au *tie break* et, profitant sur sa lancée des erreurs de son adversaire, notamment en revers, il rallia le poteau par le score de 2-6, 7-6, 6-2. Cette défaite du numéro 1 français, qui n'a pas la moindre importance à nos yeux en ce début de saison, propulsait Orantès en demi-finale contre Purcell.

L'après-midi, ce fut une autre chanson, celle qu'affecte Orantès quand les jeux ne tournent pas rond. Traînant ostensiblement la jambe, sa mine « banderillero du pauvre » plus ténébreuse que jamais, il laissa filer le premier set. Au second, ce fut pire : à 2-1 en faveur de Purcell, l'Espagnol gagna la chaise d'arbitre et déclara abandonner. Quelques sifflets seulement sanctionnèrent sa sortie du court : fameuse indulgence de la part de cochons de payants ! Juste avant cette triste exhibition, Corrado Barazzutti jouait pour la deuxième fois de la journée sur le central comme pour dire : « *Il est des morts qu'il faut qu'on tue !* » Après avoir éliminé à l'arraché le matin un Guillermo Vilas particulièrement lourdaud en fin de partie, l'Italien courait encore sa chance. Même en pure perte contre Wilander, l'exploit le plus roboratif de ce tournoi accompli par un revenant qui, avant Vilas, avait battu tour à tour Solomon, Edmondson, et avait dû passer par les *qualifications* — mot symbolique !

OLIVIER MERLIN.

MOTOCYCLISME

LE GRAND PRIX DE FRANCE AU MANS

Le triplé des Honda

Correspondance

Le Mans. — *Deuxième épreuve du championnat du monde de vitesse* de la saison, le Grand Prix de France, disputé par une température hivernale, dimanche 3 avril au Mans, a été gagné, dans la catégorie des *500 cm3, par trois* Honda, *pilotées par* l'Américain Freddy Spencer (premier), déjà vainqueur en Afrique du Sud, l'Italien Marco Luchinelli (deuxième), le Britannique Haslam (troisième). Les Français ont dû se contenter d'une place d'honneur avec Marc Fontan (sixième).

Le Grand Prix, qui a été marqué par de nombreuses chutes, a été endeuillé par la mort du pilote suisse Michel Frutschi. Après le décès du Japonais Iwao Ishikawa, survenu après les essais, mardi 29 mars, c'est le deuxième accident mortel enregistré lors du Grand Prix.

Le Mans, un jour de tempête de neige, saisi par le déferlement du phénomène moto pour une immense offrande au dieu vitesse. Une foule de motards gelés, cagoule sur la *tête*, casque à la main, les pieds trempés mais l'esprit fiévreux, venus adorer leurs idoles.

Premier lieu sacré, le paddock, où vivent les coureurs en attendant le moment fatidique. Il est réservé aux initiés et à quelques privilégiés. On peut y retrouver, pêle-mêle, le camion rouge et noir du « team Alain Delon », la Mercedes de Barry Sheene, qui, cette fois-ci, n'est pas venu en Rolls, une Bentley immatriculée à Madrid, la tente du champion du monde français Jean-Louis Tournadre, *immaculée*, sous laquelle son père opère des miracles mécaniques. Comme il se doit, les véhicules Honda, gigantesques, sont à la mesure des ambitions du numéro un japonais. Le visiteur est appelé à marcher entre des tentes d'une inégale richesse, à franchir une forêt de fils électriques, et à éviter, à la façon des toréadors, les nombreuses motos de poche qui servent au déplacement des pilotes et des mécaniciens.

Pendant ce temps, les commanditaires dilapident leurs budgets en distribuant des casquettes aux couleurs de leur société. C'est une cohue de foire qui se fait photographier devant le camion Pernod, avec un bob à 45 degrés...

L'heure du départ approche ; les motos rejoignent la ligne dans le hurlement des accélérations stridantes, tandis que les hommes de l'ombre courent dans les stands, ces petits box peints de toutes les couleurs et grands comme une chambre de bonne.

En 250 cm3, c'est le « régime sans sel » : les écuries alignent froidement des caddies remplis de pneus, des boîtes à outils et des tubes de graisse tandis que des mécanos aux couleurs de cambouis côtoient des femmes bon chic bon genre venus frémir aux odeurs des gaz d'échappement, acre mélange de ricin et de brûlé. En 500 cm3, c'est la « grande carte » : on pénètre dans le domaine des machines d'usine, et les Japonais sont présents, monstres d'organisation et de sang-froid. Trois taches de couleur dans les stands indiquent au néophyte les forces en présence : le rouge Honda, couleur traditionnelle de la marque, celui plus inhabituel des Yamaha, naguère bleu pastele et le jaune et blanc agressif des Suzuki. Si les forces d'une écurie se mesurent en nombre de blousons au bord de la piste, il y a bien alors trois leaders. Mais ces forces de frappe qui opèrent en coulisses sont presque inutiles : pour gagner une course de quarante minutes, à plus de 150 km/h de moyenne, il ne faut pas s'arrêter au stand.

15 heures : départ des 500 cm3 : les deux Honda partent comme des bombes ; la Yamaha de Roberts perd du terrain ; celle de Lawson refuse de partir et rentre, en roue libre, au stand. Le personnel Honda suit la machine jusqu'au bout de son chemin de croix, avec un léger sourire sur les lèvres, tandis que, du côté de Yamaha, on encaisse ce coup dur sans broncher. Seul l'Italien Agostini, responsable de l'équipe, rejoint en courant la moto pendant que Jean-Claude Olivier, le P.-D.G. de Yamaha-France, des boules Quiès de formule 1 dans les oreilles, fait triste mine. Tour à tour, 135les deux Suzuki rentrent au stand : on ne répare pas, car la course est déjà perdue et Mamola discute longuement avec Uncini, au milieu d'une foule de badauds, tandis que Stéphanie, l'amie de Barry Sheene, suit avec intérêt les *excellentes performances* du numéro 7.

Aucune moto rentrée au stand après avoir été signalée par un drapeau jaune et un coup de klaxon ne repartira en course : s'arrêter, c'est déjà perdre. Dernière image du Grand Prix, une moto jaune appuyée contre un mur, le casque du pilote sur la selle. L'abandon...

DOMINIQUE GAUTRON.

DEUX ACCIDENTS MORTELS

Victime d'une chute dans la courbe du « chemin aux bœufs » sur le circuit Bugatti, le pilote suisse Michel Frutschi, qui souffrait d'un enfoncement de la cage thoracique et d'une fracture ouverte du fémur, est décédé à l'hôpital du Mans le 3 avril des suites de ses blessures.

L'accident s'est produit au sixième tour de la course, dans cette partie du circuit que les pilotes abordent à près de 250 kilomètres/heure. La roue avant de la moto est partie en glissade, entraînant le pilote suisse dans une chute mortelle.

Michel Frutschi, qui était âgé de vingt-huit ans, vivait à Tannay, près de Genève. Ayant commencé la compétition en 1975, il avait terminé deuxième du *Bol d'Or* en 1977, au guidon d'une Kawasaki, et pilotait depuis deux saisons sous les couleurs de Honda. Il avait gagné, l'an passé à Nogaro, le Grand Prix de France des 500 cm3.

Victime d'un traumatisme crânien à la suite d'une chute provoquée par un accrochage avec l'Italien Loris Reggiani, lors des essais libres du mardi 30 mars, le Japonais Iwao Ishikawa est également décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de Tours, où il avait été transporté.

CYCLISME

Raas le « Flandrien »

Difficulté caractéristique du tour des Flandres, le Koppenberg est un entonnoir dans lequel vient s'engouffrer le peloton peu après la mi-course et qui élimine systématiquement une centaine de concurrents. Seuls les mieux placés — de dix à vingt coureurs selon les circonstances — parviennent à escalader l'obstacle à vélo. Les autres doivent mettre pied à terre quand ils ne sont pas immobilisés par des chutes ; et pour le plus grand nombre l'épreuve prend fin à cet endroit. Les champions, dans leur majorité, désapprouvent la sévérité excessive d'un tel itinéraire, à commencer par Bernard Hinault qui refuse de participer à la classique belge depuis plusieurs années. On ne comptait d'ailleurs, dimanche 3 avril, que huit Français au départ de Saint-Nicolas.

Toutefois, ce sont en général les hommes forts — et pas uniquement les plus habiles — qui émergent au sommet de cet étroit boyau de 450 mètres dont la dénivellation atteint 20 %. Bien qu'il soit situé à 120 kilomètres de l'arrivée à Meerbeke et que la fin de parcours comporte une multitude de côtes meurtrières à l'image du mur de Grammont, le Koppenberg désigne souvent le futur vainqueur. Le Néerlandais Jan Raas, qui l'a passé dimanche 3 avril en tête, a remporté le tour des Flandres avec 1 min. 36 sec. d'avance sur son équipier Ludo Peeters au terme d'une échappée solitaire de 15 kilomètres. Régulièrement pointé aux avants postes, il s'est affirmé le plus méritant. C'est très logiquement qu'il a renouvelé sa victoire de 1979. Classé onzième et premier Français, Gilbert Duclos-Lassalle a également franchi le Koppenberg en bonne position. — J. A.

RUGBY

Victoire « historique » de Perpignan sur Béziers

Huitièmes de finale du challenge Yves-du-Manoir à sensation les 2 et 3 avril. Non seulement le tenant du titre, Dax, a été largement dominé par Tarbes (18 à 9) à Mont-de-Marsan ; non seulement Biarritz, hors course en championnat, a porté un sévère 18-0 à Pau sur le terrain de Dax, mais encore Perpignan a mis un terme à quinze ans de domination biterroise, sur un score sans appel de 29 à 9 obtenu à Carcassonne.

Certes, Béziers n'est plus tout à fait la grande équipe qui a dominé l'ovale français pendant une décennie. Toutefois, ces résultats en championnat (troisième position dans le tableau final) ne laissaient pas supposer que l'addition serait aussi lourde face à l'U.S.A.P., cet « ennemi héréditaire ». Toujours privés de Palmié et de Lacans, les Languedociens eurent en face d'eux des Catalans euphoriques avec un pack dominateur et un Jean-Marc Bourret dans toute la possession de ses moyens à l'ouverture. Bref, Perpignan inscrivit quatre essais, dont deux transformés, et trois pénalités contre un essai transformé et une pénalité à Béziers pour cette « victoire historique ».

Au reste, Narbonne, le leader du championnat, a eu d'assez sérieuses difficultés à Valence pour venir à bout de Montferrand (18-15).

RÉSULTATS

Aviron

OXFORD BAT CAMBRIDGE

La cent vingt-neuvième édition de la « boat-race », défi à la rame entre les étudiants d'Oxford et de Cambridge sur la distance de 6 800 mètres entre Putney et Mortlake sur la Tamise a été gagnée pour la huitième année consécutive par le « huit » oxonien, barré par une femme.

Boxe

AARON PRYOR RESTE CHAMPION DU MONDE DES SUPER-LÉGERS

Le champion du monde des poids super-légers (W.B.A.), l'Américain Aaron Pryor, a conservé son titre le 2 avril, à Atlantic City, en battant par arrêt de l'arbitre à la troisième reprise le Sud-Coréen Sang-Hyun Kim.

Escrime

CHAMPIONNATS DU MONDE DES MOINS DE VINGT ANS : LAURENCE MODAINE MÉDAILLE D'ARGENT

La Lilloise Laurence Modaine, championne du monde des moins de vingt ans 1982, a cédé son titre, le 3 avril, à l'Italienne Dorina Vaccaroni qui l'a battue (8-3) en finale de l'édition 1983 de ces championnats disputés à Budapest. C'était la troisième médaille d'or des bretteurs transalpins qui ont aussi remporté le sabre avec Marin et le fleuret masculin avec Vitalista.

Kendo

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Jean-Claude Girot est devenu champion d'Europe de kendo dimanche 3 avril à Chambéry. La victoire par équipe est revenue à la R.F.A., qui s'est imposée en finale à la France, championne d'Europe en titre.

Ski nordique

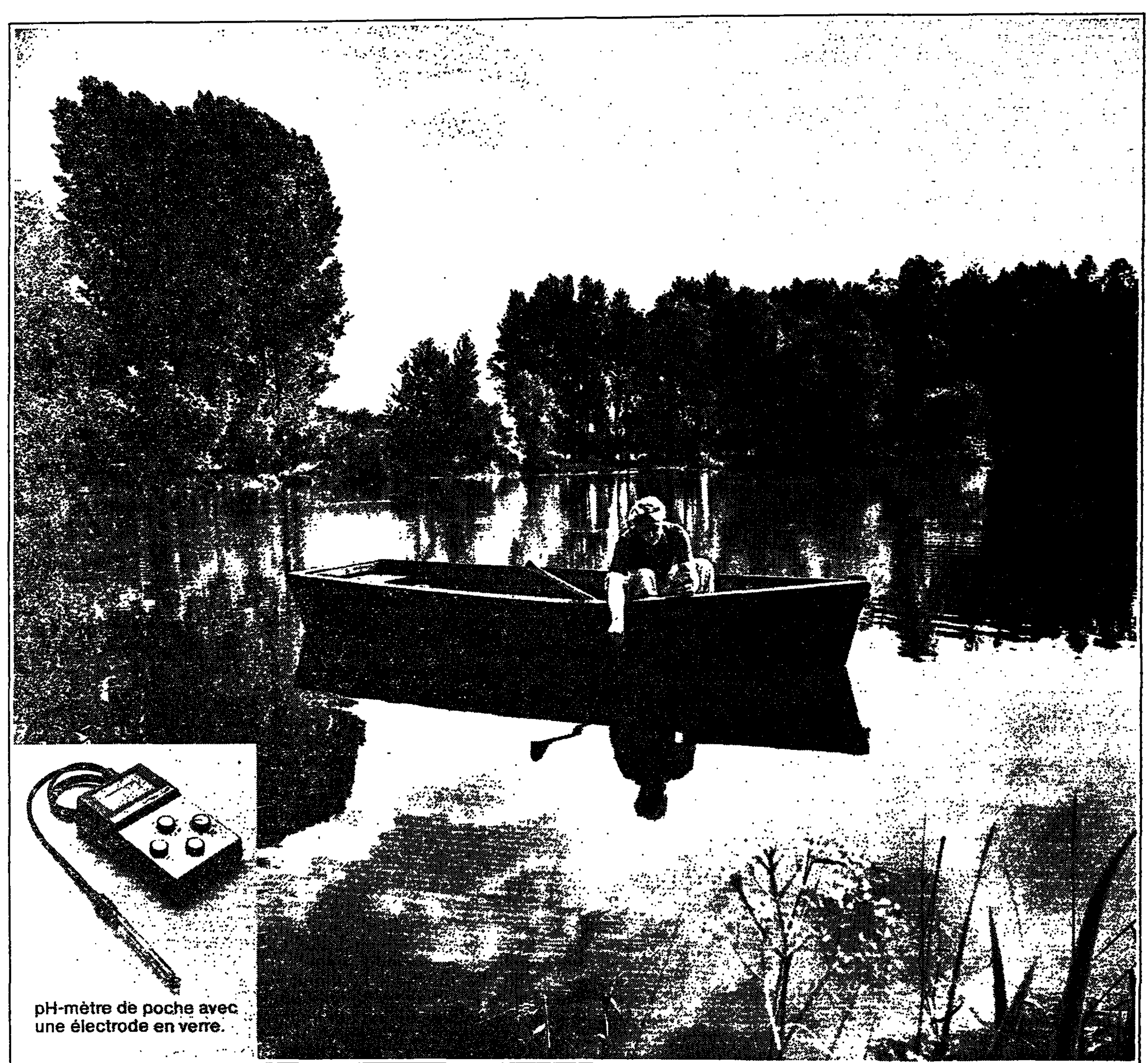
CHAMPIONNATS DE FRANCE (50 km et 20 km)

Messieurs. — 50 km : Fargeix (Auvergne), 2 h 37 min 20 sec ; 2. Sandoz (Suisse), 2 h 37 min 52 sec ; 3. Badonnel (Vosges), 2 h 39 min 21 sec ; 4. Locatelli (Dauphiné), 2 h 40 min 37 sec ; 5. Saillet (Dauphiné), 2 h 40 min 46 sec, etc.

Dames. — 20 km : 1. G. Frasse-Sombet (Dauphiné), 1 h 6 min 53 sec ; 2. J. Poirot (Vosges), 1 h 7 min 11 sec ; 3. M. Missillier (Mont-Blanc), 1 h 8 min 27 sec ; 4. M. Galland (Dauphiné), 1 h 8 min 43 sec ; 5. M. Devaux (Dauphiné), 1 h 10 min 23 sec, etc.

Que savez-vous du verre?

Cette eau est en danger. Un verre spécial en a fait le diagnostic.



Mesurer la valeur pH avec un pH-mètre de poche de Schott-Geräte, Hofheim, est aussi simple que de prendre une température.

Des pluies acides ou des bruines à teneur en anhydride sulfureux peuvent à la longue être dangereux pour un lac. Mais on peut y remédier. Déceler ce danger rapidement est possible grâce à un verre particulier. Avec une électrode *en verre* et un pH-mètre on peut mesurer la valeur pH indiquant le taux d'acidité du lac.

A l'origine le verre, puis l'électronique.

Il y a plus de 40 ans, Schott a inventé un verre qui, dans une solution liquide, comme l'eau d'un lac, produit une tension électrique. Celle-ci est directement fonction de la valeur pH de la solution. Nous avons donc mis au point, en même temps que le verre, une électrode hypersensible et un appareil électronique, capables de mesurer de façon précise une aussi faible tension. Le verre ainsi associé à l'électronique contribue à *la sauvegarde de nos plans* d'eau, en les protégeant d'une hyperacidification.

Cette électrode de pH en verre n'est qu'un exemple des propriétés particulières que nous pouvons donner au verre. Et les possibilités de ce matériau sont loin d'être épuisées: nous travaillons sans cesse à des projets de recherche et à de nouveaux produits.

Le Groupe SCHOTT.

34 entreprises avec 40 centres de production dans le monde entier, plus de 250 agences de distribution en France et à l'étranger. Un catalogue de plus de 50.000 articles et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.

SCHOTT FRANCE
6, rue des Bateliers, 92110 Clichy.



Nous perfectionnons sans cesse le verre.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

Le Plan en déshérence

Le ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, créé en juin 1981, n'a pas survécu au dernier remaniement ministériel. Le commissaire général du Plan ne s'en trouve pas pour autant libéré puisqu'un secrétaire d'État serait appelé à servir d'intermédiaire entre la rue de Martignac et l'hôtel Matignon. C'est le sort que subit également l'aménagement du territoire, la DATAR devant tomber elle aussi dans la corbeille de M. Jean Le Garrec.

LE ministère du Plan a disparu dans les remous du remaniement ministériel sans que cette disparition ait été saluée par la moindre protestation. Il peut paraître surprenant que l'opinion publique ne semble pas plus attacher d'importance au Plan aujourd'hui que sous le régime précédent, comme si cette institution avait perdu tout son attrait, qu'on la repeigne ou non aux couleurs socialistes. C'est à se demander si le moment n'est pas venu de supprimer un instrument qui a perdu sa force mobilisatrice et ne semble plus pouvoir être réformé.

L'histoire de la planification de l'économie française permet de mieux comprendre pourquoi ce qui fut considéré comme l'initiative la plus heureuse de l'après-guerre est progressivement devenu une machine administrative, avec ses lourdeurs et ses insignifiances.

Au sortir de la guerre, en 1944, la France n'avait pas seulement à relever ses ruines et à reconstruire ses usines : il lui fallait aussi rattraper un retard considérable en matière économique. C'est en découvrant l'état de faiblesse de notre industrie que Jean Monnet jugea utile de persuader le général de Gaulle qu'il fallait inventer une méthode pour rétablir la situation. Ce devait être « une méthode de convergence dans l'action et le moyen pour chacun de situer son effort par rapport à celui de tous », expliquera-t-il dans ses Mémoires. Jean Monnet voulait mettre en présence les trois composantes de l'économie nationale : l'administration, le patronat et les syndicats. « Puisque l'exécution du Plan exigera la collaboration de tous, il est indispensable que tous les éléments vitaux de la nation participent à son élaboration », indiquait-il dans le rapport général du Ier Plan. « C'est pour cela, ajoutait-il, que la méthode de travail proposée associe dans chaque secteur l'administration responsable, les experts les plus qualifiés et les représentants des syndicats professionnels (ouvriers, cadres et patrons). C'est ainsi seulement que les problèmes pourront être réglés par un échange permanent d'idées entre l'administration et le pays, dans une économie concertée, et non pas dans une économie à caractère bureaucratique ou corporatif. »

Prédire la croissance

La réussite fut indéniable, même si elle dut beaucoup à la situation du moment : puisque tout était à faire, tout pouvait se faire. Malheureusement, on se rangea trop vite à l'idée que l'on commandait au destin pour ne pas tomber dans une sombre léthargie dès lors que l'avenir ne fût plus conforme aux pronostics. Comme il était facile de prédire une croissance de 5,5 % en moyenne quand elle finissait par être de 6,1 % ! Ce fut le cas pour le IVe Plan qui couvrait les années 1961-1965.

Belle époque où l'on ne prenait pas trop de risques en se montrant optimiste : entre 1961 et 1973, la croissance a été en moyenne de 5,6 % et l'inflation de 4,6 %. Aussitôt après, tout s'est retourné, le premier choc pétrolier aidant, et les prévisions à moyen terme firent apparaître un avenir trop sombre pour que les premiers ministres aient plaisir à les publier. La tendance fut alors de faire du Plan un simple instrument de la politique gouvernementale, sinon un instrument de propagande. On n'oublie pas l'incident qui marqua le VIIIe Plan et qui opposa le premier ministre, M. Raymond Barre, au commissaire général, M. Michel Albert. Ce dernier, dans une lettre qui aurait dû rester secrète, reprocha au premier ministre d'une part, d'avoir fait rajouter au rapport un chapitre louant les mérites de la politique économique depuis que celui-ci était au pouvoir, d'autre part, d'avoir négligé le chômage en tant que tel pour n'en faire qu'un sous-produit de la production et de son développement.

M. Barre se souvenait-il des planificateurs du VIe Plan qui avaient prévu bien des choses sauf l'augmentation du prix du pétrole, alors qu'ils travaillaient pour les années 1971-1975 ? Ou bien se méfiait-il de ceux qui avaient fait du VIIe Plan un catalogue complet des revendications syndicales ? Le fait est qu'il n'a plus guère laissé de champ à l'imagination, contribuant du même coup à faire tomber la planification dans l'oubli.

D'indéniables réussites (on pense à la construction, au rattrapage du retard pour le téléphone) ont cependant jalonné les plans. Et l'on s'est souvent étendu sur les mérites d'un système qui permettait aux partenaires sociaux de se concerter sur l'avenir économique du pays. C'est même ce dernier avantage qui a continué de retenir l'attention quand on s'est rendu compte de l'idée abusive que l'on avait fini par se faire de la planification. La preuve n'a pas encore été faite que la préparation du IXe Plan ait suscité cette même réaction des partenaires sociaux.

L'arrivée des socialistes au pouvoir avait pu faire croire à un renouveau de la planification, tant cette notion paraît liée aux hommes de gauche, tant aussi les économistes du P.S. avaient insisté sur le rôle du Plan comme moyen de différenciation de leur politique économique. La personnalité du ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard, offrait les garanties du sérieux auquel on pouvait s'attendre, s'il ne s'agissait que de s'en tenir aux compétences. Mais ce choix relevait aussi, et surtout, de considérations politiques qui ont abouti à un blocage de la situation. Un ministre du Plan, s'il en fallait un, ne pouvait avoir qu'un rôle prépondérant au sein du gouvernement. M. Michel Rocard, candidat malheureux à la présidence de la République, ne pouvait tenir ce rôle. Il était clair pour tout le monde qu'une majorité des socialistes le lui interdiraient.

Cette paralysie à laquelle on a soumis le ministre a entraîné une paralysie du système que le départ de M. Rocard, pour un département à sa mesure, serait de nature à libérer. Mais alors que l'on pouvait espérer, à la faveur de ce remaniement, une nouvelle et convaincante définition du rôle de la planification, on n'a eu droit qu'au silence sur le sort de cet organisme. Tout juste nous affirme-t-on que M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, serait destiné à prendre la charge du Plan et de l'aménagement du territoire.

Outre que le Journal officiel reste muet sur les attributions du secrétaire d'État, on peut craindre que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets, et qu'interposer un ministre entre le secrétaire général au Plan et le premier ministre ne fasse qu'entretenir une confusion dont les services de la rue de Martignac n'ont que trop souffert depuis deux ans. Or le temps presse si l'on veut que le calendrier soit respecté. Le premier projet de loi du IXe Plan aurait déjà dû faire l'objet de discussions en comités interministériels, afin d'être présenté au Parlement pour la session de printemps.

N'étaient les engagements pris, on en viendrait à souhaiter une grande pause, presque un abandon du Plan, tant que les idées ne seraient pas remises en ordre sur ce point.

FRANÇOIS SIMON.

Pour un rééquilibrage sans récession

par PIERRE URI

SI la rigueur des temps exige la rigueur financière, les mesures adoptées ne sont pas, au total, plus mauvaises que d'autres. Pour l'énergie, il faut préserver l'incitation à l'économie de pétrole, et il n'y a pas de raison que l'électricité soit vendue beaucoup moins cher que dans les autres pays. La vignette sur le tabac et l'alcool doit diminuer les dépenses de maladie tout en apportant des recettes. Les majorations ou emprunts obligatoires ont pour défaut de laisser une fois de plus échapper ceux qui déjà échappent. Ceux qui ont un patrimoine peuvent s'acquitter en vendant d'autres titres, ceux qui n'ont que leur revenus pour vivre devront réduire leurs dépenses. Le livret A et l'épargne-logement ne sont pas les meilleurs véhicules d'une épargne longue. Une capacité d'hébergement insuffisante risque d'empêcher les étrangers de venir en France si les Français sont condamnés à rester chez eux ; on perdrait autant qu'on gagnerait à une mesure sur le tourisme qui évoque les démocraties populaires.

Trois conditions de réussite

Pour que ces mesures brutales réussissent, trois conditions doivent être envisagées :

● La première, c'est de faire comprendre à tous que ce qui est repris d'un côté ne peut être récupéré de l'autre par une augmentation des revenus nominaux. La hausse des produits d'importation ou celle des impôts ou cotisations ne peut être compensée sans contradiction. Si des majorations de salaires tentent de s'y ajuster, on n'aura rien gagné qu'une inflation supplémentaire. L'inflation, c'est la tentative vaine de distribuer deux fois les mêmes biens, en salaires directs et en prestations, le même argent aux producteurs étrangers et aux consommateurs français.

● La deuxième condition, c'est de ne pas dépasser la mesure. Une fraction du pouvoir d'achat était assurée par le déficit extérieur, c'est-à-dire un excédent d'importation qui appporte des biens et des services. Cette situation n'est, à l'évidence, plus tenable. Cette part du pouvoir d'achat est donc perdue, à moins, et c'est tout le dilemme, que la production s'accroisse d'un montant égal ou supérieur pour surmonter cette perte. Chercher, en revanche, à faire reposer le rétablissement extérieur sur la compression de la demande, c'est risquer une régression de la production qui soit un multiple du rééquilibre extérieur. C'est oublier, en outre, les chances que donnent une nouvelle relation des prix, une amélioration des marchés, les moyens de redresser la compétitivité et d'élargir les débouchés.

● La troisième condition c'est donc, au-delà des mesures immédiates, d'ouvrir des perspectives sans se tromper d'instruments.

Phénomène rare, une certaine remontée des matières premières se couple avec une baisse du pétrole au lieu que l'énergie et les produits primaires évoluent dans le même sens. Ce phénomène et la baisse des taux d'intérêt allégeront singulièrement la situation des pays du tiers-monde non pétroliers. Or le poids des matières premières dans la balance française est sans commune mesure avec celui du pétrole : il ne faut donc pas seulement regarder les coûts, mais les débouchés qui pourraient à nouveau s'ouvrir.

Le déplacement des charges

Comme on pouvait s'y attendre, le patronat reprend l'antienne des charges excessives. Il est vrai que dans d'autres pays on a tendu à les réduire. Il est vrai du même coup qu'on y a fait baisser la production industrielle et dans des proportions monstrueuses, fait monter le chômage. Quand le patronat comprendra-t-il que ce qu'il paie d'un côté, il le retrouve de l'autre ? Diminuer ses charges, c'est diminuer du même coup ses recettes, car son argent n'est pas perdu, qu'il s'agisse des commandes des administrations, des salaires versés, des prestations financées. Allons-nous céder à cette même illusion qui a causé partout tant de dommages à la production et à l'emploi ? Le vrai problème se pose en de tout autres termes. S'il y a un juste retour global, il ne vaut pas également pour tous les secteurs, car les mécanismes financiers en France comportent des transferts dont on n'a pas toujours mesuré les effets dommageables.

Le financement de la Sécurité sociale surcharge l'industrie parce qu'elle paie des compensations à d'autres régimes, en net, l'agriculture et les commerçants. Qui plus est, le principe du plafonnement aboutit à concentrer les charges sociales sur les salaires les plus bas et, par voie de conséquence, sur les branches en difficulté : n'est-il pas absurde de maintenir des mécanismes qui enfoncent ceux qui s'enfoncent ? Les charges des cotisations sociales seraient-elles tout simplement proportionnelles, comme en Allemagne, quel soulagement pour les industries de bas de gamme ! C'est de ce côté-là qu'il était légitime de demander une contribution accrue aux cadres : la plus longue espérance de vie fait qu'ils reçoivent plus de prestations qu'ils ne cotisent, au rebours des manœuvres qui ne récupèrent qu'une fraction de ce qui a été payé par eux, ou pour eux.

Ce n'est pas un sacrifice qui leur serait demandé, mais l'exacte compensation de leurs avantages : cet effort légitime vaudrait bien qu'on renonce à des augmentations aveugles des taux d'impôt sur le revenu qui ne frappent que ceux qui peuvent le moins échapper. La réduction des charges n'a pas de sens, le déplacement des charges est une exigence essentielle.

(Lire la suite page 8.)

Ne plus pénaliser les entreprises

Les décisions que vient de prendre le gouvernement comportent des mesures courageuses. Mais on peut penser qu'elles sont trop orientées vers la restriction (du pouvoir d'achat, des importations, de la consommation de devises par les touristes français) alors que le problème majeur de notre économie n'est pas de se restreindre mais de rétablir la compétitivité et le dynamisme des entreprises françaises. Que faudrait-il faire ? Le propos de l'auteur de l'article ci-dessous n'est pas de présenter un programme complet constituant une politique d'ensemble. Il est de proposer une mesure qui permettrait d'obtenir une amélioration simultanée des deux points critiques principaux, selon M. Edgar Faure, de l'économie française : d'une part, le poids excessif des charges qui pèsent sur les entreprises, d'autre part, le volume et l'accroissement du déficit du commerce extérieur. Pour l'auteur, ces phénomènes sont liés ; ils peuvent donc être traités ensemble.

par EDGAR FAURE

LA mesure que nous préconisons présente plusieurs avantages : la simplicité, l'applicabilité immédiate, la certitude d'une efficacité mesurée, la probabilité, par la suite, d'une efficacité progressive, le doublement des effets techniques par les effets psychologiques favorables.

Elle ne comporte pas de contrepartie négative : nous recommandons cependant, bien sûr, de l'administrer avec prudence et à dosage limité, sauf à tenir compte des résultats de l'expérience.

Rappelons les éléments de cette suggestion qui a déjà été formulée, en tout ou partie, à diverses reprises.

1) Diminution de quelques points des cotisations de charges sociales des entreprises.

Nous pensons que le chiffrage moyen de cette réduction peut être de 4 %. Celle-ci pourrait, le cas échéant, être modulée selon les secteurs, bien que notre préférence aille vers une formule générale.

2) Le déficit de ressources qui résultera inévitablement de cette mesure, par elle-même évidemment bénéfique, devra être compensé par une contribution budgétaire. Cependant il n'est pas nécessaire que cette compensation soit calculée à sommes rigoureusement égales. En effet, selon certains travaux du Plan, la diminution de trois points se traduira par la création de cent mille emplois, qui, elle-même, ne peut manquer d'entraîner des augmentations de recettes.

3) Cette nouvelle charge budgétaire appelle la fixation de ressources correspondantes (avec la même rectification marginale, car les créations d'emplois auront également un effet positif sur les recettes fiscales).

Ces ressources peuvent être variées. Il convient d'éliminer le recours à l'impôt direct, qui, entraînant une augmentation des salaires, annulerait tôt ou tard l'effet recherché. La formule la plus avantageuse consiste dans un recours partiel ou total à l'augmentation de la T.V.A.

Cette seconde mesure a elle-même un effet spécifique favorable, qui accentue et amplifie celui qui s'attache à la première. Elle égalise la situation des produits français et des produits étrangers concurrents, car les uns et les autres y sont soumis, puisque les uns et les autres les supportent, alors que seuls les produits français sont affectés, à travers leurs prix de revient, par les charges sociales.

L'objection principale

Mais des objections se sont fait jour. Elles ne sont point recevables ; toute la question est de savoir si le bon bout de la raison, comme dirait Rouletabille, l'emportera sur l'esprit de routine, sur les préjugés d'école, et sur l'obstination des médecins de Molière.

La critique porte sur la T.V.A. elle-même. On fait curieusement usage à ce sujet d'une étude émanant du Conseil supérieur des impôts, étude qui n'a en réalité aucun rapport avec le sujet. Elle met en lumière les inconvénients qui s'attachent, par hypothèse, à une augmentation de la T.V.A., « considérée isolément et sans contrepartie ». Or il est bien évident, que, si aucune contrepartie n'intervient, une majoration de cet impôt se traduit par une « augmentation correspondante des prix de vente », avec les conséquences en chaîne qui peuvent en résulter, c'est-à-dire, en fait, un effet inflationniste.

En revanche, il est bien noté que, même dans ces conditions, l'augmentation de la T.V.A. comporte un effet très favorable sur les comptes extérieurs, à savoir, pour deux points, une amélioration de la balance commerciale de l'ordre de 17 milliards de francs (presque un cinquième de notre déficit total !). Cet avantage sera évidemment diminué si l'on se limite, ce qui est un modèle possible, à un point. Telle est donc l'objection principale. Nous croyons inutile de traiter ici une autre observation adressée à la T.V.A., à savoir que cet impôt, au lieu d'être progressif (ce qui est tenu pour socialement préférable), serait plutôt dégressif.

En fait, un impôt sur la consommation — sur la base d'un taux donné — n'est ni progressif ni dégressif, puisqu'il est structurellement « proportionnel ». Il n'en reste pas moins que les riches paient plus que les pauvres car ils consomment davantage.

L'impôt est dégressif, nous dit-on, à cause de l'épargne ! Il est certain qu'un impôt sur la consommation ne peut atteindre le revenu épargné : c'est l'impôt sur le revenu qui assure cette mission, et il nous semble que la progressivité n'en est pas négligeable. Evidemment, si l'on veut décourager l'épargne, ce qui est proprement absurde et typiquement inflationniste, on peut instituer un impôt spécial sur l'épargne si l'on juge que l'impôt sur le revenu dans les hautes tranches n'en est pas un !

Critique de la critique

Ainsi, l'objection principale ne tient pas, car l'effet signalé est justement, dans notre système, annulé par la première mesure, à savoir la diminution des charges sociales. Les charges sociales des entreprises ne sont pas, comme certaines personnes mal informées semblent encore le croire, prélevées dans les poches des capitalistes. Elles constituent un gigantesque impôt indirect sur les salaires. En période de chômage croissant, alors qu'on s'évertue à trouver les moyens de créer des emplois, surimposer les salaires dans de telles conditions est pour le moins paradoxal. A vrai dire, les charges sociales des entreprises sont un élément du prix de revient, qui entre dans le prix de vente, et elles sont payées, tout comme la T.V.A., par le consommateur ; il importe peu à celui-ci que cette partie de la somme qu'il paie compense une charge sociale interne au prix de revient ou une charge fiscale externe au prix de vente.

Mais il y a entre ces deux procédures une différence importante : c'est que la première formule constitue une prime aux produits étrangers sur le marché français et qu'elle décourage, symétriquement, les exportations.

(Lire la suite page 8.)

Où allons-nous ?

CEUX qui, malgré tant de preuves du contraire, continuent à s'imaginer que les gouvernants de ce monde — et, en particulier, ceux de la plus grande puissance financière et économique, soupçonnés par certains d'avoir en tous domaines un comportement « impérialiste » — ont le pouvoir de diriger les événements au gré de leurs intérêts et ont une vue suffisamment claire des conséquences de ce qu'ils font, feraient bien de lire l'interview que le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a donnée cette semaine (numéro du 30 mars) au Financial Times. Des réponses qu'il a faites aux questions posées par notre confrère, il ressort que M. Regan n'est guère plus avancé qu'un chef d'entreprise moyen sur les chances de durabilité de la reprise. Son attitude serait un peu celle d'un homme qui, ayant tellement peur de voir s'éteindre la flamme de l'activité économique, serait prêt à jeter un peu d'huile sur le feu, en fermant les yeux sur le risque de rallumer par là même le foyer de l'inflation qu'il a décidé, pour se rassurer, de considérer comme étouffé pour une période indéfinie de temps.

« Cette reprise, déclare-t-il, n'est pas tellement solide, à en juger du moins d'après les estimations provisoires dont on dispose sur l'évolution du produit national brut (et qui indiquent une croissance de 4 % en rythme annuel) et d'après les autres constatations que l'on peut faire au département du Trésor. L'économie ne rebondit pas aussi vigoureusement qu'elle l'a fait au cours des précédentes reprises. » Interrogé sur la politique du Système de réserve fédérale (institut d'émission), il dit : « Le Fed ne cherche pas à empêcher la masse monétaire (money-supply) de croître. Il essaie de fournir une quantité de monnaie suffisante pour soutenir le rythme de la reprise. » Selon quels critères ? On se rappelle que, d'octobre 1979 à juillet 1982, les autorités monétaires américaines, avec l'appui presque constant de l'administration, ont conduit une politique visant au contrôle de la masse monétaire. Les belles certitudes du « monétarisme » sont envolées : « Le Fed essaie de s'y retrouver à travers le brouillard des agrégats monétaires et de voir quelle est la signification de tous ces chiffres. »

M. Regan conduit-il une « politique de droite », pour parler comme M. Pierre Mauroy ? Il se prononce en faveur d'une « convergence » entre les politiques suivies par les grands pays industriels, en précisant qu'il faut comprendre par là non seulement un commun effort de désinflation, qui devrait permettre d'atténuer l'ampleur des variations de change, mais aussi des mesures de stimulation économique pour aider à la lutte contre le chômage.

Tout en reconnaissant, pour le déplorer, que le dollar est actuellement surévalué (à cause de l'afflux de capitaux vers les États-Unis, provoqué par des taux d'intérêt encore élevés), M. Regan précise que jamais l'administration n'a déterminé quel pourrait être le taux de change d'équilibre. Les Français jugeront sans doute positifs les propos tenus une fois de plus par M. Regan sur l'opportunité d'ouvrir des discussions relatives à la stabilité des changes, mais ce dernier exclut toute initiative importante sur ce sujet à l'occasion du prochain sommet de Williamsburg.

En ce qui concerne l'endettement des pays du tiers-monde, l'optimisme du secrétaire américain au Trésor est réconfortant : « Savez-vous, rappelle-t-il, que, de 1840 à 1914, jamais les États-Unis n'ont remboursé leurs dettes étrangères ? Nous étions alors une nation en développement débitrice et chaque année nous empruntions davantage à l'extérieur. Nous avons connu des difficultés et parfois des mouvements de panique, mais nos créanciers nous ont suivis, et, notre richesse ayant augmenté, nous avons pu finalement acquitter nos dettes envers eux. Je pense que beaucoup de pays en voie de développement seront en mesure de faire la même chose. »

P. F.

Deux textes sur les retraités

Le passage de la vie active à la vie de retraite constituait l'un des grands thèmes de discussion des assises nationales des retraités et personnes âgées qui se sont déroulées au Palais des congrès de Paris jusqu'au 1er avril. Les participants disposaient notamment d'un nouveau rapport de M. Pierre Laroque, président honoraire de la section sociale du Conseil d'État, et d'une étude de MM. Gérard Adam et Claude Neuschwander sur l'attente des retraités face à notre société. Le premier esquisse une stratégie à moyen et long terme, le second constate un effort dans le domaine des ressources, mais reflète le souhait d'une amélioration des structures d'accueil.

JEAN BENOIT.

Une cessation d'activité préjudiciable

AINSI que l'auteur s'en explique dans un avant-propos, le rapport de M. Pierre Laroque n'engage que lui-même et les membres de son groupe de travail, qui y ont participé à titre strictement personnel (1). Car beaucoup de choses ont changé, en France et dans le monde, depuis la demande qui avait été faite à M. Laroque en 1980, par le gouvernement de l'époque, de procéder à une réflexion sur « *les moyens de développer pour les différentes catégories professionnelles la possibilité de passer progressivement du travail à temps plein à la retraite* ».

Après le 10 mai 1981, M. Laroque s'était vu confirmer sa mission, mais il note que la crise économique actuelle et le changement important qu'elle entraîne conduisent les pouvoirs publics, comme les partenaires sociaux, à favoriser la cessation d'activité professionnelle des travailleurs à des âges de plus en plus bas, alors que bien souvent cette cessation d'activité, selon lui, « *non seulement ne serait pas justifiée par l'état physique et psychique des intéressés, mais peut être très défavorable à l'évolution de cet état* ». Le groupe de travail a été « *pleinement conscient* » que la solution même du problème qui lui était posé implique des orientations « *difficilement compatibles avec les nécessités de la conjoncture* ». Soucieux néanmoins de remplir sa mission, il a été amené à considérer qu'il devait tenter de définir une politique valable non pour le court terme, mais pour le moyen terme. En somme, une stratégie pour l'« *après-crise* ».

Le groupe de travail a donc procédé à une large enquête en France et à l'étranger auprès de nombreuses administrations, organisations professionnelles et institutions intéressées. Il déplore toutefois l'abstention du C.N.P.F., qui, « *malgré l'invitation qui lui a été faite, n'a pas cru devoir faire connaître son point de vue, ni verbalement ni par écrit* ».

On observera d'autre part que le rapport, achevé fin 1981, n'est publié qu'aujourd'hui. Il s'inspire en partie, dans son système d'analyse, du premier rapport Laroque de 1962, où la commission d'étude des problèmes de la vieillesse dénonçait déjà l'erreur communément admise d'une division de l'existence en trois âges : la jeunesse, consacrée à l'éducation ; l'âge adulte, correspondant à l'exercice d'une activité professionnelle, et la vieillesse, âge de l'inactivité.

« *Les données de la science*, déclare le rapport, *soulignent sans cesse davantage que le vieillissement de l'individu est un processus constant qui combine un déclin des aptitudes naturelles débutant dès la jeunesse avec le développement des acquisitions de l'expérience* ». L'adaptation de l'activité professionnelle à l'homme « *appelle une politique globale de l'emploi, combinée avec des solutions individualisées évoluant pendant tout le cours de l'existence de chacun* » ; elle implique « *des mutations successives* » pour réaliser à chaque étape de la vie la meilleure adaptation possible à la fois économique (le meilleur rendement du travail) et sociale (le bien-être de chaque travailleur) et l'épanouissement par le travail lui-même des possibilités propres de chacun. Mais toute solution proposée pour favoriser la transition de la pleine activité professionnelle à la retraite « *ne peut être qu'imparfaitement efficace si elle ne s'appuie pas sur une politique globale de l'emploi qui, par des mutations successives et la combinaison d'une action médicale et d'un effort éducatif permanent, préparerait les intéressés aux changements qu'exigerait leur avancement en âge* ».

Éviter la rupture

Dressant un bilan des expériences de retraite progressive existant notamment dans les pays nordiques, le rapport souligne que, en France, ces expériences ne se font pas comme en Suède, par exemple, sur la base d'une législation, mais de dispositions de nature conventionnelle — accords d'entreprise ou plus rarement de branche — dont le bilan quantitatif apparaît « *relativement décevant* », alors que les appréciations portées tant par les salariés que par les employeurs et les services du travail et de l'emploi sont « *en majorité positives* ».

Dans ses conclusions, le rapport réaffirme que, à l'approche de la vieillesse, il ne devrait pas y avoir de rupture, mais mutations et transitions successives, afin de faciliter l'adaptation de l'homme âgé à sa nouvelle condition.

Le groupe animé par M. Laroque propose en conséquence : avant l'ouverture du droit à la retraite, le développement d'un dispositif conventionnel de compensation du revenu perdu et, à compter de cet âge (*60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes*), l'institution d'une « *pension partielle* » aux retraités occupant un emploi à temps partiel, pour offrir un substitut à la garantie de ressources.

(1) MM. Thierry Béranger, Paul Hecquet, François Lagrange, Michel Lucas, Mme Geneviève Seeuws, M. Jérome Vignon ; les fonctions de rapporteur ont été confiées à M. Olivier Schramek, auditeur au Conseil d'État, assisté par Mlle Claire Aubin, administrateur civil, qui a en outre assuré auprès de M. Pierre Duffé le secrétariat du groupe et la liaison avec la délégation en place. La liaison avec la direction de la sécurité sociale était assurée par Mlle Virginie Oget.

C'est le changement de statut qui fait la vieillesse

LE secrétariat d'État chargé des personnes âgées avait demandé une enquête auprès des retraités à M. Claude Neuschwander, assisté de M. Gérard Adam, et de l'équipe de la société coopérative ouvrière de production TEM. Cette enquête a été menée sous forme de longs entretiens avec cent quarante interlocuteurs — personnes âgées et professionnels du secteur — en janvier et février 1983.

Ces interviews, non directives, portaient sur la connaissance, le jugement, les attentes des retraités et personnes âgées face au vieillissement et aux attitudes de la société française en ce domaine. Des observations percutantes en ont résulté. Les auteurs réfutent tout d'abord le vocable « *troisième âge* », car ce n'est pas l'âge qui fait la différence : « *Ce n'est pas l'évolution naturelle qui fait passer de l'âge mûr à la vieillesse, c'est d'abord le changement de statut : notre société véhicule une forme de véritable « racisme » à l'égard de ceux qui ne travaillent plus ; racisme d'autant plus cruel que ses victimes adhèrent, même à leur corps défendant, à ses critères en se reconnaissant d'une certaine manière inutiles ou, pire, inutilisées. Symptôme d'une société qui s'aimerait productiviste, et où l'efficacité ronge le sentiment* ».

Pour cette société-là, c'est donc l'emploi, c'est-à-dire l'utilité sociale, qui matérialise le passage de l'âge actif à la vieillesse. Pour les personnes concernées, c'est aussi et même davantage, notent MM. Adam et Neuschwander, le double critère de la santé d'abord, de l'autonomie ensuite, qui caractérise leur statut et définit la frontière fragile du domaine de la liberté qui leur reste, et qu'ils défendent.

L'appréhension de la maison de retraite, antichambre de la mort et symbole de l'existence assistée, montre bien où se situent leurs angoisses, et donc leurs priorités. « *Mais au fond des choses*, ajoutent les auteurs du rapport, *c'est la place de la mort dans notre société qui est en cause : ou plutôt l'absence de place : notre société ignore la mort et la refuse ; la jeunesse y est exaltée de façon presque mythique, les effets de l'âge y sont gommés ou dissimulés ; les personnes âgées, qui symbolisent l'échec de cette lutte, finissent par être « parquées » dans un « no man's land » neutralisé (...). Au lieu de leur reconnaître leur place due à l'expérience et à un autre sens du temps, on les assiste ou on les ignore ; leur affectivité — recevoir ou donner de l'affection — est méprisée ; leur sens de la vie — rester utiles — est rejeté.*

Que leur reste-t-il ? Survivre, en gênant le moins possible. »

A propos de la politique menée en faveur des personnes âgées, le rapport note un effort en matière de ressources mais « *pas de grands changements* » pour le reste. L'Etat est loin et mène une politique trop globale.

Les enquêteurs ont notamment interrogé le personnel des caisses de retraite. Une grande partie de ce personnel reproche au gouvernement de prendre « *des mesures coûteuses, au financement incertain* », que ce soit en matière de retraites ou en matière d'action sociale. Concerné au premier chef par la possibilité, depuis le 1er avril, d'une retraite à soixante ans à taux plein, ce personnel se déclare inquiet pour l'avenir : « *Nous ne savons pas si nous pourrons tenir le choc* », déclare un responsable des relations extérieures de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés à Paris. « *On a créé des postes d'aide-ménagère mais on n'a pas d'argent pour les payer* », ajoute le responsable d'une mutuelle de Clermont-Ferrand.

Qui va payer ?

Cette question : « *Qui va payer ?* » marque aussi, pour les personnes interrogées, un certain sentiment d'impuissance en face de décisions politiques qu'elles ne maîtrisent pas et qu'elles doivent subir. Le corollaire est l'affirmation : « *L'argent ne résout pas tout* », comme le déclare la directrice d'une caisse de retraite de Paris.

Jugée coûteuse, la politique de la vieillesse est aussi jugée inadaptée aux besoins des personnes âgées. Pour la quasi-unanimité des personnels interrogés, le maintien à domicile doit être prioritaire. Il existe cependant des cas extrêmes où la maison de retraite est nécessaire et où certaines personnes âgées très malades doivent entrer à l'hôpital. Ces deux structures sont jugées sévèrement partout, en raison des « *équipements mal adaptés aux besoins* », héritage, ô combien déplorable, du passé.

Le rapport préconise une action apportant aux personnes âgées les moyens d'être autonomes et de s'insérer dans la « *vie sociale réelle* ». D'abord par le maintien dans leur habitat, à condition qu'il ne soit pas vétuste ou inadapté ; ensuite par le mixage des générations et par « *l'intégration du médical à la vie quotidienne* ».

En résumé, il faut que l'Etat se donne les moyens d'une réelle politique de maintien à domicile. Pour la plupart des personnes interrogées — et c'est là que réside peut-être la plus grande originalité des entretiens avec le personnel des caisses de retraite — le plus grand problème, c'est celui de l'utilité sociale des personnes âgées, et non celui des retraités. Le rapport conclut : « *Il faut donner aux personnes âgées les moyens d'être autonomes, de se prendre en main.* »

Ne plus pénaliser les entreprises

(*Suite de la page 7.*)

La difficulté qui se présente pour que soit opérée cette substitution est d'ordre comptable.

La recette supprimée — le ou les points de cotisations sociales des entreprises — et la ressource de remplacement — une majoration de la T.V.A. par exemple — n'ont pas actuellement la même destination. La première est affectée aux organismes de sécurité sociale, la seconde est une recette de l'Etat. On comprend très bien que l'Etat ne veuille pas abandonner à la Sécurité sociale, ne serait-ce que pour une faible fraction, un impôt qui constitue sa principale ressource.

Ce problème qui, tout en étant de forme, met en jeu des principes de fond, doit pouvoir être résolu par la constitution d'un « fonds » qui serait géré comme un compte spécial du Trésor et par lequel transiteraient les recettes budgétaires se substituant aux « points » de cotisations sur les salaires qui, de cette manière, ne seraient pas « affectées » à la Sécurité sociale mais couvriraient des dépenses prises en charge par ce compte spécial et considérées comme devant être assumées par l'Etat.

Un exemple

Nous nous proposons d'éclairer le débat en prenant un exemple, celui du secteur de l'automobile.

Pour cette industrie, on admet que 1 point de T.V.A. compense 3,5 points de charges sociales.

Si nous procédons à une diminution de charges de 4 points, ce qui est notre suggestion, on peut donc considérer qu'elle équilibre largement 1 point de T.V.A. (qui, par l'intermédiaire de la contribution budgétaire, en forme la contrepartie).

Donc, le producteur pourra réduire son prix de revient de 1 point ; le prix de vente, ainsi réduit, sera à son tour augmenté de 1 point, et l'acheteur paiera exactement la même somme. Sur le marché intérieur, il n'y aura aucun changement, donc ni répercussion sur l'indice des prix ni le moindre effet inflationniste.

En revanche, deux effets favorables se produiront.

Une voiture étrangère qui, jusque-là, coûtait, par hypothèse, le même prix, coûtera 1 % de plus. Une voiture française exportée rapportera au producteur 1 % de plus (par diminution du prix de revient, la T.V.A. n'étant pas exigible à l'exportation), qui lui permettrait soit de diminuer son prix de vente à l'étranger s'il en ressent la nécessité, soit (préférablement, à notre avis) d'améliorer ses réserves et son potentiel d'investissement.

La mesure que nous préconisons ne peut nullement être taxée de protectionniste et encourir les critiques de nos partenaires étrangers.

Une formule qui n'est pas typiquement socialiste, mais qui permet d'éviter la régression sociale.

Nous ne présentons pas cette suggestion comme une recette miraculeuse, susceptible de régler d'un seul trait l'ensemble du problème. Une telle recette n'existe pas sauf pour ceux qui se laisseraient prendre aux charmes archaïques du protectionnisme ou de la déflation. Cette première réalisation pourrait d'ailleurs être renforcée et portée au double (7 à 8 points de cotisations) :

— soit dans une seconde étape, si la première est justifiée par l'expérience ;

— soit dès maintenant, grâce à une contribution budgétaire plus élevée, sans recours à un supplément de T.V.A. ; cette contribution peut en effet être compensée par d'autres moyens, notamment par l'économie budgétaire qui résulterait de la hausse (économiquement rationnelle) des tarifs des services publics déficitaires.

Le gouvernement doit peser une considération non négligeable pour lui. Le transfert de financement n'est pas une solution socialiste, mais c'est une solution sociale, et qui tourne le dos à une formule qui, elle, est antisocialiste et antisociale : à savoir, la vieille pharmacopée de droite, déjà démodée en 1935, du temps de Pierre Laval, mais dont cependant certains esprits persistent à ressasser le slogan : « *Les Français consomment trop.* » Evidemment, si l'on diminue le pouvoir d'achat, les Français achèteront moins à l'importation, mais ils achèteront aussi moins en France, et cette perspective ne paraît pas exaltante.

En réalité, les Français ne consomment pas trop, ils ne consomment pas assez... En tout cas, de marchandises françaises, dont la production est extensible. Précisons : il ne s'agit pas de favoriser artificiellement l'augmentation des achats français, il s'agit de les *dépénaliser*, et en même temps, de dépénaliser l'emploi.

Sans examiner les autres mesures qui, associées à celles-ci, pourraient constituer une politique d'ensemble, nous nous limiterons à deux observations générales, auxquelles peut-être le souvenir d'une gestion de trente mois (1), caractérisée par l'expansion sans inflation, donnera quelque crédit.

1) Dans le prolongement du développement ci-dessus, il faut se garder de porter atteinte à la consommation des ménages, qui conditionne le maintien de l'activité économique et, à plus forte raison, sa relance.

En revanche, il est recommandable de réduire les consommations publiques et, par voie de conséquence, le déficit budgétaire (fût-ce pour les reporter sur des dépenses favorisant le rééquilibre comme celle indiquée ci-dessus). La meilleure méthode consiste non pas à supprimer des crédits qui ont généralement leur justification, mais à en geler une certaine portion (s'agissant bien entendu des chapitres pour lesquels cette procédure est concevable) avec la perspective de les dégeler si les circonstances le permettent.

Cette effort est sans doute difficile, mais il n'est pas impossible. Nous avons parfois entendu dire, notamment dans les assemblées régionales : l'Etat fait un effort exceptionnel, il augmente tel ou tel secteur de *x* %. Ce n'est pas l'Etat qui fait cet effort, c'est l'économie, et au-delà d'une certaine charge elle plie sous le faix. Il ne doit y avoir, dans ce domaine, aucun tabou ; même les dépenses de la sécurité ne seront rentables que si l'économie française est protégée contre la leucémie.

2) Il faut stimuler, d'une façon générale, la vie des entreprises au lieu de la décourager, il ne faut pas hésiter à aller à contresens des politiques restrictives qui sont à la mode des médecins de Molière, et, notamment, il faut desserrer, fût-ce de façon sélective, l'encadrement du crédit, il faut agir sur le coût du crédit et sur le loyer de l'argent. En résumé, il ne faut pas croire que l'on peut maintenir un taux d'inflation inférieur à 10 % si le pourcentage d'élévation de la masse budgétaire et le taux de l'intérêt des prêts économiquement utiles se maintiennent très nettement au-dessus de la première décimale.

EDGAR FAURE.

(1) M. Edgar Faure a été ministre de l'économie et des finances de juin 1953 à janvier 1955 (successivement sous les gouvernements Laniel et Mendès France), puis président du conseil de février 1955 à janvier 1956.

Pour un rééquilibrage sans récession

(*Suite de la page 7.*)

Alors qu'Allemands ou Japonais font tout pour vendre, les entreprises françaises attendent qu'on leur achète. Les banques françaises ont développé un extraordinaire réseau international. Ne peut-on leur demander de faire ce qu'ont fait longtemps les banques allemandes, d'instaurer partout où elles sont installées des bureaux communs d'information qui transmettraient, avec des moyens infiniment plus larges et plus efficaces que les conseillers commerciaux, des informations sur les marchés qui s'ouvrent et sur les partenaires avec lesquels on peut traiter ?

Si le déséquilibre extérieur français se prolonge depuis trois ans, si la crise des changes a été brusque, c'est que le système monétaire européen comporte une grave lacune. Il ne possède aucun instrument de stabilisation à l'égard des monnaies extérieures. Quand le dollar baisse, le mark monte : des tensions se produisent, aucune monnaie ne peut le suivre. Il a suffi d'une élection allemande, bien que le ministre de l'économie soit le même d'Helmut Schmidt à Helmut Kohl, pour provoquer une cristallisation subite. Un fonds de stabilisation doit compléter le système monétaire.

Le domaine agricole exige une réforme qui ne peut être refusée de bonne foi par nos partenaires. On accepte la concurrence par le change dans l'industrie, on la limite dans l'agriculture : les montants compensatoires évitent des hausses de prix dans les pays qui dévaluent, des chutes de revenus dans ceux qui réévaluent. Mais ils ne se contentent pas d'annuler le jeu du marché, ils le font fonctionner à l'envers. Les agricultures chères obtiennent une protection complète de leurs prix sans correction pour les économies qu'elles font sur les produits d'exploitation importés : machines, pétrole, aliments du bétail. Aussi, ce sont elles qui obtiennent artificiellement des moyens plus puissants de développement.

Ces mécanismes gonflent les dépenses agricoles dont la moitié va au soutien du lait : les excédents sont dus, non à la production sur herbe, mais aux tourteaux obtenus à bon compte par les pays qui ont relevé leurs taux de change. S'il est possible de manipuler des taxes et des subventions sur les produits, il est aussi facile de taxer les produits d'exploitation importés, en cas de réévaluation, de les subventionner, en cas de dévaluation : on ramènera la protection à celle de la valeur ajoutée. Le revenu des agriculteurs français serait relevé par un mécanisme moins contraire que la hausse des prix à la lutte contre l'inflation et ils retrouveraient une part plus large des marchés.

Il ne serait pas mauvais non plus de rappeler les règles qui gouvernent les prix dans le Marché commun. Les ventes dans d'autres pays membres doivent se faire au prix intérieur du pays vendeur. Leçon à retenir pour les industriels français qui seraient tentés d'augmenter leurs marges sur l'exportation au lieu d'en accroître le volume. Mais leçon aussi pour les industriels d'autres pays membres qui seraient tentés de maintenir leurs débouchés en France en consentant, comme ils disent, des sacrifices : ce ne sont pas autre chose que des prix d'exportation inférieurs à leurs prix internes, c'est-à-dire une pratique ouverte de dumping.

Les pratiques du Japon

Quant à ce concurrent redoutable qu'est le Japon, c'est la plus mauvaise pratique que de négocier avec lui des restrictions volontaires de ses ventes dans le Marché commun. Quand les Américains ont obtenu ces limitations sur les automobiles japonaises, les voitures se sont reportées vers l'Europe ; quand l'Europe réagit, on les retrouve en Afrique, et la France a perdu ce marché. Il est temps de regarder, même si ce n'est pas à travers des restrictions quantitatives et des subventions gouvernementales, comment fonctionne le commerce extérieur japonais : quelles marges prennent les sociétés commerciales sur les importations pour en réduire le volume et amasser des profits, d'où elles tirent le moyen d'abaisser les prix sur leurs ventes au dehors par rapport aux prix intérieurs japonais ? Une plainte générale au GATT sur ces pratiques de dumping rétablirait une concurrence normale, non seulement sur le marché communautaire mais sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Plus généralement, on évitera un protectionnisme indiscriminé mais on rendra au libre-échange sa signification en revenant aux principes des accords d'après guerre. Il n'est pas une fin en soi, mais un moyen de croissance plus rapide et de niveau de vie plus élevé. La Charte de la Havane, dont les prémisses sont reprises dans le GATT, exige que les salaires soient assortis à la productivité : c'est une condition qui n'est *pas assurée quand ils sont fixés par* des régimes répressifs. L'acte de Bretton-Woods autorisait des discriminations contre des pays qui provoquent des excédents systématiques, qui donc forcent les autres à la déflation et ne maintiennent leurs emplois qu'en les volant aux autres.

Tels sont quelques-uns des moyens d'un rééquilibre par une reconquête des marchés au lieu d'une déflation aveugle.

Au recul subi dans les élections municipales, on a paru donner des explications contradictoires, les uns accusaient les déséquilibres de la gestion, les autres des retards dans les changements qui touchent la vie quotidienne. A cette double attente, la réponse est unique : des réformes tendues vers la réduction des inégalités par des mécanismes qui, loin de dérégler l'économie, la feront au contraire mieux fonctionner.

PIERRE URI.

(*Publicité*)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE

ENTREPRISE NATIONALE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Complexe d'Emballages Métalliques

KOUBA

Avis d'appel d'offre International ouvert N° KDU 02/83

Un avis d'appel d'offre international est lancé pour la fourniture de :

— **Lot N° 1 :** 281 Tonnes de plomb en lingots titré à 99,99 %.

— **Lot N° 2 :** 10 Tonnes d'étain pur en lingots titré à 99,99 %.

— **Lot N° 3 :** 100 Tonnes fil de zinc 3/16" ø 4,76 mm.

L'offre de prix est à établir sous forme de factures pro format en huit (8) exemplaires en C/F Alger et en FOB.

Les soumissionnaires interessés doivent adresser leur offres sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure neutre devra porter :

Appel d'offre N° KDU 02/83.Lot N° ..... et désignation « à ne pas ouvrir » à EMS ex SNS Complexe d'Emballages Métalliques BP 93 KOUBA ALGER.

Les offres doivent en outre être obligatoirement accompagnées des documents suivants :

— Soumission ;
— Déclaration à souscrire ;
— Attestation d'Exclusion d'intermédiaire.

La date limite de réception des offres est fixée à 30 jours après la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

مكتبة الأمل

LES CLEFS DE LA CONJONCTURE

Les investissements ne reprennent toujours pas

EN mars, les résultats publiés aux États-Unis et en Allemagne ont continué à nourrir les espoirs. L'annonce d'une baisse de 5 dollars du prix du baril les a renforcés. Maintenant qu'une « certaine » reprise semble assurée, il s'agit de savoir si elle pourra être maintenue suffisamment. A cet égard, le test décisif sera le retour de l'investissement privé et productif.

Aux États-Unis, seul le bâtiment est fortement reparti en janvier (+ 33,4 % pour les mises en chantier de logements), le chiffre de février (+ 2,9 %) venant consolider ce résultat à un rythme annualisé de 1 756 000 logements, conséquence de la considérable baisse de taux d'intérêt. En revanche, bien que le baromètre de février des directeurs d'achat ait marqué une nette amélioration économique, les chefs d'entreprise ne sont pas près d'augmenter leurs dépenses d'équipement. C'est ce qui ressort de l'étude du département du commerce, qui prévoit à nouveau pour 1983 une baisse en volume de 3,8 % (après un – 5,5 % en 1982), ainsi que celle de Mc Graw-Hill, qui annonce un recul de 2,9 %.

Ces prévisions contrastent avec celles relatives à l'activité (de 3 à 5 %). Contrairement au bâtiment, les investissements industriels ne se contentent ni d'une baisse des taux d'intérêt ni d'espoirs. Il faut que les chefs d'entreprise soient également sûrs que la reprise se poursuive suffisamment de manière à saturer les capacités actuellement inutilisées (le taux d'utilisation, bien que croissant, n'est encore que de 68,5 % en février). Il leur faut ensuite disposer de moyens de financement, surtout en fonds propres, ce qui suppose bénéfices et apurement des bilans.

En Allemagne aussi, c'est le bâtiment, favorisé par les réductions répétées des taux d'intérêt, qui ouvre la reprise. En revanche, les investissements productifs ne sont pas encore près de se développer, malgré quelques signes favorables : ainsi l'augmentation de 4 % de la production industrielle de janvier est due à la construction (+ 14 %), mais aussi aux biens d'équipement (+ 6 %). Les déclarations optimistes se multiplient après les élections. L'IFO, l'institut de conjoncture de Munich, tout en mettant en garde contre la confusion entre meilleur climat et reprise, estime néanmoins que celle-ci est proche. Dans son rapport de février, la Bundesbank remarque que la propension des entreprises allemandes à investir augmente, mais qu'elle est encore freinée par le manque de moyens propres, conséquence de la récession.

La baisse du prix du pétrole devrait accélérer le redressement. Cependant, ce qui est vrai en général ne l'est pas pour les nombreuses sociétés qui exportent vers les pays de l'OPEP et qui craignent les conséquences d'un effondrement du prix du baril sur leurs commandes, comme l'a souligné Hans Friderichs, président de la Dresdner Bank, au cours de sa conférence de presse annuelle. Voilà une incertitude qui n'est pas favorable aux investissements !

Alors que les États-Unis et l'Allemagne voient leur économie repartir, le Japon connaît depuis peu la situation inverse, sous l'effet du recul de ses exportations et des mesures restrictives prises par les pays clients. Les mises en chantier de logements remontent pourtant. En revanche, les investissements des entreprises, qui avaient augmenté encore un peu en 1982 (+ 1 %), sont maintenant menacés par le marasme. D'après la Japan Development Bank, ceux des industries manufacturières devraient reculer de 5,3 % sur l'exercice 1983, ce qui serait la première baisse depuis cinq ans. Plusieurs indices montrent que cette crainte est justifiée. La production japonaise de machines-outils, notamment, a reculé pour la première fois depuis 1976, et même considérablement à la fin de 1982 (– 20 %).

Il est vrai que, globalement, la baisse du prix du baril devrait apporter ici aussi un moyen de se tirer de l'ornière : le MICI, le ministère de l'industrie et du commerce international, a chiffré l'effet à près d'un demi-point de croissance supplémentaire. Mais, tout comme en Allemagne, nombre d'industriels craignent pour leurs exportations vers les pays de l'OPEP en cas de chute trop forte du prix du pétrole. Par ailleurs, beaucoup estiment qu'en raison des mesures restrictives de Washington elles ne pourront pas profiter, comme dans le passé, de la reprise américaine. Incertitudes qui hypothèquent les investissements japonais.

La Grande-Bretagne se trouve, elle, sur le chemin de la reprise, mais elle n'arrive pas à l' « accrocher ». La baisse du prix du pétrole a entraîné un fort recul de la livre, qui favorise les exportations. Cependant, elle menace aussi les résultats si chèrement acquis contre l'inflation et pourrait obliger à relever les taux d'intérêt. Si les mises en chantier de logements ont nettement augmenté, les investissements ne se sont pas développés dans les industries manufacturières (baisse de 1 % sur le quatrième trimestre 1982), et la croissance prévue pour 1983 (+ 2 %) ne sera pas suffisante pour les relancer.

Plus difficile apparaît le cas de la France. Les mises en chantier de logements, en augmentation presque partout ailleurs, sont ici en fort recul (– 14 % en 1982). Les investissements privés, loin d'être stimulés par la relance de 1981, ont baissé (– 7 % en 1982 d'après l'INSEE), ce qui n'est pas étonnant, vu les marges faibles des entreprises et le climat économique. Les prévisions faites récemment pour 1983 ne sont guère meilleures (le Crédit national annonce un recul de 2,6 %). Avec le nouveau plan d'austérité, la chute risque d'être encore plus forte.

MAURICE BOMMENSATH.

	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
FRANCE	–	– –	– –	– –	– –
ALLEMAGNE	–	++	– –	++	–
GRANDE-BRETAGNE	+	++	– – –	–	–
ITALIE	–	– –	– –	– –	– –
ÉTATS-UNIS	+	++	– –	–	– –
JAPON	–	++	–	+	–

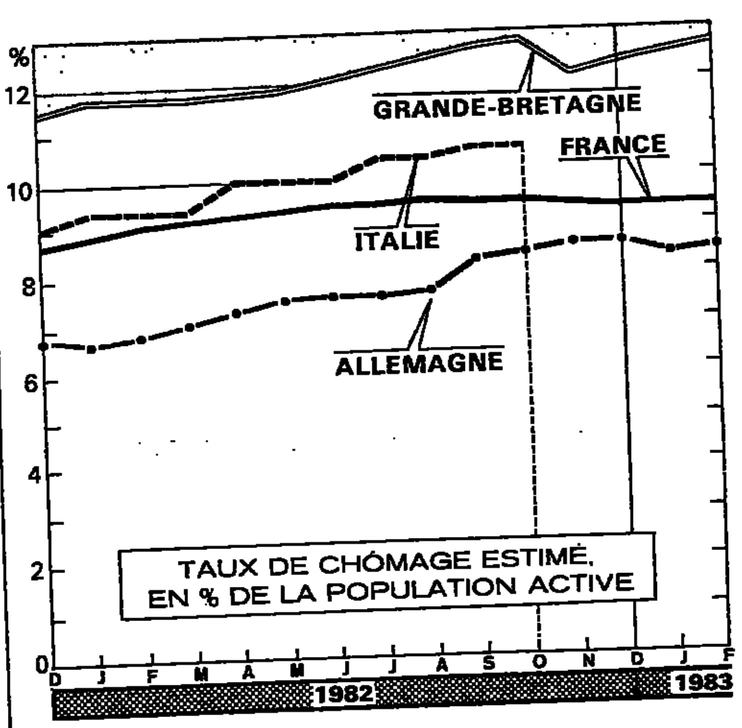
+++ excellent ++ bon + assez bien – médiocre – – mauvais – – – très mauvais [trame] tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Économie.

Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

CHOMAGE : stabilité en France

Entre janvier et février 1983, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) est resté stable à 9,4 % en France. Il a augmenté de 8,35 % à 8,45 % en Allemagne (en chiffres bruts, il est de 10,4 %) et de 12,5 % à 12,7 % en Grande-Bretagne.



LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

A la fin mars 1983

	Notes	Indicateurs	Rythme des 3 derniers mois annualisé (*)	Évolution sur 12 mois	Dernier chiffre	Date
ACTIVITÉ :	– (+)	Production industrielle	– 0 % *	– 1 %	127	janv. 83
		Importations en volume	+ 2 % *	– 5 %		déc. 82
		Consommation (1)	– 6 % *	– 1 %		févr. 83
		Exportations en volume	+14 % *	– 4 %		déc. 82
INVESTIS. :	– – (– –)	Investissements entrep. (2)	–	– 7 %	–	Enq. déc.82
		Taux util. capac.	–	–	81,5 %	4e tr. 82
EMPLOI :	– –	Demandes d'emplois	– 4 % *	– 3 %	2 020 M	févr. 83
		Taux de chômage	–	–	9,40 %	févr. 83
		Durée de chômage	+ 0,2 mois	+ 0,9 mois	9,4 mois	janv. 83
		Effectif	+ 0,4 %	+ 0,2 %		janv. 83
		Durée du travail hebdomadaire	– 0,2 h	– 1,1 h	39,2 h	janv. 83
PRIX ET SAL. :	– –	Prix de détail	10,5 % *	9,2 %	+ 0,7 %	févr. 83
		Salaire horaire	17,9 % *	12,6 %	4,2 %	4e tr. 82
		SMIC horaire	15,2 % *	12,9 %	21,82 F	mars 83
BALANCE :	– – (– –)	Résultat bal. com.	–92,7MF *	–97,5 MF	–7,6 MF	févr. 83
		Taux de couvert.	–	–	87,4 %	févr. 83
		Résultat balance Paiements cour.	–96 MF *	–75,2 MF	–24 MF	3e tr. 82
		Différ. prix (3)	+ 6 % *	+ 2,5 %		févr. 83
FRANC :	– (– –)	Dollar/franc	+ 4,3 %	+18,1%	7,25 F	fin mars 1983
		DM/franc	+ 5,7 %	+16,3 %	3,00 F	
		Taux int. jj	0 %	– 2,8 %	12,875 %	
		Taux base banc.	– 0,50 %	– 1,75 %	12,25 %	
		Taux oblig. priv.	– 0,95 %	– 2,20 %	15,30 %	
QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :		PIB	1981		3 100 MF	
		BUDGET	1982		782 MF	
		SMIC	mars 1983		3 643 F (pour 173 h 33)	

(1) Consommation de produits industriels ménages.

(2) Estimation d'après l'enquête INSEE.

(3) L'écart des prix français est calculé par rapport à la moyenne des prix des six pays : États-Unis, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon et France.

(*) Les chiffres des trois derniers mois marqués de ce signe sont annualisés pour permettre la comparaison avec les chiffres des douze mois. Tous les chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

MF = Milliards de francs ; M = Milliers.

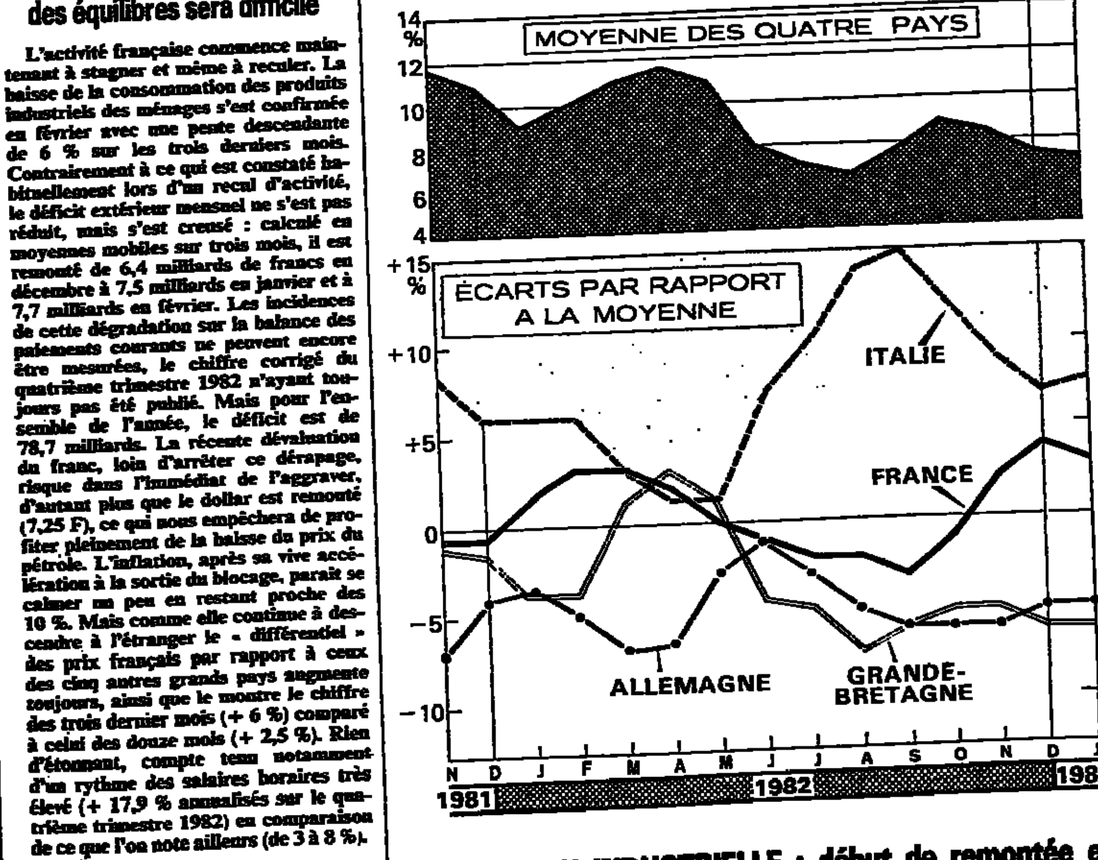
Notes : + + + excellent ; + + bon ; + assez bon ; – médiocre ; – – mauvais ; – – – très mauvais. Entre parenthèses, notes du mois précédent.

Le redressement des équilibres sera difficile

L'activité française commence maintenant à stagner et même à reculer. La baisse de la consommation des produits industriels des ménages s'est confirmée en février avec une pente descendante de 6 % sur les trois derniers mois. Contrairement à ce qui est constaté habituellement lors d'un recul d'activité, le déficit extérieur mensuel ne s'est pas réduit, mais s'est creusé : calculé en moyennes mobiles sur trois mois, il est remonté de 6,4 milliards de francs en décembre à 7,5 milliards en janvier et à 7,7 milliards en février. Les incidences de cette dégradation sur la balance des paiements courants ne peuvent encore être mesurées, le chiffre corrigé du quatrième trimestre 1982 n'ayant toujours pas été publié. Mais pour l'ensemble de l'année, le déficit est de 78,7 milliards. La récente dévaluation du franc, loin d'arrêter ce dérapage, risque dans l'immédiat de l'aggraver, d'autant plus que le dollar est remonté (7,25 F), ce qui nous empêchera de profiter pleinement de la baisse du prix du pétrole. L'inflation, après sa vive accélération à la sortie du blocage, paraît se calmer un peu en restant proche des 10 %. Mais comme elle continue à descendre à l'étranger le « différentiel » des prix français par rapport à ceux des cinq autres grands pays augmente toujours, ainsi que le montre le chiffre des trois dernier mois (+ 6 %) comparé à celui des douze mois (+ 2,5 %). Rien d'étonnant, compte tenu notamment d'un rythme des salaires horaires très élevé (+ 17,9 % annualisés sur le quatrième trimestre 1982) en comparaison de ce que l'on note ailleurs (de 3 à 8 %).

PRIX : toujours un fort écart entre France et Allemagne

L'inflation moyenne des quatre grands pays européens, calculée sur décembre-février et annualisée, a encore une fois reculé de 7,4 % à 7,1 %. En Allemagne, le rythme est tombé à 2 % et en Grande-Bretagne à 1,2 %. Mais, en France, on en est encore à 10,5 % (contre 11,8 %) et en Italie à 14,5 % (inchangé). Calculée sur les douze derniers mois, l'inflation a été de 3,7 % en Allemagne, de 5,3 % (en légère hausse) en Grande-Bretagne, de 9,2 % en France et de 16,4 % en Italie.



PRODUCTION INDUSTRIELLE : début de remontée en Allemagne et stagnation en France

Calculée sur novembre, décembre et janvier, comparée aux trois mois précédents, la production industrielle a évolué en sens différent en France, où elle est passée de la croissance à la stagnation, et en Allemagne, où elle paraît près de progresser à nouveau (de – 4 % à 0 %). En Grande-Bretagne, elle reprend un peu (+ 2 %), alors qu'en Italie la chute se ralentit sensiblement en ce début de 1983 (de – 6 % à – 4 %).

Le Monde

culture

PHOTO

Jean-Pierre Sudre et Jean Dieuzaide à Beaubourg

Les aînés

Deux hommes, deux aînés, font à l'écart, en province, un travail qui doit avoir une cordialité commune puisque les voilà réunis dans une même exposition du Centre Georges-Pompidou. L'un et l'autre évitent les hommes et préfèrent observer les choses, les bestioles, l'un et l'autre sont des artisans de la belle image, du tirage soigné.

Du côté de Toulouse, Jean Dieuzaide fait le tour du monde à l'intérieur de sa maison et guette les esprits dans les appliques, dans une fissure de plafond, dans le souvenir d'un défunt, dans un lit de feuilles mortes poussées sur une table de jardin-image si étrange avec ses bois secs et ses chaises entrecroisées, bancalement accouplées — il fait surgir les fantômes blancs d'un vol de colombes prises à une lente exposition.

Jean-Pierre Sudre, en Provence, dans le voisinage de Brihat, constitue patiemment un herbier différent, insectes frêles, ossatures des ailes, innervations crayonneuses, libellules obsédantes projetées sur des paysages exsangues, poussés par le tirage, d'un mat éclatant, vers la lithographie.

Ces deux aînés ont une ligne, un monde et une fidélité à eux, une obstination, une discrétion qui pourraient donner de la graine aux jeunes photographes. — H. G.

★ Salle contemporaine du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 30 avril.

■ Les rencontres internationales de la photographie seront organisées à Arlesdu 3 juillet au 6 août. Au programme : neuf soirées de projection publique sur écran géant dans le théâtre antique (consacrées notamment à la photo fantastique, à la photo en couleur, à Bruce Davidson, Raymond Depardon, Edward Weston), une dizaine d'expositions (dont la plus grande photo du monde (30 mètres) du peintre américain Robert Rauschenberg, une rétrospective Ruth Bernard, des reportages de Georges Glasberg, Ernesto Bazan, le Bauhaus vu par la photographie et des portraits d'Albert Rudomine) et trente-cinq stages. Renseignements et inscriptions : 16, rue des Arènes, 13200 Arles.

■ Un réalisateur québécois, Roland Paret, a remporté le Grand Prix du scénario 1982-1983 décerné par l'Agence de coopération culturelle et technique.

CINÉMA

L'EXPOSITION AUTANT-LARA A LYON

La morale de la forme

Le 19 octobre 1981 à Lausanne, les nombreux amis de Freddy Buache et de la Cinémathèque suisse célébraient un double événement : l'installation officielle de Freddy Buache dans ses meubles, un ancien casino remis en état pour abriter deux salles de projection et les bureaux et services de la Cinémathèque ; et le premier hommage officiel rendu dans le monde au cinéaste le plus maudit du cinéma français, Claude Autant-Lara.

Deux livres témoignent de cette solitude, de ce combat d'un artiste soudain mis au ban de sa profession avec l'avènement de la nouvelle vague, à la fin des années 50 et au début des années 60 : *Télémafia* (éditions Alain Lefeuvre, 1981) par Claude Autant-Lara, et, tout récemment, un *Claude Autant-Lara*, de Freddy Buache lui-même (éditions de l'Age d'homme). A Lausanne, dans un texte au vitriol lu devant le maire de la ville et le conseiller fédéral, et reproduit par Freddy Buache, Autant-Lara annonçait qu'il léguait ses documents personnels à la Suisse : situation irréversible, fin de non-recevoir définitive, croyions-nous, de la France, patrie du réalisateur de *Douce*, du *Diable au corps*, d'*Occupe-toi d'Amélie*, à celui qui fut l'incarnation achevée de cette « qualité française » pourfendue à qui mieux mieux par François Truffaut et Jacques Rivette dans les années 50.

Et puis Bernard Chardère le Lyonnais, le fondateur de *Positif*, le directeur de l'Institut Lumière en préfiguration, qui célébrera dans deux ans le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'invention du cinéma par les frères Louis et Auguste Lumière, répond au défi de Lausanne, prouve à Claude Autant-Lara qu'il existe une mémoire française du cinéma français, même si Paris garde obstinément le silence. Avec les moyens du bord, mais dans un espace plus vaste que celui des rives du Léman, ce qu'on appelle « le Château Lumière » (l'ancienne demeure des frères Lumière déjà en bonne partie restaurée, témoignage de la splendeur bourgeoise au dix-neuvième siècle, Chardère et son équipe honorent à leur tour Autant-Lara, rappellent une carrière qui commence à la fin de la première guerre mondiale et ne semble achevée que par le barrage très ferme encore dressé à l'encontre du cinéaste au mois de juin 1982, quand T.F.1 et la commission d'avances sur recettes lui notifient la fin de non-recevoir de son dernier projet, *Trompette Eloi*.

Une querelle avec les jeunes loups

L'originalité de l'exposition, qui risque de faire le tour de France si les films l'accompagnent, vient de la façon de mettre les points sur les i : d'abord de montrer d'où vient le réalisateur, ses antécédents familiaux : sa mère Louise Lara, sociétaire de la Comédie Française, expulsée pour avoir protesté en 1917 contre la guerre ; son père, Edouard Autant, architecte passionné de théâtre, qui dirige de 1900 à 1952 un laboratoire expérimental intitulé « Art et action », rue Lepic. Ensuite, à côté d'une présentation des films panneau par panneau, avec textes du réalisateur à l'appui et extraits de presse, de nous rappeler les réactions contradictoires, parfois assez violentes, qui accompagnèrent la sortie de plusieurs de ses œuvres.

Aucun livre ne s'est attaché, à ce jour, à décrire cette fameuse querelle entre les jeunes loups des *Cahiers du cinéma* et un cinéaste alors au sommet de sa gloire, qui va voir en quelques années, sa carrière littéralement sciée. Pour François Truffaut, Autant-Lara n'est pas un *« auteur »*, selon la conception nouvelle introduite aux *Cahiers* et dans l'hebdomadaire *Arts* de l'époque, mais un *« illustrateur de films »*. André Bazin, mentor des *Cahiers*, mais homme de nuances, reproche à Claude Autant-Lara et à ses fidèles collaborateurs, les scénaristes Jean Aurenche et Pierre Bost, d'être en quelque sorte les Viollet-le-Duc cinématographiques de notre patrimoine littéraire (adaptations de Raymond Radiguet, de Stendhal), par opposition à la recréation de l'intérieur que constitue selon lui la mise en film par Robert Bresson du *Journal d'un curé de campagne* de Bernanos.

Dès 1949, dans *la Revue du cinéma — BR la revue à courveture jaune qui précéda les Cahiers entre* 1946 et 1950 Claude Autant-Lara rappelle, dans un texte reproduit à l'exposition Chardère, que, — *« à l'écran, c'est le sujet qui commande. On ne dira jamais assez l'humilité que toute l'équipe d'un film, du réalisateur à l'électricien, du scénariste au maquilleur, de la vedette au figurant, devrait avoir à l'égard de son sujet »*. Aux débuts du parlant Autant-Lara, qui connaît parfaitement l'anglais, s'était retrouvé à Hollywood, chez M.G.M., avec toute une colonie d'acteurs français, pour tourner des versions françaises. Il avait travaillé avec Buster Keaton, avec Douglas Fairbanks junior, et aurait très certainement bâti sa carrière en Californie si les conditions de travail ne lui avaient paru trop antinomiques de la responsabilité de l'artiste.

Hormis le choix de sujets qui font bondir les pouvoirs et institutions en place, attaques permanentes contre l'armée, la religion, le mariage, défense de l'objection de conscience, de la liberté de conception, Claude Autant-Laura garde de sa formation d'architecte et de plasticien un sens raffiné des ambiances, qui va de pair avec un travail très poussé sur le décor et le costume — il a été étroitement lié au mouvement d'avant-garde des années 20. *« Plus que le paysage, le costume est un état d'âme. »* déclare-t-il. La tradition française au cinéma, la *« qualité française »* comme on dira péjorativement, c'est peut-être, à travers René Clair, Marcel L'Herbier, Autant-Lara, la volonté farouche de rationaliser, de codifier à l'extrême l'expression cinématographique, de lui donner en quelque sorte ses lettres de noblesse.

Cette recherche du style à tout prix, cette volonté d'affirmer une morale du contenu, du style, des décors, s'opposent aux choix aujourd'hui en vogue, à une forme de permissivité qui, en art comme dans les mœurs, a radicalement transformé les conditions de la création. Est-ce une raison suffisante pour continuer d'ignorer un créateur à qui le cinéma français a dû pendant de longues années d'occuper le tout premier rang du cinéma mondial, et que Bernard Chardère, dans son introduction à la petite brochure qui accompagne l'exposition, appelle *« un inlassable bagarreur — comme à vingt ans, comme il y a trente ans — franc-tireur d'une avant-garde artistique et civique qu'il faut veiller à perpétuer, modèle du créateur contre les Pouvoirs, « à côté, en dehors. »*

LOUIS MARCORELLES.

★ Claude Autant-Lara, l'homme et l'œuvre, Institut Lumière, rue du Premier-Film, Lyon. Jusqu'au 22 mai.

« MONSIGNORE » de Frank Perry

Christopher Reeve était-il si large d'épaules que ce petit metteur en scène ait dû le noyer dans des images bien grandes et bien vides ? Pareil navet — dont le scénario est pourtant cosigné par Abraham Polonsky — n'appelle que des métaphores culinaires. C'est un brouet trop clair où surnagent quelques morceaux, comme Leonardo Ciméno en pape et Fernando Rey en cardinal, une sauce maigre et infinie à partir de la bonne soupe de Jack-Alain Léger, avec une amourette bienvenue comme une olive noire sur de la crème chantilly synthétique.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« LE DÉMON DANS L'ILE » de Francis Leroi

La superette maudite

Pierre Santini se rase. En très gros plan, il se fait une entaille impressionnante, qui saigne énormément. Ce n'est qu'un début : les appareils ménagers, les jouets eux-mêmes,continuent le combat. Le petit lapin-tambour éborgne, le couteau électrique ampute, le bras coincé dans son four autonettoyant, Michèle Moretti se consume, ça n'arrête pas. Un vrai massacre. Annie Duperrey a bien de l'ouvrage. Elle est médecin dans cette île manifestement sous l'emprise d'un mauvais génie.

Qui est-il ? Ne serait-ce pas l'ancien médecin — Jean-Claude Brialy — qui se livre à de louches activités dans l'inconnu technologique de son inquiétante et isolée demeure, qui sait tout sur tout le monde — y compris sur Annie et son cauchemar — et qui a le regard ténébreux du savant fou... Quel rapport entretient-il avec les gérants de la superette d'où viennent les objets maléfiques ?

Comme le film a obtenu le prix du suspense au festival d'Avoriaz, ne dévoilons rien. Disons seulement que Annie Duperrey flaire quantités de morts étranges, que courageusement, elle se cache la nuit dans la superette maudite et y découvre un gamin doué de pouvoirs, mais hydrocéphale — où donc a-t-on trouvé son faux crâne de carton surmonté d'une perruque outrageusement laquée ?...

Le Démon dans l'île n'est pas un film à gros budget. Cependant dans le genre ringard, un John Waters par exemple, y va très fort dans le gribouillage et la grosse blague, on peut rire un peu. Ici, le metteur en scène, Francis Leroi se montre timide, sans insolence ni humour. Qui sait s'il ne prend pas au sérieux l'histoire — assemblage de poncifs, comme presque toujours, mais vraiment trop mal ficelés. Les interprètes,en tout cas, semblent dubitatifs. On les a vus meilleurs, c'est le moins que l'on puisse dire. Les raisons pour lesquelles ils ont tourné le film sont le seul mystère de ce suspense.

C. G.

★ Voir films nouveaux.

LOTHAR LAMBERT au Marais

Un charme triste

Le Marais a fait beaucoup pour le cinéma allemand, par exemple en maintenant plusieurs mois *Au fil du temps*,le premier Wim Wenders à sortir commercialement en France, ou bien la saga de Syberberg *Requiem pour un roi vierge, le Cuisinier de Ludwig*. Il tente également de faire connaître des « marginaux ». Ainsi Lothar Lambert, dont trois films, — un par jour, — sont programmés : *Berlin-Harlem, Fucking City, la Femme de cauchemar*.

Sans ambiguïté, ce sont des œuvres typiquement marginales, tournées avec des moyens minimes, (elles ont coûté à peu près 30 000 F) et des comédiens non professionnels, des indépendants que l'on retrouve d'une histoire à l'autre. Lothar Lambert choisit dans son entourage des personnalités inquiètes, des personnages traqués, ni rebelles ni intégrés, des gens à part avec des rêves de roman-photo sexuel, et qui mettent à nu avec une simplicité déconcertante leur difficulté d'être.

Les personnages de Lothar Lambert ont du mal à s'accepter pour des raisons prosaïques. L'une parce qu'elle louche un peu et se voudrait *sex symbol*, l'autre parce qu'elle à des seins énormes, le troisième, folle vieillissante, parce que la jeunesse l'a lâché sans lui laisser le moindre souvenir d'amour, un autre encore parce que les films pornos qu'il fait tourner à sa femme avec de jeunes « étrangers » ne feront de lui ni un cinéaste ni un amant potable.

Tout créateur est poursuivi par une obsession. Celle de Lothar Lambert semble être la recherche d'un point d'ancrage. Ses personnages font penser à Lotte, l'héroïne de Botho Strauss dans *Grand et petit*. Comme elle, ils tentent désespérément de dénicher le fil de leur identité, et chaque tentative est un échec qui les défait un peu plus. Mais eux ne se dissolvent pas dans le silence. Quand le mot fin arrive, ils ont en vue une solution aussi ringarde qu'illusoire. Lothar Lambert regarde ses personnages se débattre dans leurs impasses avec une tendresse cynique, un humour caressant, qui donnent à ses films plus de charme triste que de force. Il décrit les O.S. de la marginalité. Ça ne peut pas être revigorant.

COLETTE GODARD.

★ Lothar Lambert présente ses films au Festival Cinéma et Histoire qui se tient à Valence, du 5 au 13 avril, avec des œuvres anciennes et inédites sur le thème de Berlin. Renseignements : (75) 43-42-33.

■ Un festival « Ciné-Presse » (Quand le cinéma raconte la presse) aura lieu du 11 au 17 avril au théâtre de Nouvelle France dans la ville du Chesnay (Yvelines).

■ Lino Ventura sera l'invité d'honneur du second Festival international du film policier de Cognac qui aura lieu du 14 au 18 avril. Le jury présidé par Henri Verneuil comprendra notamment Yves Boisset, Claude Chabrol, Jean-Pierre Darras, Suzy Delair, Mᵉ Paul Lombard, Ray Milland, Georges Moustaki et Gérard de Villiers.

■ Le onzième Festival international du film des métiers d'art, organisé par le Centre culturel et artistique Jean-Lurçat aura lieu du 2 au 8 mai. Cette manifestation est ouverte à tous les cinéastes professionnels ayant réalisé en 1981-1982 des documentaires de création traitant d'un métier d'art. Renseignement : C.C.A. Jean-Lurçat B.P. 89, 23200 Aubusson, tél. : (55) 66-33-06.

■ La chanteuse populaire brésilienne Clara Nunes est morte le 2 avril dans un hôpital de Rio-de-janeiro, au cours d'un coma profond. Elle était âgée de quarante ans.

[Clara Nunes, fille d'un musicien ambulant, travaille d'abord dans une usine de textile à Belo-Horizonte et participe à des émissions de télévision locale. Au début des années 70, elle connaît le succès avec un disque, *Ponte de Areia*, et devient un grand nom de la samba, aidée par son mari, le compositeur et poète Paulo Cesar Pinheiro. Hospitalisée le 5 mars dernier pour une opération des varices, Clara Nunes, à la suite d'une anesthésie qui provoque des troubles cardiaques et cérébraux, entre dans un coma qui devait durer vingt-huit jours.]

Lu

« Les Lumières de Paris », de Jacques Brenner

L'éducation littéraire d'un jeune provincial

Avec son *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours* et son *Tableau de la vie littéraire en France*, Jacques Brenner a, au cours de ces dernières années, donné matière à réflexion en nous livrant ses goûts, ses réserves, ses critiques. On a loué l'auteur comme on l'a vilipendé selon les choix et les omissions qu'il avait faits, les jugements, parfois acides, qu'il avait prononcés sur des personnalités du monde des lettres. En rééditant aujourd'hui un ouvrage publié il y a vingt ans, Jacques Brenner apporte une nouvelle pièce à son constat personnel du fait littéraire, cette fois pour les années 50.

A l'origine, *les Lumières de Paris*, publié entre *la Tour Saint-Jacques* et *la Fête au village* (des extraits de ce dernier livre sont donnés à la fin de la présente réédition), se rattachait à une « *chronique à peine romanesque* », où l'auteur racontait, sous des apparences de fiction, l'expérience qu'il avait tirée des milieux littéraires. Bien qu'il ait eu alors la prudence de déguiser certains noms et qu'il n'ait pas cherché la polémique, il dut, à la suite de certaines pressions, retirer cet ouvrage du commerce peu de temps après sa sortie dans des circonstances qu'il nous raconte en détail.

Tel qu'il est aujourd'hui, dégagé de ses masques romanesques pour l'essentiel, confidence plus ouvertement avouée, *les Lumières de Paris* se présente comme l'éducation sentimentale littéraire d'un jeune provincial venu à Paris pour épancher sa passion des livres et qui, pour partager le secret des dieux, n'en fera pas moins l'apprentissage de leur ambivalence, voire de leur cruauté. Initiation humaine autant que littéraire, donc.

Au fil des pages, nous suivons l'auteur dans son difficile cheminement : recherche d'emplois liés aux lettres, précarité matérielle, incertitude du logis, aléas et manœuvres du monde de l'édition, luttes d'influence, combines, rivalités. Tout cela fait un petit mémorial qui ne manque pas d'humour. De grandes figures passent dans ce palais des glaces (ou des illusions ?) : Gide et ses prudences, Martin du Gard et sa bonhomie chaleureuse, Artaud en sa géniale folie.

Le chef d'orchestre des écrivains, c'est souvent l'éditeur. Jérôme Lindon, employeur de Brenner et même, pour un temps, son propriétaire, joue ici un rôle important. C'est l'époque où les éditions de Minuit vont s'imposer de plus en plus en publiant courageusement des textes gênants pour la « pacification » française en Algérie (comme *la Question*, d'Henri Alleg) et en devenant le berceau de l'« école du voyeur ». L'habile Robbe-Grillet ne va pas tarder à exercer une sorte de terrorisme intellectuel dans les colonnes qui lui sont complaisamment ouvertes. On pourra s'attacher encore à beaucoup d'autres figures.

L'intérêt documentaire de cette chronique est évident, mais c'est là aussi un livre de géographie humaine où l'on voit s'affiner une sensibilité, s'aiguiser un talent descriptif et analytique dans ce champ clos si particulier de la littérature pour ainsi dire vécue au jour le jour. Des scènes balzaciennes rehaussent une narration alerte, élégante, empreinte d'humour, où le trait concis n'exclut pas la nuance sensible, l'émotion ténue mais réelle comme dans l'évocation du déclin et de la mort d'une mère. A l'école des lettres, Jacques Brenner aura été bon élève.

PIERRE KYRIA.

★ Grasset, 320 pages, 85 F.

Le Monde
dossiers et documents
AVRIL 1983
L'ITALIE
•
PARTAGER L'EAU
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 5 F

THÉATRE

A l'école de la rue Blanche

On connaît les activités du Conservatoire. Sait-on aussi bien ce qui se passe à la rue Blanche (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, sous la direction de M. Pierre Roudy) ?

Au Théâtre 347, les élèves ont présenté récemment, dans une mise en scène de Brigitte Jacques, leur programme, *Une première surprise de l'amour*, qui est une heureuse surprise. Le spectacle, actuellement en tournée à Milan et à Côme, sera repris en mai à Montpellier.

Une vague verdure sans toile peinte, une estrade à la fois scène de bâteleurs, alcôve, lit ou terrasse, un espace fluide est ici recréé, qui est bien ce jardin-salon où les jeux du naturel et de l'artifice donnent à plein leur charge de cruauté, de désir, de nervosité, — inimitable « effet-Marivaux » qui peut si vite tourner à la sécheresse dès qu'on le joue salonier, ou à la farce manquée si on veut y lire trop vite l'invitation à l'explosion des sens ; mais ici, les comédiens ont su, avec tact etferveur, préserver l'équilibre difficile des extrêmes, la sensualité vraie et la civilité exquise. Le contre-emploi évident de la Comtesse (Pilar Anthony) et de Colombine (Catherine Corringer) éclaire d'un jour nouveau la relation traditionnelle de la maîtresse et de la suivante.

Jean-Marie Blin (Lélio) est d'une réserve un peu froide, mais Jean-Marie Lorit est un étonnant Arlequin gaulois libéré des conventions italiennes, dont il se joue à l'occasion, clair, chaleureux, drôle comme un Figaro, joli comme une figure de l'amour, et pourtant pris comme les autres par les rets d'une invincible mélancolie. Il y a en eux l'étoffe de vrais et solides comédiens.

Deux ateliers sont prévus prochainement à la rue Blanche : en avril, un *Huis-Clos* monté par Michel Boy, et en juin un atelier Witkiewicz présenté par Jean-Christian Grunewald.

A plus long terme, deux semaines seront réservées aux travaux de l'École en Avignon, en été 1984.

BERNARD RAFFALL

« Elle mangeait du sable »

Un pays de nulle part. Du sable, un arbre sec, la lumière d'un soir d'été. Arrive une étrange petite dame forte, bien ficelée dans son strict tailleur noir. Elle transporte une valise et une cage d'oiseau, voilée. Du creux de l'arbre bondit une autre femme, souple, sinueuse, parée de haillons colorés, un peu folle. Ces deux-là sont venues en ce lieu chercher quelque chose, une chose rare, qu'on ne connaît pas, qu'on ne connaîtra pas. En attendant, elles se regardent, se parlent, s'affrontent, l'une sous la protection de ses objets, extraits de la valise, camping-gaz, appareil photo et autres utilités du voyage, l'autre de son rire, de ses caresses. Entre ces deux femmes s'établit vite un rapport indispensable d'amour, de haine, de curiosité passionnée. Le moindre geste de l'autre devient un événement extraordinaire.

Aucune n'a finalement raison de l'autre. Ce n'est pas l'histoire du blanc et du noir, du bon et du méchant. C'est l'histoire de tout ce qu'il y a de merveilleux et de crispant dans la moindre rencontre : le conte des origines. Enfin, à gratter ensemble le sable, elles riront, ensemble, de voir jaillir une eau qu'elles n'attendaient pas. Mis en scène par Jean-Charles Richard, du Théâtre du Mantois, *Elle mangeait du sable* s'adresse aux enfants des petites classes et leur parle gravement et poétiquement de l'essentiel, du sable, de l'eau et cœur. — B. R.

★ Renseignements : Théâtre du Mantois, 18, rue de Gassicourt, 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. : 643-02-26.

■ M. Maurizio Scaparro, nommé par le ministre de la culture, M. Jack Lang, codirecteur avec Georgio Strehler du Théâtre de l'Europe (*le Monde* du 17 février), s'est déclaré, dans une interview au *Corriere de la Sera* prêt à retourner à Rome pour diriger le Teatro Stabile si on le lui proposait, même s'il devait pour cela renoncer à travailler à Paris. La nomination du nouveau directeur doit avoir lieu en mai.

■ *La Tragédie de Carmen*, adaptée par Peter Brook, sera présentée, le 15 avril, à 21 heures, le 16 avril, à 17 heures et à 21 heures, et le 17 avril, à 17 heures, à la Maison pour tous de Saint-Quentin-en-Yvelines. Renseignements, téléphone : 050-13-75.

■ La Fédération nationale du théâtre organise, du 10 au 22 mai, à La Rochelle, « Théâtrales 83 », premier carrefour du jeune théâtre professionnel des régions. Une vingtaine de manifestations seront accueillies à la maison de la culture et dans divers lieux de la ville.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Erzsebet/Paillasse.

BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-Vidéo : le cinéma indien ; Nouveaux films B.P.I., 16 h, les Riches Heures de la Coupe du monde de football ; 19 h, Channels/Inserts. Locale.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

CINQ-DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

THÉATRE DES DECHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos rounds... Fisc.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Villeger, H. Sellin, P.-Y. Sorin, R. Portier.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG
(278-35-57)

15 h, Vers le bonheur, de M. Stiller ; 17 h, Night Tide, de Curtis Harrington ; 19 h, Hommage à I. Gyöngyössy et B. Kabay : les Fils du feu.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AS DES AS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois (H.S.P.), 15e (554-46-85).

BANZAI (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) - V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-35-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

GANDHI (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES ILES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42, h. sp).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NAAPET (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 4 avril

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PROSTITUTE (Ang., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE RUFFIAN (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TRIANGLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) - V.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DE SOPHIE, film américain de Alan J. Pakula, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE DÉMON DANS L'ILE (*), film français de Francis Leroi : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FESTIVAL LOTHAR LAMBERT : Berlin-Harlem (**). La Femme de cauchemar (**), Fucking City (**) : v.o., Le Marais, 4e (278-47-86).

L'IMPÉRATIF, film allemand de Krzystof Zanussi, v.o. : Studio Cujas, 4e (354-89-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MONSIGNORE, film américain de Frank Perry, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON, film français de Claude Vital : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e, (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU, dessin animé américain de Ralph Bakshi, v.o. : Forum, 1er (287-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE DE FLIC, film français de Michel Vianey : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA BÊTE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : Ermitage, 8e (359-15-71).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine (Bis), 6e (325-47-46).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43 ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (V.f.) Arcades, 2e (233-54-58).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SUNSET BOULEVARD (Boulevard du crépuscule) (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Steamboat Bill junior.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'opéra.

NICOLAS RAY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (870-80-50) : Nick's movie.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Viva Zapata ; 18 h : la Comtesse de Hongkong ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Edouard et Caroline.

HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; Le jour se lève ; les Portes de la nuit.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 30 : Alfredo, Alfredo ; 20 h 30 : John and Mary ; 22 h 20 : le Récidiviste.

I. BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 15 : la Leçon d'amour ; 18 h 15 : la Source : 20 h 15 : Cris et Chuchotements ; 22 h 15 : la Nuit des forains

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Travail au noir.

FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Swing Time.

STUDIO 43, 9e (770-63-40) ; festival Jean-Pierre Léaud, comédien halluciné. 18 h : Les Quatre Cents Coups ; 20 h : le Départ ; 22 h : le Testament d'Orphée. En complément de programme : un court-métrage de Gérard Krawczyk, le Rémouleur.

REPUBLIC-CINÉMAS, 11e (805-51-33) : festival Raoul Ruiz. 18 h, 22 h : le Territoire, la Classification des plantes ; lun., 20 h : Des grands événements et des gens ordinaires.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

ANNIE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 16 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 20.

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) 18 h 20.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 50.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 24 h.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg 4e (272-63-32), 22 h 10.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MISSING (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

PETITES GUERRES (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 0 h 30.

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 17 h 15.

PROVIDENCE (Angl., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) t.l.j., 20 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

REDS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 21 h.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

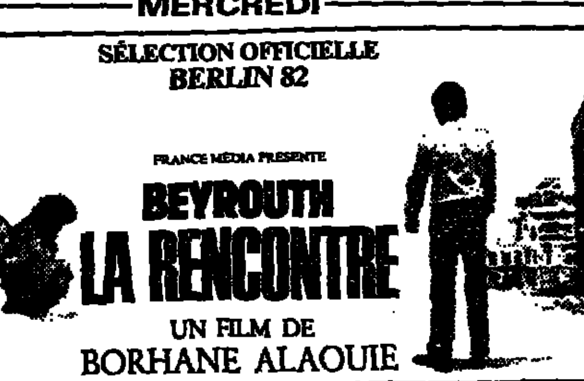
SUBWAY RIDERS (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h, 23 h 35 et 0 h 20.

Salle d'exposition
de l'Union des Banques à Paris
22, bd Malesherbes, 75008 PARIS
JEFFERY STRIDE
Intérieurs et paysages
Du 5 au 15 avril - 9/17 h 30

MERCREDI
un film de LUC BESSON
LE DERNIER COMBAT
PIERRE JOLIVET
JEAN BOUISE
FRITZ WEPPER
JEAN RENO
CINEMASCOPE

MERCREDI


Théâtre de la Bastille 357 42 14 . 1re le 24 mars 21h Frankie + Johnnie for BILLIE HOLIDAY WINSTON TONG, BRUCE GEDULDIG Théâtre de la Bastille 357 42 14

RADIO-TÉLÉVISION

LA SIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE, A LIÈGE

L'arme des télévisions publiques : la qualité

Liège (Belgique). — La sixième conférence internationale des télévisions publiques (INPUT 83), réunie à Liège du 20 au 27 mars, a rassemblé environ trois cents producteurs, réalisateurs et programmateurs des télévisions publiques venus d'une vingtaine de pays. Ni festival (on n'y décerne aucun prix) ni marché (coûts et audience des différents programmes n'étaient pas à l'ordre du jour), cette conférence a permis aux participants de visionner une sélection internationale d'émissions, choisies en raison de leur qualité.

Elle a en outre offert aux professionnels l'occasion de discuter ensemble des perspectives, techniques et idées nouvelles concernant la télévision de service public. Un service public confronté plus que jamais aux défis d'une concurrence parfois sauvage, de contraintes financières de plus en plus pesantes, et des nouvelles technologies.

De notre envoyée spéciale

C'était à n'y plus rien comprendre. Tout était à revoir, et cette ouverture soudaine aux points de vue étrangers déchirait brusquement le voile que la situation française avait interposé devant la réalité. Vite, se débarrasser des jugements sévères et pessimistes, trop vite généralisés, à l'encontre des télévisions publiques. Vite, effacer de l'esprit l'assimilation entre monopole et service public, due à la trop longue coexistence des deux notions dans le système français. Vite, enfin, refuser les rimes hâtives : chaînes publiques-bureaucratiques-anachroniques-archaïques, dont on s'amusait il y a peu. Car c'est vrai, la crise qui a troublé pendant de nombreux mois les sociétés nationales de l'audiovisuel français a bien failli porter un coup fatal à la crédibilité du système tout entier, et presque réussi à faire croire qu'en dehors d'une privatisation il n'était point de salut. Il fallait donc se rendre à l'évidence : la foi et les certitudes qui animaient à Liège la plupart de ces artisans de la télévision publique témoignaient bel et bien de la vitalité du service public.

Le pari de la transfiguration

Certes, que de réalités et de structures diverses regroupées sous le terme vague de télévision publique ! Dans certains pays comme l'Italie, des chaînes publiques nationales subissent la concurrence de nombreuses stations locales privées, alors que le Japon offre une juxtaposition de chaînes privées et publiques, toutes nationales, et que la France et la Hongrie ne connaissent que des chaînes nationales de service public. Certains pays vivent en quasi-autarcie, mais en Belgique et au Canada la télédistribution donne accès à des chaînes étrangères, françaises et luxembourgeoises dans le premier cas, américaines dans le second. A côté des trois énormes réseaux de télévision commerciale qui se taillent la part du lion de l'audience, le système américain a tout de même permis à plus de deux cents stations de télévision financées par des fonds publics de se forger une petite place pour proposer des programmes essentiellement éducatifs et culturels, tandis que le système anglais offre un équilibre envié entre chaînes publiques et privées.

Toutefois, au-delà de ces différences de structures, de financement et d'environnement, les responsables et artisans de ces télévisions publiques parlaient à Liège le même langage et ne basaient leurs discussions et critiques que sur un seul critère : la qualité. Une surprise heureuse, et une sorte d'exception au milieu de rencontres internationales qui évoquent en priorité sondages et royalties.

« *Ce qui nous réunit ici*, explique M. Robert Stéphane, secrétaire de l'INPUT et directeur de la R.T.B.F. à Liège, *c'est avant tout un esprit (l'intérêt du public), une exigence (la qualité) et le souci d'extraire la production télévisuelle de la logique purement commerciale.* » Même écho du côté de la B.B.C., représentée par M. Mike Fentiman. « *Quelles que soient les difficultés que rencontre le service public pour survivre dans de nombreux pays, il ne doit jamais perdre de vue son objet, sa philosophie. Nous prenons bien sûr le contre-pied de la télévision commerciale, qui n'a d'autre but que de maximaliser par tous les moyens son auditoire afin de le livrer comme une proie aux publicitaires. Mais nous devons aussi nous battre pour rester les garants d'une parfaite indépendance, donc d'une crédibilité et d'une représentativité de toute la société, y compris des diverses minorités souvent laissées pour compte en matière de moyens de communication. C'est d'ailleurs l'un des péchés actuels de la B.B.C.* »

Ces professions de foi ne signifient pas cependant que tout va bien dans le secteur public. Au contraire. Les organismes subissent de plein fouet la crise économique et les restrictions financières. Ils se heurtent aussi, pense M. Fentiman, aux tentatives de nombreux gouvernements, en proie eux-mêmes à des difficultés, pour mieux maîtriser les moyens de communication. « *Le moment est effectivement crucial et l'alternative simple*, estime de son côté M. Stéphane : *c'est la mort ou la transfiguration. Moi je fais le pari de la transfiguration. Il faut d'abord rejeter tout ce qui, de près ou de loin, ressemblerait à une attitude monopolistique ou nationaliste, tout ce qui tiendrait de la bureaucratie ou du corporatisme. Il faut assouplir nos structures, nous ouvrir aux petits producteurs indépendants, ainsi qu'aux productions régionales ou étrangères, et choisir systématiquement la voie de la coproduction. Peut-être d'ailleurs faudrait-il aussi renoncer à un certain puritanisme en matière économique, en acceptant de développer des activités nous permettant une part d'autofinancement. Fini, en tout cas, le service public janséniste, pur et dur et replié sur lui-même !* »

Le nivellement américain

Et ce n'est pas M. Leslie Lawrence, président de l'INPUT et représentant la direction de la chaîne publique canadienne C.B.C. qui le contredira. Lui aussi assimile la notion de service public à celle de responsabilité, voire de mission, à l'égard de l'auditoire. Lui aussi croit en la nécessité d'une télévision publique indépendante et crédible, irrévérencieuse et, donc, impopulaire chez les décideurs, qu'ils appartiennent au gouvernement ou au monde syndicale (la B.B.C. représentant à ses yeux le modèle incontestable, les chaînes françaises l'un des exemples les plus critiquables). Mais, surtout, la télévision publique représente pour le Canadien un rempart contre l'infiltration croissante de la culture américaine et un point de résistance contre le « *nivellement par le bas* » que produisent chez leurs voisins du nord les programmes américains. « *La télévision publique*, dit-il, *c'est d'abord la défense de la culture nationale. Chez nous, c'est devenu une question de survie, le mode de vie américain s'est immiscé dans notre vie jusqu'à semer parfois la confusion dans les esprits. Savez-vous, par exemple, qu'à plusieurs reprises des prévenus ont réclamé — en vain — que leur soit appliquée une procédure absente des règles du droit canadien, mais qu'ils avaient remarquée lors de procès télévisés sur une quelconque chaîne américaine ! A cause de la télévision américaine, le Canada risque, d'ici peu, d'avoir échappé aux Canadiens. Il y a six ans, les Européens ne comprenaient pas le danger et surestimaient leur capacité de résistance à l'homogénéisation croissante des programmes et des sociétés. Il a fallu le phénomène Dallas pour leur faire admettre la menace d'une acculturation et d'une standardisation américaine. Car la télévision américaine n'exporte pas seulement des produits télévisuels, elle exporte aussi sa manière d'être.* »

Dur, pour les États-Unis. Dur pour ses trois grands réseaux et ses centaines de stations ! Dur aussi pour tous ceux qui, sans la connaître, attribuent à la télévision américaine des vertus qu'elle ne possède pas systématiquement.

Un doute ? Voyons côté américain ce qu'on pense du phénomène. Désormais professeur à l'université de New-York, M. James Day a été président de la télévision éducative américaine (ancêtre de P.B.S. et a passé près de trente ans au service de la télévision publique. C'est dire si sa conviction n'est plus à faire. « *J'admire les Européens de s'être montrés si patients à l'égard de leur télévision*, déclare-t-il. *Puissent-ils maintenant ne pas tomber dans le piège de la tentation du système complètement privé. Quelle illusion que ce faux pluralisme des chaînes ! Et quelle stupidité que de ne croire qu'en l'abondance, comme si le plus était le mieux. Voilà qu'on s'excite sur les multiples possibilités du câble, et que l'on est fasciné à l'idée d'un accès à quatre-vingts canaux ! Absurde ! Quatre-vingts chances de s'apercevoir que rien n'est bon. La course à l'audience et au profit n'a jamais servi la création ni l'innovation.*

« *En revanche, la télévision publique devrait être une alternative aux chaînes commerciales pour tous les genres de programmes, le sport, les informations, ou les comédies. Un seul critère : « excellent ». Ce devrait être la garantie pour chacun de pouvoir expérimenter un jour la qualité. Car il est des genres ou des sujets qui n'ont pas la moindre chance de figurer sur les quatre-vingts chaînes évoquées plus tôt. Si seulement les Américains avaient une chance de voir davantage de bons programmes européens !* »

Décidément précieuse, l'INPUT 83. Mais bien déconcertante !

ANNICK COJEAN.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Robert GUERILLOT,
M. et Mme Jean BAUDOIN,
Dominique et Sophie Guerillot,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille

Géraldine,

le 18 mars 1983.
34, rue Dareau, 75014 Paris.

Décès

GASTON COQUEL

Nous apprenons le décès de
M. Gaston Coquel,
ancien député communiste
du Pas-de-Calais,
survenu le samedi 2 avril à Arras.

[Né le 4 janvier 1901, à Roubaix, Gaston Coquel, nickeleur-polisseur, avait travaillé dès son plus jeune âge dans une horlogerie de Béthune, ce qui l'avait conduit à militer et à devenir l'un des dirigeants du syndicat des métaux.

Il avait adhéré, en 1923, au P.C.F. et y avait milité dans la même cellule que Maurice Thorez, alors secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais. Secrétaire général de la région Nord du P.C.F. en 1930, Gaston Coquel avait été aussi secrétaire général de la C.G.T. du Pas-de-Calais, de 1936 à 1939.

Prisonnier de guerre de 1940 à 1945, Gaston Coquel avait assumé les fonctions de secrétaire général de l'union des syndicats C.G.T. du Pas-de-Calais de 1945 à 1954, date à laquelle il devint secrétaire général départemental du P.C., Conseiller général du canton de Cambrin de 1945 à 1949, Gaston Coquel, qui s'était présenté sans succès aux élections législatives de 1936 et de 1954, avait siégé à l'Assemblée nationale de 1956 à 1958. En 1971, il réalise avec Guy Mollet la première liste d'union de la gauche à Arras, dont il fut conseiller municipal de 1971 à 1977.]

— Mme Pierre Roblot,
M. et Mme Francis Miroglio et leur fils Thierry,
Mlle Janine Roblot,
Mme Mireille Cardozo,
M. et Mme Philippe Roblot,
Mlle Jacqueline Roblot,
Les familles Collas, Cardozo, Miroglio, Pons,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 30 mars 1983, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Pierre ROBLOT,
médaille d'or du travail.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, le mercredi 6 avril 1983, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès, survenu le 5 avril 1982, de

Mme Jean CARLU,
née Marcelle Weyl-Nozière,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, aimée, et restent fidèles à son souvenir, en union avec les prières qui seront dites en ce jour.

Lundi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : Le Cheval d'orgueil.
Film français de Claude Chabrol (1980), avec J. Dufilho, B. Le Saché, F. Cluzet, R. Hubert.
Un Breton du pays bigouden, né dans une famille de paysans pauvres mais fiers, se souvient de son enfance, dans les années 10. Honnête et scrupuleuse adaptation du livre de Pierre Jakez Hélias. Chronique de mœurs, de coutumes et d'un particularisme reconstitués par Chabrol comme témoignage d'un monde d'autrefois.
22 h 35 Téléthèque : Un prénommé Constantin.
Réal. C. Dauvilliers. Tino Rossi à la télévision.
A travers des extraits de films et d'émissions de télévision, une évocation de la carrière de Tino Rossi : charmant mais sans surprise.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Musiques au cœur,
de E. Ruggieri et P. Camus.
Giacomo Puccini, ou le cœur a ses raisons.
21 h 55 Théâtre pour demain : Phil et Juliette.
De M. Truffaut.
Discussions dansantes entre une intellectuelle et un « primate ».
22 h 25 Magazine : Juste une image,
de T. Garrel, L. Neil.
Dernier numéro de l'unique magazine mensuel consacré aux sens, aux formes des images. Tour d'horizon des neuf numéros diffusés.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : En silence.
D'après un conte de L. Pirandello, réalisé par L.-F. d'Amico, avec M. Gazzolo, A. Maestri, K. Verlier...
Après la mort brutale de sa mère, César quitte le collège pour s'occuper de l'enfant qui vient de naître et remonte le passé. Univers sombre des passions, morbidité. Une adaptation peu convaincante.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Pétrole en Méditerranée.
23 h 22 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Festival de Castres, rencontre en terre flamenca par M. Vargas (chanteur) et R. Merengue de Cordoba (guitariste).

FRANCE-CULTURE

20 h, Les Sœurs, de D. Cameron, réal. C. Roland-Manuel. Avec N. Borgeaud, F. Bouffard, P. Constant, E. Hirt...
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : la violence et le sacré, avec R. Girard.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 30, France-Musique à Arc-et-Senans : Rencontres musicales de Franche-Comté. 21 h, Concert : (donné le 31 mars à Arc-et-Senans) « Nonette » de Spohr ; avec C. Cantin, flûte, M. Bourgue, hautbois, K. Atanassov, clarinette... « Octuor en mi bémol » de Mendelssohn : avec D. Zisman, violon, H. Horigome, violon ; J. Mouillère, violon... « Quatuor en fa » de Mozart ; avec M. Bourgue, hautbois, H. Horigome, violon ; H. Beyerlé, alto ; C. Tsan, violoncelle.
22 h 30, Fréquence de nuit : l'usine.

Mardi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
17 h 20 Croque vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Caméra une première : le Nécessaire des filles de Louis-XV.
de J.-M. Soyez, avec J.-M. Thibault.
Une soirée inattendue et fabuleuse au cours de laquelle un expert propose quelque 15 millions de francs à l'ébéniste Maître Nicolas pour une précieuse relique de pique-nique de Louis XV. Vrai ou faux ?
21 h 45 Documentaire : Une belle vie, Raymond Queneau.
De J. Rutman.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Têtes brûlées.
15 h 50 Reprise : La chasse au trésor.
En Suède (dif. le 2 avril).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Retour à Cherchell.
Téléfilm de A. Cayatte et de H. Coupon. Avec M. Biraud, H. El Hassani.
La rencontre d'un chef comptable, pied-noir, à la retraite, et d'un Maghrébin. Tous deux partent au « pays ».
22 h Débat : Pour ceux de l'Algérie, que reste-t-il du passé ?
Avec des invités français et algériens, professeurs, journalistes, agriculteurs...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement de conseil d'information pour divorçants et divorcés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 La dernière séance :
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui ; à 20 h 40 : Actualités Gaumont ; 20 h 45 : Tom et Jerry ; 22 h 25 : Tex Avery ; 22 h 30 : réclame de l'époque.
20 h 50 Premier film : la Mission du commandant Lex.
Film américain de A. de Toth (1952), avec G. Cooper, P. Thaxter, D. Brian, P. Kelly, L. Chaney Jr. (Redif.)
En 1864, pendant la guerre de Sécession, un officier nordiste passe pour un traître, afin de s'infiltrer chez des hors-la-loi et démasquer des espions sudistes. L'honneur perdu et retrouvé de G. Cooper, dont la présence est le seul intérêt de ce film, à la mise en scène de série.
22 h 40 Journal.
22 h 55 Deuxième film : le Roi du tabac.
Film américain de Michael Curtiz (1950), avec G. Cooper, P. Neal, L. Bacall, J. Carson, D. Crisp. (N. redif.)
A la fin du siècle dernier, dans une ville des États du Sud, un homme s'acharne à obtenir le monopole du tabac, pour se venger d'un fabriquant de cigares qui lui a refusé sa fille et a ruiné sa famille. Un sujet fort, un style romanesque et psychologique bien au point, une interprétation inhabituelle de Gary Cooper, avec deux partenaires féminines dignes de lui.
0 h 28 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
0 h 30 Prélude à la nuit.
« Polka », de Miloz Magin, par lui-même.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : François d'aujourd'hui, fragments d'une tapisserie.
8 h, Les chemins de la connaissance : histoires de verre ; à 8 h 32, visages de Nikos Kazantzaki ; à 8 h 50, le sillon et la braise.
9 h 7, La matinée des autres : Amérique rurale, le modèle agricole.
10 h 45, Etranger mon ami : « Récits des temps perdus » d'A. Fakinos.
11 h 2, Les instruments de la musique classique indienne (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora, avec H. Bonnier.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons
14 h 5, Un livre, des voix : « La vie est un voyage », de G. Guegan.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires : Val de Loire ; 15 h 20, Rubrique internationale ; 17 h, Raisons d'être : C. Vigée.
18 h 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'espace et le temps aujourd'hui : Espace, temps et quanta, avec J.-M. Levy-Leblond.
20 h, Dialogues : psychiatrie et antipsychiatrie, avec C. Koupernik et J.-M. Oughourlian.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Pasquini, Martinu, Scheidt, Debussy.
7 h 5, Concert : œuvres de Strauss, Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
8 h 10, Concert : œuvres de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Liszt. Œuvres de J.-S. Bach, Liszt, Bellini, Busoni, Chopin, Berio.
12 h, Archives lyriques : œuvres de Verdi, Wagner, Gounod.
12 h 35, Jazz : Le jazz en France.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Couperin, J. Brahms, Messiaen, Ives.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : Sphor, Weber, Schumann, Beethoven.
17 h 5, Les intégrales : La musique d'Erik Satie.
18 h 30, France-Musique à Arc-et-Senans : Studio-Concert, œuvre de J.-S. Bach ; 19 h 35, L'imprévu ; 20 h 30, Séquence de musique pour orgue.
21 h, Concert : « Egmont », de Beethoven ; « Concerto pour clavecin et orchestre », de Bennet ; « Une vie de héros », de R. Strauss, par l'Orchestre de Saint-Louis, dir. L. Slatkin, sol. R. Bennet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 5 AVRIL

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force Ouvrière, est l'invité de l'émission « Ouverture sur la vie », sur Radio Solidarité, à 7 heures (Paris, 89,8 MHz).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde DE L'ÉDUCATION
NUMÉRO D'AVRIL
RÉUSSIR DANS LA VIE :
LA MOBILITÉ SOCIALE
EN VENTE PARTOUT. LE NUMÉRO : 10 F

MARDI 5 AVRIL
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Paris jumelé
dans toutes les courses
Paris trio
à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé »
989-67-11
Prochaines soirées :
6, 11, 15 AVRIL

هكذا من الأصل

LÉGION D'HONNEUR

Le *Journal officiel* du 3 avril 1983 publie les nominations suivantes dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

GRANDE CHANCELLERIE

Est promu *commandeur* :

M. Jules Brun, ancien directeur du réseau continental d'Air France.

Sont promus *officiers* :

MM. Joseph Bernhard, directeur d'école honoraire ; Louis Ferret, inspecteur général honoraire de la police nationale ; André Lavagne, directeur dans les maisons de la Légion d'honneur ; Armand Mallet, ingénieur principal honoraire à la S.N.C.F. ; Albert Revol, conservateur honoraire des hypothèques ; Maxime Vachon, professeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Boissier, inspecteur de police honoraire ; Daniel Bourdon, professeur honoraire de chimieà Rennes ; Camille Brassart, P.-D.G. de société ; Pierre Breton, ancien médecin-chef de la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges ; René Cassier, directeur honoraire de collège d'enseignement général ; Norbert Dumas, commissaire divisionnaire honoraire ; Jean Eiermann, attaché d'administration centrale à la grande chancellerie ; Paul Morelli, inspecteur principal honoraire de la sûreté nationale ; Jean-Marie Petit, inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale ; Jean-Marie Sapanet, professeur honoraire à Limoges ; Marcel Schmitt, directeur honoraire de la caisse primaire d'assurance-maladie de Thionville ; Samuel Tigner, pharmacien, inspecteur régional honoraire de la santé ; Pierre Weber, directeur départemental adjoint honoraire des P.T.T.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs* :

MM. Eugène Avinée, maire honoraire, et Pierre Moinot, président de chambre à la Cour des comptes.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Deflassieux, président du Crédit lyonnais ; Jacques Desroche, sous-directeur au service juridique et technique de l'information ; Ignace Kahan, rabbin ; Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, ancien membre du Conseil constitutionnel ; Daniel Ribet, avocat honoraire ; Jean Ricotier, chef du service administratif du Conseil constitutionnel.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Joseph Ajdenbaum, vice-président de la LICRA ; Mme Simone Barthelemy, ancienne secrétaire à l'Assemblée nationale ; MM. Joseph Blond, président d'honneur d'un aéro-club ; Jacques Chabrun, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ; Jean Faucher, président de Tourisme et Travail ; Louis Gros, membre du Conseil constitutionnel ; Vladimir Jankelvitch, professeur d'université en retraite ; Père Georges Michonneau, ancien curé de Saint-Jean-Baptiste de Belleville ; MM. André Oullac, conseiller pédagogique honoraire ; Arthur Ramette, député honoraire ; Claude Serpantie, chef du bureau des marchés ; Modeste Verjus, trésorier principal ; Jean Gervoson, P.-D.G. de société ; Christian Henneton, directeur de l'OREAM Lorraine ; Marcel Moulin, maire de Vernouillet ; Marc Noël, ex-président du service sanitaire de la marine fluviale ; Jean Pinède, boulanger-pâtissier.

DROITS DE LA FEMME

Sont nommées *chevaliers* :

Mmes Paule Comet, inspectrice d'académie ; Suzanne Bonnin, créatrice d'une association de parents d'élèves ; Hélène Madec-Parmentier, ancienne secrétaire ; Danièle Aron, ophtalmologiste.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. Maurice Delom-Sorbe, ancien député.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Yves Baradat, chef de centre des impôts ; René Cazenave, contrôleur aéronautique ; Roger Claudel, chef de service adjoint au Sénat ; Claude Mercier, directeur adjoint de service à l'Assemblée nationale.

FONCTION PUBLIQUE ET RÉFORMES ADMINISTRATIVES

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Antoinette Baudois, secrétaire administratif au ministère des anciens combattants ; MM. Raymond Cabarat, directeur départemental adjoint des impôts à Paris ; André Furst, administrateur civil en retraite.

TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Jacques Bricaire, directeur général de théâtre ; Henri Pilorge, directeur de l'administration d'une agence de presse.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alfonsi Francis, directeur commercial des N.M.P.P. ; Jean-Christophe Averty, réalisateur, producteur de télévision ; Louis Bonhomme, ancien journaliste ; Louis Clément, P.-D.G. de journal ; Jean Joly, secrétaire général du groupe Havas.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE

Est promu *officier* :

M. Jean Lacroix, ingénieur général des Ponts et Chaussées (en retraite).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Bourds, président de la Fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées ; Joseph Caron, inspecteur de la S.N.C.F. ; Paul Flandin, gérant de société ; André Laguillon, ingénieur divisionnaire à la direction départementale de l'agriculture ; Roger Molinier, professeur à l'université d'Aix-Marseille-II ; Robert Taillet, président de la Fédération des associations de pêche de la Haute-Garonne.

ÉCONOMIE, FINANCES ET BUDGET

Est promu *commandeur* :

M. Jean Rosenwald, premier président de la Cour des comptes.

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Barran, directeur général d'une caisse de réassurance ; André Bègue, directeur de l'établissement monétaire de Pessac ; Yves Cotte, commissaire du gouvernement auprès des banques d'affaires ; Pierre Massin, conseiller commercial à l'ambassade de France à New-York.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Monique Bonté, sous-directeur à la Société séquanaise de banque ; MM. Etienne Bournet-Aubertot, directeur des affaires financières au Crédit lyonnais ; Jean Camdessus, directeur du Trésor ; Mme Yvette Carrière, secrétaire technique en chef à la Caisse des dépôts ; M. David Dautresme, président du Crédit du Nord ; Mme Luce Germa, attaché principal d'administration centrale ; MM. Jean Germain, président d'une mutuelle d'assurances ; Léon Lagrange, ancien commissaire principal de la concurrence ; Mme Denise Lefevre, chef de service à la Société générale ; MM. Jacques Salmona, administrateur-directeur général de société ; Victor Serard, directeur du bureau de développement économique de l'Adour.

BUDGET

Sont promus *officiers* :

MM. André Bailly, trésorier-payeur général de l'Oise ; Jean Morchéoine, contrôleur financier.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Henri Bartlet, receveur principal des douanes (E.R.) ; Mme Josette Darmet, monitrice d'apprentissage à l'usine de cigarettes du Mans ; MM. Jacques Delmas-Marsalet, ancien chef du service de la législation fiscale ; Louis Guillaumin, directeur régional des impôts à la direction des vérifications ; Gérard Érézéon, chef de service interrégional des douanes à Nantes ; François Secondi, correcteur principal à l'imprimerie nationale.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Michel Soquet, premier vice-président honoraire d'une caisse de retraite.

Sont promus *officiers* :

MM. René Argelliès, président honoraire d'une association de sauvegarde de l'enfance ; François Lagandré, président d'honneur du groupe de recherches et d'action auprès des jeunes de la rue ; Jean Sourzat, président d'une union régionale d'organismes mutualistes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Bernard Abeil, directeur départemental des affaires sanitaires sociales ; Henri Agnès, président fondateur d'une société mutualiste ; Pierre Colin, administrateur d'un bureau d'aide sociale ; Mlle Flora Danzig, médecin inspecteur principal de la santé publique honoraire ; MM. Raymond Frébault, président d'une fédération des œuvres laïques ; Alfred Gigoux, président d'une caisse d'assurance maladie ; Bruno Guerra, directeur d'une union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale ; Mmes Yvonne Glenet, présidente d'une association familiale ; Marie Leymat (sœur Agnès), supérieure d'une congrégation religieuse ; MM. Marcel Petit, chef de service régional de l'action sanitaire et sociale honoraire ; René Vanhaluwyn, ancien administrateur d'organismes sociaux.

EMPLOI

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jacques Delpy, directeur général de l'A.N.P.E. ; Mlle Nicole Brissonneau, directrice de l'association pour la réhabilitation professionnelle par le travail protégé ; M. Jean Verchere, chargé de mission au centre de l'A.N.P.E. de Provence-Côte-d'Azur.

TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Béhague, ancien directeur de coopérative ouvrière ; Raymond Bongard, maître artisan fourreur ; Hassen Bondegna, directeur départemental du travail de la Haute-Garonne ; Marcel Chevaucherie, agent contractuel à l'administration centrale ; Robert Delgove-Guyot, chef des relations sociales d'une entreprise ; Raoul Leblanc, président général du conseil des prud'hommes de Maubeuge ; Louis Pattedoie, ancien directeur d'imprimerie ; Pierre Roullet, secrétaire général de l'union régionale C.F.T.C. Rhône-Alpes ; Georges Ruelle, ancien inspecteur des service incendie sécurité au Gaz de France ; Mme Marie-Antoinette Hertz, conseiller prud'homme ; MM. Raymond Salomé, président de l'association F.O. des retraités ; Joseph Sicas, ancien secrétaire général de l'union des invalides et accidentés du travail.

SANTÉ

Sont promus *officiers* :

M. Raymond Cavier, pharmacien chef honoraire des hôpitaux de Paris ; Mme Véra May, médecin chef de service honoraire ; MM. Jean Lagrange, chirurgien orthopédiste ; Marc Préault, médecin phisiologue.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Maria Rabaté, député honoraire ; MM. Sauveur Boulakia, médecin ; Philippe Cadène, délégué général de la fédération hospitalière de France ; Fernand Gory, professeur à la faculté de chirurgie dentaire (Paris-VII) ; Mme Geneviève Laurent, administrateur hors classe au ministère des affaires sociales ; Ida Gillot, ancienne surveillante chef d'une maternité ; MM. Robert Prudhomme, chef de laboratoire honoraire de l'Institut Pasteur ; Gaston Ruebsamen, médecin ; Pierre Zobda-Quitman, directeur d'un centre hospitalier.

RAPATRIÉS

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Donato, adjoint au maire d'Avignon ; André Kohler, délégué national du Sud-Est du Recours ; Mme Leïla Surjus, chargée de mission au ministère ; M. Georges Scebat, avocat.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Wiehn, inspecteur général honoraire de l'administration.

Sont promus *officiers* :

MM. François Bénard, ancien ministre, conseiller général des Hautes-Alpes ; Clément Bouhin, directeur central de la sécurité publique ; Robert Bouquin, secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France ; Raoul Carrère, commissaire de la République de la région Bretagne ; Jean Cesari, président du conseil général de la Corse-du-Sud ; Paul Galès, commissaire adjoint de la République à Lyon ; Alain Larcan, directeur du SAMU Lorraine ; Léonce Messon, sous-préfet honoraire ; Edouard Pouchèle, maire d'Origny-en-Thiérache (Aisne) ; Joseph Thiebot, vice-président du conseil général de la Manche ; Mgr Charles Vignancour, archevêque de Bourges.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Albert, ancien maire de La Roche-de-Glun (Drôme) ; André Alousque, conseiller général du Tarn ; Michel Brizard, sous-directeur à la direction générale des collectivités locales ; Jean Dardé, ancien député, maire honoraire de Cugnaux (Haute-Garonne) ; Yves Defillon, commissaire divisionnaire de la police nationale à Lyon ; Louis Delamare, secrétaire de la mairie de Veulettes-sur-Mer (Seine-Maritime) ; Auguste Delhaye, ancien maire adjoint de Suresnes (Hauts-de-Seine) ; Alphonse Delobre, père jésuite ; Jean Demathieu, ancien directeur de préfecture ; François Dolly, ancien conseiller général du Val-de-Marne ; Alfred Espitalier, commissaire principal de la police nationale à Draguignan ; Jean Fonkenell, président de la société de gestion immobilière de la ville de Marseille ; MM. Gilbert Fourvel, ancien député ; Gérard Frommweiler, chef pilote d'hélicoptère ; Louis Giorgi, ancien conseiller général de Vaucluse ; Claude Grangeret, sous-directeur de service actif de la police nationale ; Maurice Gravand, contrôleur général de la police nationale ; Alexandre Grossmann, président de la communauté israélite de Villeurbanne (Rhône) ; Robert Héral, brigadier de la police nationale ; Robert Lefort, conseiller général de la Creuse ; René Letierce, chef de service administratif à la préfecture du Nord ; Jean Mallet, ancien conseiller général du Pas-de-Calais ; Mgr Sérobé Manoukian, archevêque de l'Église apostolique arménienne de Paris ; MM. Ange Marchi, maire de Lecci (Corse-du-Sud) ; Georges Marx, chef de service administratif à la préfecture du Rhône ; Marcel Morin, commissaire divisionnaire de la police nationale à la préfecture de police ; Pierre Nehoult, maire de Malaunay (Seine-Maritime) ; Henri Nenot, ancien conseiller général du Puy-de-Dôme ; Jacques Palazy, commissaire de la République du département des Hautes-Pyrénées ; Philippe Parant, commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon.

MM. Pierre Philibert, conseiller municipal de Meylan (Isère) ; Gabriel Pommier, conseiller général de l'Yonne ; Dominique Pomonti, ancien adjoint au maire de Marseille ; Michel Sageloli, ancien conseiller général des Pyrénées-Orientales ; Georges Silvy, directeur général du bureau d'aide sociale de Marseille ; Robert Simon, ancien adjoint au maire de Lomme (Nord) ; Marcel Simonin, ancien maire de Sancey-le-Long (Doubs) ; Jean Speich, directeur à la préfecture de la région d'Ile-de-France ; Robert Tabone, brigadier chef de la police nationale ; le Grand Rabbin Charly Touati ; Marceau Triffault, ancien secrétaire général de la mairie de Drancy (Seine-Saint-Denis) ; Edgard Weill, rabbin à Mulhouse.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Est promu *officier* :

M. Paul Valentino, ancien député, ancien conseiller général de la Guadeloupe.

TRANSPORTS

Est promu *commandeur* :

M. Jean Velitchkovitch, ingénieur général des Ponts et Chaussées.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Autin, P.-D.G. d'une compagnie de transports ; François Burlen, P.-D.G. de sociétés de transports fluviaux ; Pierre Ellerich, chargé de mission à la direction de l'équipement Nord-Pas-de-Calais.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Cousin, ancien mécanicien à la S.N.C.F. ; Roger Delvart, agent d'entretien à la S.N.C.F. ; Jean Domecq, président d'une fédération de transport ; Pierre Febvre, ancien sous-chef de bureau à la S.N.C.F. ; Michel Lagorce, directeur des programmes aéronautiques civils ; Raymond Le Frapper, chef de section principal à la R.A.T.P. ; Serge Léger, agent des services commerciaux à Air France ; Hubert Maillan, directeur général d'une société d'autoroute ; Jacques Margot-Noblemaire, inspecteur général à Air Inter ; Jean Mazars, ingénieur en chef à la S.N.C.F. ; Roger Reyt, ancien agent de la S.N.C.F. ; Robert Viguier, ancien ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

MER

Est promu *officier* :

M. Pierre Debayles, ancien directeur du Port autonome de Bordeaux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Chaptet, président de la station de sauvetage de Granville-Iles Chausey ; Raoul Domenge, patron pêcheur ; Michel Pechere, directeur général du port autonome de Dunkerque.

JUSTICE

Est promu *commandeur* :

M. Bertrand Dauvergne, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Bouyssic, avocat général à la Cour de cassation ; Edouard Gisser, avocat général à Paris ; Bernard Lequesne, avocat général honoraire à Paris ; Monhand Ourabah, conseiller d'État ; Jean Poupard, président de chambre à la cour de Paris ; Pierre Seignolle, conseiller à la Cour de cassation ; Raymond Tessor, président honoraire du tribunal de commerce de Marseille ; Philippe Wagner, premier président à Colmar.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Basse, procureur de la République au Havre ; Rémi Baudin, secrétaire en chef à la Cour de cassation ; Marcel Bellat, conseiller à Paris ; André Boul, notaire à Bouce ; Mlle Nicole Calon, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; MM. Pierre Catala, professeur de droit à Paris-II ; Charles Ceccaldi, vice-président du tribunal à Créteil ; Mme Yvette Congard, chef des services de secrétariat au Conseil d'État ; MM. Louis Daste, substitut du procureur général à Paris ; Marcel Daure, avocat général à Fort-de-France ; Hubert Douvreleur, président du tribunal de Rennes ; Jean Fenelon, directeur adjoint du service du matériel du Sénat ; Claude Guilhen-Puylagarde, avocat à Paris ; Robert Jacob, président de chambre à la cour de Grenoble ; Maurice Kraft, attaché principal d'administration centrale ; Jean Linet, président de chambre à la cour de Versailles ; Mme Geneviève Tarabeux, conseiller à la cour de Paris ; MM. Roger Malinconi, avocat à Marseille ; Jean Pedoussaut, président de chambre à la cour de Toulouse ; Paul Pescheteau, commissaire-priseur à Paris ; Mlle Lucienne Redoulez, vice-président au tribunal de Paris ; MM. Bernard Sur, avocat à Paris ; Georges Uzan, président de chambre à la cour de Paris ; Paul Vigneron, président de chambre à la cour de Poitiers.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Est promu *commandeur* :

M. Jean Beliard, ambassadeur de France au Canada.

Sont promus *officiers* :

MM. Bernard Follin, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Jean Honnorat, ambassadeur de France auprès des Émirats arabes unis.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures ; Mme Désoline Bacher, agent contractuel ; MM. Philippe Louet, représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations unies ; Gérald Pellet, chiffreur à l'administration centrale ; Jean-Jacques Roos, chancelier.

AFFAIRES EUROPÉENNES

Est promu *commandeur* :

M. Charles Herrenschmidt, vice-président de la mission laïque française.

Est promu *officier* :

M. Jules Guéron, ancien directeur général d'Euratom.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Paulette Hofman, membre du Conseil économique ; MM. Pierre Léonardi, conseiller à la représentation de la France auprès des Communautés ; Robert Kovar, président de l'université des sciences juridiques de Strasbourg.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Est promu *commandeur* :

M. Fernand Wibaux, ambassadeur de France au Sénégal.

Sont promus *officiers* :

MM. Raymond Delval, chargé de mission au centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne ; René Sauvel, docteur vétérinaire.

CULTURE

Est promu *commandeur* :

Francis Ponge, poète.

Sont promus *officiers* :

Mme Dina Vierny, directrice de galerie d'art ; M. Pierre Lemoine, conservateur en chef du musée du château de Versailles ; le chanoine Louis Prenel, recteur de la cathédrale de Besançon ; Jean Marais, artiste dramatique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Allègre, écrivain ; Paul Arma, compositeur, musicologue ; Robert Beauchamp, président du syndicat des producteurs de courts métrages ; Dominique Bozo, directeur du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou ; le révérend Père Bernard de Chabannes, restaurateur de monument historique ; MM. André Darmon, P.-D.G. de société de production cinématographique ; Jean Gattegno, directeur du Livre ; Robert Laffont, éditeur ; Mme Denise Breteau, directrice de galerie d'art ; Mme Gilberte Cournand, critique de danse.

(A suivre.)

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 4 avril à 0 heure et le mardi 5 avril à minuit.

La France et l'Europe de l'Ouest resteront sous l'influence d'une vaste zone dépressionnaire. Un courant de nord-ouest perturbé circule de l'Atlantique nord à la France, apportant toujours fraîcheur et pluie. Mardi matin, une zone de pluie et de neige s'étirera de l'Alsace à la Franche-Comté, aux Alpes, au littoral méditerranéen et aux Pyrénées. Sur toutes les autres régions, accalmie avec ciel variable mais aussi fraîcheur : 1 à 2 degrés dans l'intérieur, 5 à 6 degrés sur les côtes atlantiques.

Sur la Bretagne, arrivée dès le matin d'une ligne de grains progressant assez rapidement vers l'intérieur. Au cours de la journée, le mauvais temps de l'Est et du Sud-Est s'éliminera progressivement vers la Suisse et l'Italie. La zone d'averses venant de l'océan progressera rapidement vers le Centre et les régions de l'est. A midi, elle sera axée à peu près de Biarritz à Paris et à Lille. Encore quelques chutes de neige probables au nord de la Seine. Sur la moitié nord-ouest, de belles éclaircies se développeront. Les températures avoisineront 10 degrés ; sur la moitié sud, elles seront entre 12 et 14 degrés. Sur les côtes, des rafales de vent de nord-ouest. En soirée, nouvelle aggravation sur l'extrême ouest avec l'arrivée d'une nouvelle zone de pluie et de vent fort.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 avril à 8 heures, de 1 004,4 millibars soit 752,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril ; le second le minimum de la nuit du 3 avril au 4 avril) :

Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Bourges, 5 et 1 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et −1 ; Dijon, 7 et −3 ; Grenoble, 5 et 1 ; Lille, 8 et −1 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille-Marignane, 13 et 4 ; Nancy, 8 et −3 ; Nantes, 9 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 4 ; Paris-Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 10 et 4 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 7 et 3 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 6 et 0 ; Toulouse, 11 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 8 et −1 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 9 et −2 ; Bruxelles, 7 et 0 ; Le Caire, 24 et 12 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 20 et 14 ; Genève, 6 et −1 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Luxembourg, 7 et −3 ; Madrid, 13 et −1 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 6 et 0 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 14 et 10 ; Stockholm, 13 et 1 ; Tozeur, 25 et 15 ; Tunis, 20 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 AVRIL

« Les arènes de Lutèce et la Mosquée », 15 h., métro Jussieu, Mme Allaz.

« Notre-Dame et le Trésor », 15 h., portail central, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Poulprix », 15 h., 12, rue de Poitiers (Arts et Curiosités de Paris).

Conférences

19 h, 111, boulevard Saint-Michel : « Au fil du Nil » (projection) (Centre culturel égyptien).

20 h 30, 239, rue Saint-Honoré, Swami Nityananda : « La tradition des Siddhas » (entrée gratuite).

AUTOMOBILE

CHEZ ALFA-ROMEO

Modifications des coupés sportifs

Les coupés sportifs, qui représentent chez Alfa-Romeo 20 % de la production et près de 80 % des exportations, font l'objet de modifications techniques et esthétiques. L'Alfa-Sprint adopte, dans sa version « quadrofoglio verde », le nouveau moteur 105 ch de la berline 1500 TI et voit sa ligne affinée par de nouveaux pare-chocs avant et arrière, des bandes protectrices latérales et des arrières redessinés. L'intérieur comporte quelques aménagements sur le tableau de bord, un nouveau revêtement des panneaux de portes et des sièges ainsi que de la moqette. La ligne générale, plus moderne, est très réussie

Pour l'Alfetta GTV6, dont le moteur de 2,5 l est un modèle de souplesse et de puissance,les modifications apportées ne concernent que l'habitacle (les sièges ont été revus et surbaissés pour une meilleure habitabilité), et la carrosserie qui comporte une protection anti-gravillonnage ceinturant le bas de caisse.

Les améliorations les plus décevantes concernent le Spider, dont la superbe ligne, âgée de dix-sept ans, a été enlaidie par l'adjonction de pare-chocs imposants – Etats-Unis obligent – et d'un spoiler arrière.

Les prix respectifs de ces trois modèles sont de 69 672 F pour la Sprint « quadrofoglio verde » ; 103 988 F pour la GTV6 et 75 120 F pour le Spider 21. – D. H.-G.

AUDI 100 « AVANT »

Un « break-coupé » haut de gamme

Six mois après la présentation au Salon de Paris, Audi présente un nouveau modèle de l'Audi 100. Curieusement baptisée « Avant », cette version reprend les principales caractéristiques de la berline (1), mais offre, avec quatre portes et un hayon arrière, un important volume disponible.

Les lignes très pures de ce « break-coupé » lui confèrent une superbe carrosserie. Le mariage de l'utilitaire et de la limousine est à ce titre une incontestable réussite.

L'aérodynamisme de l'Avant a peu souffert de ces modifications. De dimensions identiques à la berline, son Cx est de 0,34 contre O,30. La performance est assez surprenante, compte tenu du type de véhicule proposé.

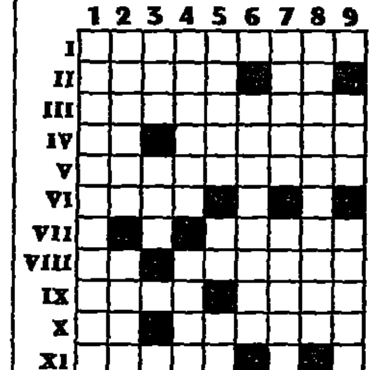
L'important volume utile dégagé, 1920 litres banquette rabattue, peut être modulé à volonté, les sièges arrière étant divisés en deux parties inégales 1/3, 2/3. En option l'Avant est livrable avec une banquette escamotable, pour enfants, et orientée vers l'arrière.

Importé en France à partir du mois de juillet, l'Audi 100 « Avant » devrait être disponible en deux versions : CC (moteur 1,8 litre, 75 ch.) et CD (moteur 2,21 litres, 136 ch.). Les prix, encore inconnus, devraient être légèrement supérieurs à ceux de la limousine. – D. H.-G.

(1) *Le Monde* du 1er octobre

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3420



HORIZONTALEMENT

I. Se donne mais peut être payant. – II. Revient sans couper à travers bois. N'est pas nominatif. – III. Il leur arrive de compter pour du beurre. – IV. Possessif. Belle de nuit. – V. Ne sont donc pas passées ou arrivent aujourd'hui. – VI. On la prend bleue, elle nous rend verts. – VII. Jules romain. – VIII. Nom de dieu. Pour certains, c'est la meilleure défense pour l'attaque. – IX. Élément d'un ensemble de danse. Carrés. – X. Conjonction. Barbeau pour jeunes filles en fleurs. – XI. Victime de mauvais coups ou cherche de bons coups.

VERTICALEMENT

1. L'essayer, c'est logiquement l'adopter. – 2. Use plus volontiers de la serre que de la remise. A fait ses débuts sans ceinture et en ignorant les bretelles. – 3. Ceinture jaune. Sous-sol. – 4. Plutôt attiré par les grandes bringues. Élément d'un jeu d'enfant. – 5. Nous échauffe les oreilles. Démonstratif. Article. – 6. Instrument à vent ou à cordes. – 7. Salle d'attente pour bêtes de cirque. Vieux monsieur. – 8. Est donc mal soignée. – 9. Possessif. Fait la différence.

Solution du problème n° 3419

Horizontalement

I. Franc-maçon. Amer. – II. Rodéo. Na ! Orme. – III. Andorre. Suaire. – IV. Ici. Ops. Dent. – V. Citerne. Rosse. – VI. Hein ? Italien. Or. – VII. Érotomane. Antre. – VIII. Négation. Ce. – IX. Râ. Rat. Angle. – X. Criminel. Geôle. – XI. Écot. Oural. Suer. – XII. Couenne. Car. Pur. – XIII. Uri. Rue. Alèse. – XIV. LD. Vexantes. Eu. – XV. Paris. Stèle.

Verticalement

1. Fraîcheur. Éculé. – 2. Roncier. Accord. – 3. Addition. Roui. – 4. Néo. Entérite. Va ! – 5. Cor. Ogam. Nier. – 6. Ranimation (ou « réanimation »). Xi (XI). – 7. Ane. État. Nueras. – 8. Ça. Animer. Un. – 9. Spéléo. Lacets. – 10. Nous. Na ! La. Et. – 11. – Ra (Râ). Réa. NG. Rase. – 12. Amidonnages. – 13. Mères. Loupe. – 14. Ensorceleuse. – 15. Ré. Térée. Erreur.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

Ile-de-France

LE JARDIN DES PLANTES ET L'EXPO DE 1989

Bientôt bicentenaire, le Muséum d'histoire naturelle crie famine

Le Muséum national d'histoire naturelle a été créé par la Révolution française : un décret de la Convention du 10 juin 1793 l'a fait naître du Jardin du Roi fondé en 1635. En 1889, le Muséum bénéficia de l'Exposition universelle : construction de la grande galerie de zoologie.

L'Exposition de 1937 fut l'occasion de franchir une nouvelle étape. Neuf ans auparavant, le Musée d'ethnographie du Trocadéro avait été rattaché à la chaire d'anthropologie du Muséum, et celle-ci avait bientôt émigré, avec ses collections, dans sa nouvelle « annexe ». En 1937, le vieux Trocadéro fait place au palais de Chaillot et le Musée d'ethnographie est transformé en Musée de l'homme, où viennent ensuite la chaire d'ethnologie des *hommes actuels et* des fossiles et la chaire de préhistoire.

Pour l'Exposition de 1989, les deux sites principaux envisagés voisinent avec le Jardin des Plantes à l'est ; et l'entrée monumentale du secteur ouest, sur la rive gauche, sera en face du palais de Chaillot. Le Jardin des Plantes, dans lequel *ou à proximité duquel sont situés* la plupart des laboratoires du Muséum, et le Musée de l'homme vont donc être directement sous les feux de l'Exposition.

Le Muséum est une institution très particulière dont la triple mission est mal connue.

• *Etablissement de recherche et d'enseignement supérieur* de très haut niveau, ses laboratoires abritent des équipes et des chercheurs propres ou associés au Centre natio*nal de la recherche scientifique. Au* fil des années, les chaires se sont multipliées (douze en 1793, vingt-six actuellement), et elles ont évolué pour suivre les développements de la *science moderne : la biologie molé*culaire, par exemple, est entrée au Muséum en 1962 par la transformation de la chaire de physique végétale en chaire de biophysique.

• *Centre d'éducation du grand public* avec les galeries d'exposition permanente (paléontologie, minéralogie, entomologie, paléobotanique, anatomie comparée et Musée de l'homme), il organise aussi des expositions temporaires qui attirent souvent des dizaines de milliers de visiteurs. Les grandes serres, les animaux de la ménagerie du Jardin des Plantes et du parc zoologique de Vincennes (1) sont également appréciés du public.

• *Conservatoire du patrimoine scientifique*, le Muséum possède des collections qui sont parmi les plus riches du monde et dont certaines ont été commencées dès 1635 : 300 000 oiseaux, 50 000 mammifères, 120 000 poissons, 40 000 reptiles et batraciens, 100 millions d'insectes, de 5 à 6 millions de phanérogames, plusieurs centaines de milliers de minéraux et de fossiles, 30 000 crânes et quelques milliers de squelettes (au Musée de l'homme). Comme toutes les grandes *collections* d'histoire naturelle, celles du Muséum sont indispensables : nombre d'échantillons sont des « types spécifiques » qui servent de références aux spécialistes du *monde* entier pour identifier les spécimens recueillis ici ou là. Enfin, dans ce conservatoire, il faut inclure les 6 000 vélins peints dont Gaston d'Orléans avait commencé *la collection* et les 800 000 volumes de la bibliothèque centrale, sans oublier les 200 000 ouvrages de la bibliothèque du Musée de l'homme.

En dépit de cette triple mission, le Muséum *a été quasiment oublié* des pouvoirs publics depuis près d'un siècle. Ceux-ci ne semblent pas se rappeler qu'il a été créé pour « *faire progresser toutes les sciences de la nature et assurer leur prolongement vers tous les domaines des applications à l'agriculture, aux techniques et aux arts* ».

Peintures chinoises

Depuis le 31 décembre 1907, l'établissement jouit de l'autonomie financière, c'est-à-dire que ses recettes lui restent, à charge pour l'assemblée des professeurs, qui est actuellement le seul organe de décision, de répartir l'argent ainsi « gagné ». Du coup, le Muséum doit s'autofinancer en grande partie : en 1983 comme en 1982, le budget total de fonctionnement (2) est de 40 millions de francs. La subvention de l'Etat est de 12 millions.

Dans de telles conditions, il est évident que les investissements lourds sont impossibles. Certes, le Muséum a pu se doter d'un nouveau laboratoire d'entomologie et d'un autre de géologie, d'une galerie de paléobotanique, d'une grande bibliothèque, rénover les galeries de paléontologie et de minéralogie et restaurer le grand amphithéâtre (3). Mais la plupart des laboratoires et certaines galeries, la ménagerie du Jardin des Plantes et le zoo de Vincennes sont dans un incroyable état de vétusté.

En 1968, le ministère de l'éducation nationale a donné 2,5 millions de francs, qui ont tout juste permis de mettre la galerie à l'abri des intempéries et d'aménager, dans une partie du bâtiment, une galerie d'expositions temporaires (où l'on peut voir actuellement l'exposition des peintures murales chinoises). En 1977-1978, on estimait que pour remettre en bon état la galerie de zoologie et les collections d'animaux abîmées par l'humidité et mangées par les mites, il fallait 120 millions de francs...

Le Musée de l'homme, lui non plus, n'a pas été modernisé ni rénové : ses galeries d'exposition permanente n'ont pas été touchées depuis... 1937. Pourtant, les expositions temporaires y attirent beaucoup de monde, jusqu'au record de 270 000 entrées à l'exposition sur les origines de l'homme, de novembre 1976 à avril 1978.

YVONNE REBEYROL.

(1) En dehors de Paris, le Muséum joue aussi le rôle d'éducateur du public avec son arboretum de Chèvreloup-du-Chesnay (Yvelines), le parc de Clères (Seine-Maritime), le Musée de la mer et l'aquarium de Dinard (Ille-et-Vilaine), le Jardin botanique alpin de la Jaysinia-de-Samoëns (Haute-Savoie), l'Harmas de J.-H. Fabre à Sérignan-du-Comtat (Vaucluse) et le Jardin botanique exotique de Menton (Alpes-Maritimes).

(2) Les salaires du personnel propre du Muséum et de celui relevant du C.N.R.S. ou de l'Ecole pratique des hautes études sont payés directement par l'éducation nationale, ministère de tutelle.

(3) Le grand amphithéâtre, très joli bâtiment du dix-huitième siècle, a certes été restauré. Mais l'acoustique y est désastreuse et les banquettes d'un rare inconfort.

Un plan pour assurer le clos et le couvert

La situation du Muséum national d'histoire naturelle sembla devoir s'améliorer en 1975. Un premier projet de rénovation fut approuvé, avec attribution de 10 millions de francs, complétée l'année suivante par une subvention de 20 millions de francs votée par l'Assemblée nationale, convaincue par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

En 1976, M. Jean Dorst, de l'Académie des sciences, qui était depuis le 1er *janvier de cette année-là* directeur du Muséum, a fait accepter par Mme Alice Saunier-Seïté un plan de rénovation.

Il fallait d'abord rendre sa beauté *et son intérêt à la galerie de zoologie*. Certes, on voulait garder à ce monument classé son aspect grandiose, typique de la muséologie de la fin du dix-neuvième siècle. Mais on voulait *aussi, bien sûr, présenter les animaux* conformément à la science et à la muséologie modernes, et faire une large place à l'écologie et à la biogéographie. La galerie de zoologie *serait ainsi devenue une sorte de galerie* de la nature.

Rénover la galerie de zoologie supposait que l'on vidât d'abord le bâtiment. On commença donc par construire devant lui une sorte de silo enterré dans le sol du Jardin des Plantes. Cette nouvelle « zoothèque » de 6 000 mètres carrés répartis sur trois niveaux sera bientôt prête à accueillir les collections d'animaux — ceux de la galerie et ceux qui sont entassés par milliers dans les différents laboratoires. Une section spéciale recevra les bocaux où les poissons, reptiles et autres animaux sont conservés dans de l'alcool ; et qui sont stockés, actuellement, dans tous les recoins disponibles. Il a fallu penser très soigneusement à la sécurité de cette section : à eux tous, les bocaux contiennent 500 000 litres d'alcool...

Dans le même temps, au Jardin des Plantes, les deux grandes serres ouvertes au public depuis 1840 ont été réparées, le vivarium a été rénové, la nouvelle volière des grands rapaces est presque prête et l'ancienne singerie accueillera bientôt de petit animaux rares et fragiles.

En revanche, le projet d'installer sur la terrasse de la nouvelle bibliothèque un cétacéum pour les baleines et autres grands mammifères marins a été refusé, comme l'a été celui de remplacer le pavillon de Vénus (un petit bâtiment reliant les galeries de zoologie et de minéralogie qui n'a jamais été utilisé) par un bâtiment de verre qui aurait servi d'accès aux deux galeries et de salle d'accueil. De même, on n'a pas pu reconstruire le petit pavillon proche de la place Valhubert, qui a brûlé il y a quelques années et qui aurait pu servir soit de salle de dessin, soit de salle d'exposition pour les œuvres d'art du Muséum, soit à l'accueil du public. Enfin, les 6 000 plantes fragiles abritées dans les serres de collections et d'étude n'ont pu être transférées à Chèvreloup.

Le déménagement, en 1976, du laboratoire de géologie dans ses nouveaux locaux était le point de départ de toute une série d' « opérations-tiroirs ». Dans l'ancien laboratoire de géologie, rénové, est venu le laboratoire des vers.

Selon les plans, les locaux abandonnés par le laboratoire des vers *auraient dû accueillir le laboratoire de* biophysique et des extensions des laboratoires de la physico-chimie, de l'adaptation biologique et de l'océanographie physique. Ils n'ont pu être rénovés, et rien n'a donc bougé.

De juin 1977 à octobre 1982, *88 millions* de francs environ de crédits ont été consacrés à la rénovation du Muséum. Depuis 1981, tous les travaux ont été arrêtés, à l'exception de ceux de la zoothèque. Actuelle*ment, on estime qu'environ 1 milliard* de francs seraient nécessaires pour redonner au Muséum (y compris au Musée de l'homme) des conditions décentes d'accueil du public et de *travail des laboratoires. A lui seul, le* parc zoologique de Vincennes aurait besoin de 100 millions de francs au moins : ses aménagements, inaugurés en 1934 et prévus pour durer *cinquante ans, n'ont jamais été* rénovés.

Y.R.

★ **Du 2 au 8 mai, le Muséum organise une semaine « portes ouvertes ». A l'exception de la ménagerie du Jardin des Plantes et du parc zoologique de Vincennes, dont les entrées seront payantes comme d'habitude, les laboratoires seront ouverts gratuitement à ceux qui voudront les visiter. Des expositions, des films et des conférences contribueront à informer le public.**

TURBO INJECTION: LA PUISSANCE.

Spoiler massif enveloppant, becquet aérodynamique intégré à l'arrière, ligne basse plongeante. Tout a été conçu sur la 505 Turbo Injection pour privilégier la formidable puissance de son moteur. Un 4 cylindres, arbre à cames en tête de 2155 cm³. Injection et allumage électroniques. Suralimenté par turbocompresseur. 150 ch DIN à 5 200 tr/mn. De 0 à 100 km/h en 8,8 secondes. Le 1000 m départ arrêté en 29,8 secondes. Un couple de 24 mkg DIN à 3 000 tr/mn. D'où accélérations foudroyantes, reprises énergiques et soutenues et du 200 km/h (sur circuit).
La 505 Turbo Injection est un superbe animal de la route qui consacre le succès de l'électronique appliquée à la motorisation. Pour une maîtrise totale de cette puissance, les solutions techniques les plus avancées ont été retenues : suspension à 4 roues indépendantes, différentiel à glissement limité, 4 freins à disque, ventilés à l'avant, jantes alliage, pneus larges bas-profil 195/60 HR. Et synthétiseur électronique de parole contrôlant les principaux organes de la voiture.
Peugeot 505 Turbo Injection. La patte du Lion au plus haut niveau de la technologie automobile.

PEUGEOT 505 TURBO INJECTION

Année 1983. Garantie anticorrosion 6 ans. Consommations conventionnelles aux 100 km : 8,6 l à 90 km/h, 11,5 l à 120 km/h, 13,2 l en circuit urbain.

Le Monde économie

TRANSPORTS

L'AVENIR DE LA BATELLERIE ARTISANALE

Le salut dans l'union

***« Aide-toi et Fiterman t'aidera. »* Ce jugement abrupt, souvent porté sur sa politique par les professionnels du transport fluvial, le ministre des transports ne le renie pas. Il estime, en effet, que l'organisation volontaire de la batellerie — *et surtout de sa branche artisanale — est susceptible de* contribuer à résorber la grande misère de ce secteur.**

C'est pourquoi, entre autres préoccupations touchant au réseau français de voies navigables (*le Monde* du 17 mars), M. Charles Fiterman a confié à la commission nationale sur le transport fluvial, présidée par M. Roger Grégoire, président de section honoraire du Conseil d'Etat, le soin de proposer *« des mesures capables de favoriser l'évolution de l'organisation professionnelle et commerciale »* de la batellerie.

Avec 5,7 % du trafic intérieur total de marchandises, la voie d'eau apparaît comme un parent pauvre du transport. Le relief particulier de la France, autant que le manque flagrant d'infrastructures, expliquent pour une large part son faible développement. Mais cette pauvreté est bien mal partagée dans un secteur où, à côté de trois grands armements (Compagnie française de navigation du Rhin, Sanara, Sogestran) et d'une quarantaine de sociétés d'exploitation de dimension moyenne, tentent de survivre deux mille huit cents entreprises artisanales — dont deux mille trois cents ne possèdent qu'une unique péniche — selon un système dit du « tour de rôle » qui, sous prétexte d'égalité, les condamne souvent à l'arbitraire, voire au chômage.

Une chambre nationale

Donner aux artisans bateliers les moyens de maîtriser davantage l'évolution de leurs activités est une préoccupation de M. Fiterman depuis son arrivée au ministère des transports. La loi d'orientation des transports intérieurs a déjà retenu le principe de *la création d'une chambre nationale* de la batellerie artisanale, qui jouera dans ce secteur le rôle d'une chambre de métiers en donnant à ses ressortissants un statut d'artisan. Toutefois, la chambre nationale limitant ses prérogatives à la représentation des bateliers auprès des pouvoirs publics et à la prise en charge de leurs problèmes sociaux, il convenait de compléter le dispositif par la création d'un organisme collectif qui se chargerait de l'organisation commerciale de la profession.

La commission Grégoire propose de confier cette charge à une Entreprise artisanale de transport par eau (EATE). Constituée sous forme d'un groupement d'intérêt économique, auquel les artisans adhéreraient sur la base du volontariat, l'EATE aurait une dimension l'autorisant à traiter avec les chargeurs (expéditeurs ou importateurs) de gros contrats ou des marchés à long terme dont elle répartirait ensuite l'exécution entre ses ressortissants. Elle permettrait aussi une meilleure intégration de la petite batellerie dans des chaînes de transports combinés.

*Enfin, grâce à un fonds de ré*gulation, elle pourrait offrir certaines incitations (primes de déplacement ou d'attente pour le retour à vide des bateaux). Bien entendu, le marinier continuerait de gérer en toute propriété son embarcation et il pourrait d'ailleurs, à l'occasion, continuer de conclure des contrats de gré à gré directement avec les chargeurs. Ainsi, en dépit d'une organisation communautaire du travail, *l'EATE respecterait* pleinement la tradition d'individualisme si chère aux artisans dans la batellerie.

JAMES SARAZIN.

[Le rapport de la commission Grégoire est disponible à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Prix : 50 F.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE-GENTY CATHIARD

DOCKS DE FRANCE exploite, par sa filiale GO SPORT, dix magasins d'articles de sport en région parisienne et un à Strasbourg.

GENTY CATHIARD exploite, par sa filiale la Société ALPINE DE SPORT, huit magasins d'articles de sport à Grenoble, Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Annecy. GENTY CATHIARD a également pris le contrôle de la SEGMAS, qui exploite deux magasins en région parisienne, un à Lyon, un en Espagne, deux en Belgique.

DOCKS DE FRANCE et GENTY CATHIARD ont décidé le rapprochement de leurs filiales, pour constituer un ensemble de vingt-cinq magasins à l'enseigne GO SPORT, dont le chiffre d'affaires devrait s'élever, en 1983, à 260 millions de francs.

GO SPORT a la volonté, tant par création de nouveaux magasins que pôle de regroupement de magasins existants, d'être l'entreprise leader au niveau national dans le domaine de la vente au détail des articles de sport.

GENTY CATHIARD aura la position majoritaire et assurera le management de la Société GO SPORT. DOCKS DE FRANCE conservera une participation significative.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES
« ENTREPRISE NATIONALE DE FORAGE »

Avis d'Appel d'Offres International
Restreint Nº EX/03/83

L'Entreprise Nationale de Forage « ENAFOR » lance un avis d'appel d'offres international restreint pour la fourniture de :
– Lot Nº 01 : Diverses pièces de rechange pour moteurs diesel « CATERPILLAR ».
– Lot Nº 02 : Diverses pièces de rechange pour moteurs Diesel « GM » et « EMD ».

Cet appel d'offres s'adresse aux seuls constructeurs et distributeurs officiels agréés à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à ENAFOR - Département Engineering et Approvisionnements - 1, place BIR HAKEIM - EL BIAR - ALGER - à partir de la parution du présent avis.

Les soumissions établies en huit (08) exemplaires sous double pli cacheté, recommandé, l'enveloppe extérieure anonyme, sans en-tête, sigle ou cachet du soumissionnaire et porter uniquement la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL Nº EX/02/83 - CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR - A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE CHEF DE DÉPARTEMENT ENGINEERING ET APPROVISIONNEMENTS ».

devront parvenir au plus tard le 10/05/1983 délai de rigueur.

Toute soumission parvenant après ce délai sera rejetée.

Le délai d'option sera de 120 jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

AFFAIRES

APRÈS LA FERMETURE D'UNE USINE DE LAINE DE VERRE

Saint-Gobain fait l'objet de vives critiques au Danemark

De notre correspondante.

Copenhague. – Il y a un peu plus d'un an, la société Saint-Gobain, *alors nouvellement nationalisée*, arrêtait la production de vitres de sa filiale danoise de Korsoer, la Scanglass, qu'elle avait rachetée en 1976 et modernisée pour pouvoir lutter avec les procédés les plus modernes contre les géants anglo-saxons de cette branche.

Toutes les démarches tentées au cours des mois précédents par le gouvernement social-démocrate alors au pouvoir auprès de l'Élysée n'avaient pas empêché l'irréparable : la mise à pied de plus de cinq cents personnes. C'est une catastrophe pour la petite ville de Korsoer, déjà frappée par un chômage record, vivant en partie des activités de Saint-Gobain, qui ne conservait plus là-bas qu'une modeste antenne d'affinage de verre.

Aujourd'hui, la presse danoise se remet à parler de Saint-Gobain avec tout autant d'aigreur que l'an passé. Le quotidien indépendant *Information* entend rejeter sur la « multinationale française » la responsabilité de la fermeture décidée tout récemment de l'usine de laine de verre de Kastrup (dans les faubourgs de la capitale) appartenant à la société danoise Superfos. Selon ce journal, Saint-Gobain aurait mis le couteau sous la gorge de Superfos en menaçant sa *« rivale danoise »* d'une guerre des prix au Danemark, si elle ne consentait pas à limiter sa production et surtout son expansion dans le secteur de la laine de verre sur les marchés français et ouest-allemand. Superfos, qui travaille d'ailleurs sous licence de Saint-Gobain, se serait incliné, ses responsables estimant que, dans les conditions actuelles, il lui était impossible de se lancer, sans perdre de plumes, dans ce genre de compétition. Résultat : cent cinquante ouvriers licenciés. Superfos conserve cependant une autre usine de laine de verre en Jutland, employant un personnel équivalent par le nombre.

Superfos, qui est l'une des principales entreprises industrielles au Danemark *(elle emploie quatre mille* personnes, son chiffre d'affaires 1982 atteint cinq milliards de nos francs) a eu des difficultés ces derniers temps, notamment dans le secteur des engrais chimiques ; une association avec le groupe allemand Vibe (chimie) s'étant soldée par un fiasco et de grosses pertes en capital.

La crise du bâtiment a rendu au Danemark et dans le reste de l'Europe le marché de la laine de verre particulièrement dur et sensible. Toutefois, les efforts déployés à tous les niveaux pour isoler les immeubles en vue d'économiser de l'énergie, avaient permis à Superfos d'augmenter en 1982, de façon très appréciable, ses ventes en France et en R.F.A., où cette *société* se heurtait à la concurrence d'une autre firme danoise spécialisée dans la laine de verre : Rockwool.

CAMILLE OLSEN.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LOURDE TAXATION POUR LES MOTOS IMPORTÉES

Les motos importées aux Etats-Unis d'une cylindrée supérieure à 700 centimètres cubes devront désormais acquitter une taxe de 45 %. Ainsi en a décidé le président Ronald Reagan afin de protéger la firme Harley-Davidson, dernier fabricant américain de grosses motos, très durement frappé par la concurrence étrangère, japonaise notamment. Cette mesure revient à multiplier par dix les droits de douane frappant jusqu'ici l'entrée aux Etats-Unis de motos étrangères. *Elle sera* néanmoins modulée dans le temps (cinq ans). Cette taxe sera en effet abaissée à 35 % dès la seconde année, puis à 20 % la troisième, à 15 % la quatrième, à 10 % la cinquième avant d'être enfin ramenée à son niveau actuel.

En notifiant le 31 mars sa décision au Congrès, le chef de l'exécutif américain a déclaré que cette mesure était en accord avec l'intérêt économique national. Le président Reagan a *ainsi fait* droit à la recommandation que lui avait faite, en janvier dernier, la commission du commerce international. Mais il a quand même assoupli le régime proposé. Des quotas d'importation échapperont à cette majoration considérable des droits de douanes, ce afin de ne pas pénaliser la firme allemande B.M.W..

De fait, l'Allemagne fédérale a été autorisée à faire entrer 5 000 machines la première année (les importations de *B.M.W.* ont porté sur 3 000 machines en 1982), cette quantité devant être portée à 10 000 en l'espace de cinq ans. Les Japonais, en revanche, vont faire grise mine. Leur quota a été fixé à 6 000 unités la première année avec également la possibilité d'augmenter ce nombre de 1 000 pièces par an. Les autres pays se sont vu allouer un quota global de 4 000 machines (+ 1 000 par an également).

En 1982, 789 000 motos ont été vendues aux *États-Unis* pour un coût évalué à 5 milliards de dollars environ, dont 739 000 par les fabricants japonais et seulement 41 000 pour Harley-Davidson (5,2 % du marché). Les autres marques comptent pour 9 000 (Vespa-4000, B.M.W.-300, Triumph-2000).

LES EXPORTATIONS DES PAYS INDUSTRIALISÉS ONT BAISSÉ DE 5,3 % EN 1982 ET LEURS IMPORTATIONS DE 6,1 %

Le commerce extérieur des pays *industrialisés a décliné en 1982* pour la deuxième année consécutive, indique le Fonds monétaire international (*le Monde* daté 13-14 mars). Les exportations ont atteint 1 160 milliards de dollars, soit 5,3 % de moins qu'en 1981, et les importations 1 220 milliards de dollars, soit une baisse de 6,1 %.

Ce sont les Etats-Unis qui ont connu le plus fort déclin de leurs ventes (- 9,2 %), suivis par la France (- 9,1 %), le Japon (- 8,2 %) et la *Grande-Bretagne (- 6 %). Les* exportations de l'Allemagne fédérale se sont accrues de 0,2 %.

Le Japon est le pays industrialisé dont les importations ont le plus baissé (- 8 %), suivi par les Etats-Unis (- 6,8 %), la R.F.A. (- 5,2 %), la France (- 4,3 %) et la Grande-Bretagne (- 2,3 %). – *(A.P.)*

SOCIAL

M. BÉRÉGOVOY A LANCÉ LA CAMPAGNE DE 1983 SUR LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

En 1981, près d'un million d'accidents du travail ont entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour. Cent mille d'entre eux ont provoqué une incapacité permanente. Quant aux accidents mortels, il se sont élevés cette année-là à mille quatre cent vingt-trois. En rappelant ces chiffres, jeudi 31 mars, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a souligné la nécessité d'une politique de prévention contre les risques du travail. Tel est le thème d'une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la sécurité et les conditions de travail, qui s'est ouverte le 3 avril.

« Cette campagne, a souligné M. Bérégovoy, *intervient à un moment bien précis, celui de la période d'entrée en vigueur des lois Auroux sur les droits des travailleurs. Elle s'articule notamment autour de deux d'entre elles : la loi du 4 août 1982, qui reconnaît aux salariés le droit à l'expression directe et collective sur leurs conditions de travail, et la loi du 23 décembre 1982, qui institue les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les entreprises de plus de cinquante salariés. »*

● **Le secrétariat d'Etat aux personnes âgées** a lancé, en marge des récentes Assises nationales des retraités et personnes âgées à Paris, un concours d'idées pour concevoir et faire fabriquer en France *« des objets sans problèmes »* mieux adaptés aux personnes âgées ayant perdu une partie de leur autonomie physique.

Ce projet avait été conçu par Mme Georgina Dufoix alors qu'elle assurait l'intérim du secrétariat d'Etat.

Ce concours est un appel aux industriels ainsi qu'aux étudiants et enseignants en création industrielle pour concevoir des appareils de chauffage ou des véhicules de transport, ou encore des vêtements, du mobilier, etc., *« à un coût normal »*.

Publicité

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DIRECTION DES ROUTES
ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT ET PUBLIC

La Direction des routes et de la circulation routière du Ministère de l'Équipement lance un concours international public ouvert aux entreprises et sociétés des pays membres de la Banque mondiale, de la Suisse et de Taïwan pour la réalisation de la section Oued Cherrat-Rabat (29 kilomètres) de l'autoroute Casablanca-Rabat.

LOT A : Construction des ouvrages d'art.

LOT B : Terrassements, ouvrages d'assainissement et chaussées.

Les demandes d'admission des sociétés et entreprises intéressées devront être adressées soit par la poste, soit remises contre récépissé au bureau des marchés de la Direction des routes et de la circulation routière, quartier administratif RABAT-CHELLAH, avant le mardi 3 mai 1983 à 10 heures, soit remises au président de la commission à l'ouverture de la séance publique d'admission, qui aura lieu le mardi 3 mai 1983 à 10 heures, au siège de la Direction des routes et de la circulation routière à l'adresse précitée.

Pour être recevables, les demandes d'admission devront être rédigées conformément au dossier d'admission réglementaire qui peut être retiré soit auprès de la Direction des routes et de la circulation routière, soit auprès des ambassades du Royaume du Maroc dans les autres pays. Ce dossier comprend notamment :

A – DOSSIER ADMINISTRATIF
- Demande d'admission au concours.
- Déclaration sur l'honneur établie en deux exemplaires.
- Attestation du percepteur datée depuis moins d'un an et portant l'activité du candidat, pour les seules entreprises domiciliées au Maroc.
- *Questionnaire à remplir par le candidat.*

B – DOSSIER TECHNIQUE
- Note indiquant les moyens humains et techniques du candidat, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a concouru.
- Les attestations des administrations bénéficiaires des prestations que le candidat a réalisées.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES

ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH
DIVISION COMMERCIALISATION

DIRECTION PÉTROCHIMIE
DÉPARTEMENT PLASTIQUES

Avis d'appel d'offres national et international
« EX 002/83/PPF »

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé pour la fourniture en produits plastiques semi-finis et finis suivants :
– PLAQUES PMMA (coulé) ;
– TUBES CREUX EN PMMA ;
– FILM AUTOCOLLANT PVC (rouleaux) ;
– FEUILLES AUTOCOLLANTES PVC ;
– GAINE PVC (bobine) ;
– ROULEAUX RÉFLECTORISÉS AUTOCOLLANT PVC ;
– PLAQUES EXPANSÉES EN POLYÉTHYLÈNE (TYPE SANDWICH).

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : SONATRACH - Direction Pétrochimie - Département Plastiques - Route des Dunes - CHERAGA (Alger), ou demander son envoi.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce conformément aux dispositions de la loi nº 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant être absolument anonyme, et porter de façon apparente uniquement la mention :

« Appel d'offres national et international
Plastiques semi-finis et finis »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de trois (3) mois à compter de la clôture du présent appel d'offres.

La date limite de réception des offres en nos bureaux est fixée au 22 avril 1983.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES
« ENTREPRISE NATIONALE DE FORAGE »

Avis d'Appel d'Offres International
Nº EX/02/83

L'Entreprise Nationale de Forage « ENAFOR » lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture de pièces de rechange pour pompes à boue de forage (partie hydraulique).

Cet appel d'offres s'adresse aux seules entreprises de production à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce, *conformément aux dispositions de la loi* nº 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à ENAFOR - Département Engineering et Approvisionnements - 1, place BIR HAKEIM - EL BIAR - ALGER - *à partir de la parution du présent avis.*

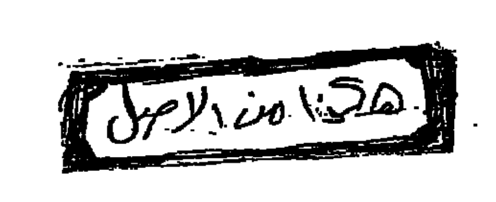
Les soumissions établies en huit (08) exemplaires sous double pli cacheté, recommandé, l'enveloppe extérieure anonyme, sans en-tête, sigle ou cachet du soumissionnaire et porter uniquement la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL Nº EX/02/83 - CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR - A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE CHEF DE DÉPARTEMENT ENGINEERING ET APPROVISIONNEMENTS ».

devront parvenir au plus tard le 10/05/1983 délai de rigueur.

Toute soumission parvenant après ce délai sera rejetée.

Le délai d'option sera de 120 jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3-4 avril 1983 a été tiré à 446 266 exemplaires

Pâques à travers le monde

● A ROME, Jean-Paul II a célébré la résurrection du Christ dimanche 3 avril devant deux cent cinquante mille fidèles qui s'étaient massées place Saint-Pierre, malgré la pluie et le vent. Avant de donner la traditionnelle bénédiction *urbi et orbi*, en souhaitant « Joyeuses Pâques » en plus de quarante langues, dont l'hébreu, le pape a prononcé son message, consacré cette année à tous ceux qui souffrent et, en particulier, aux victimes de l'« *oppression des consciences* ».

« *Nous sommes avec vous, vous qui souffrez la misère et la faim, en assistant parfois à l'agonie de vos enfants qui demandent avec insistance du pain*, a dit le pape. *Nous sommes avec vous, foules de millions de réfugiés, chassés de vos maisons, exilés de vos patries ; nous sommes avec vous, vous tous qui êtes victimes de la terreur, enfermés dans les prisons ou dans les camps de concentration, et dont la vie se consume sous les mauvais traitements ou les tortures ; nous sommes avec vous, vous qui êtes séquestrés ; nous sommes avec vous, vous qui vivez dans le cauchemar de menaces quotidiennes de violence ou de guerre civile ; nous sommes avec vous, vous qui souffrez par suite de catastrophes subites, comme ces jours-ci la population de la vieille cité de Popayan, gravement bouleversée par le tremblement de terre ; nous sommes avec vous, jeunes qui êtes découragés de ne pas trouver le travail, la maison et la dignité sociale auxquels vous aspirez ; nous sommes avec tous, en particulier là où l'oppression des consciences ne permet pas de prier ensemble et de célébrer Pâques.* »

● A JÉRUSALEM, les pèlerins chrétiens qui se sont rendus à la basilique du Saint-Sépulcre étaient plus nombreux que l'année dernière ; la tension en Cisjordanie avait en effet découragé, en 1982, beaucoup de fidèles. Les cérémonies de cette année ont toutefois été perturbées par quelques manifestations. Des Palestiniens ont lancées des pierres sur la via dolorosa — rue que Jésus aurait empruntée, selon la tradition, avant sa crucifixion, — afin de protester contre la fusillade déclenchée l'année dernière par un déséquilibré juif sur le lieu saint musulman de l'Esplanade des mosquées.

● A PÉKIN, enfin, plus de dix mille catholiques ont participé aux diverses cérémonies religieuses organisées durant la semaine sainte, rapporte l'agence Chine nouvelle. Le principal événement a été la grand-messe de Pâques célébrée dimanche par l'évêque de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan, à la cathédrale Natang dédiée à l' Immaculée Conception, en présence de huit mille fidèles. Chine nouvelle a précisé que des croix, des livres de prière et des statuettes religieuses avaient été mises en vente à l'entrée de l'église.

LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT D'UN AGENT DU CONTRE-ESPIONNAGE

De nouvelles interrogations sur la mort du lieutenant-colonel Nut

Qui a tué le lieutenant-colonel Bernard Nut, quarante-sept ans, agent de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), trouvé mort, le mardi 15 février, le long de la R.N. 202, à 70 kilomètres *de Nice (Alpes-Maritimes) ?* Des résultats complémentaires de l'expertise balistique, confiée au laboratoire scientifique du S.R.P.J. de Marseille, permettraient de supposer que le patron du contre-*espionnage pour la région du Sud*-Est aurait été assassiné par un familier ou un informateur faisant partie de son entourage professionnel.

Cette hypothèse, avancée aujourd'hui dans les milieux proches de l'enquête, s'appuie sur deux éléments. Le premier est que Bernard Nut, tué trois heures seulement après son repas, aurait dîné chez une personne dont il ne se méfiait pas. Le second est que le contre-espion français n'a pas été tué à bout portant mais par un coup de feu tiré en biais, d'une vingtaine de centimètres derrière l'oreille droite : le coup aurait été porté sans être très bien *ajusté, peut-être hâtivement, et aurait pu, à quelques centimètres près*, effleurer seulement le crâne.

Ces faits ne dissipent guère cependant tous les mystères qui entourent cette affaire. Ainsi, la balle mortelle, qui, contrairement aux premières informations, n'aurait pas éclaté en plusieurs fragments, n'a pu être retrouvée, malgré des recherches systématiques, à l'aide de détecteurs de métaux, dans un rayon de plusieurs centaines de mètres autour du corps de Bernard Nut, retrouvé devant le capot de sa voiture, garée sur une aire de stationnement. Impossible donc de savoir si le projectile provient ou non de l'arme personnelle du contre-espion, un Smith and *Wesson de calibre 11,43.*

Autre question : pourquoi cette arme se trouvait-elle à 4 mètres en arrière du corps, avec, qui plus est, trois douilles percutées dans le barillet ? Enfin, comment expliquer les affirmations de plusieurs témoins assurant que la voiture avait été garée par deux fois sur l'aire de stationnement — au début de la soirée puis au-delà de minuit — et déclarant avoir vu un homme affaissé sur le volant ?

Le séisme de Colombie

LA VILLE DE POPAYAN EST DÉTRUITE A 80 %

La ville de Popayan, l'un des joyaux du patrimoine architectural de la Colombie, ne pourra vraisemblablement pas être restaurée. Les dégâts causés par le tremblement de terre qui a frappé la région dans la journée du 31 mars sont considérables (environ 77 millions de dollars, selon les premières estimations). 80 % des maisons et des bâtiments de la ville ont, en effet, été détruits, ensevelissant de nombreuses victimes sous les décombres.

Les dernières estimations officielles font état de deux cent cinquante morts, de mille deux cents blessés et de dizaines de milliers de sans-abri qui, en dépit des aides venues de tous pays, luttent encore contre la faim, le froid et la pluie qui ne cesse de tomber depuis quelques jours.

Ces pluies, parfois torrentielles, ont d'ailleurs provoqué, au Pérou, un glissement de terrain qui a provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. Au Costa-Rica, en revanche, le fort tremblement de terre — magnitude 7 sur l'échelle de Richter — qui a secoué, samedi 2 avril, dans la soirée, une région située sur la côte pacifique à environ 180 kilomètres au sud de San-José, n'a pas fait de victimes.

Bateaux-citernes

Comme la quasi-totalité de l'eau douce consommée dans les Émirats du Golfe est fournie par des usines de dessalement de la mer, la marée noire fait planer une grave menace sur la santé des populations et la salubrité des États concernés. Du coup, les sociétés du monde entier qui embouteillent des eaux minérales s'apprêtent à recevoir des pluies de commandes. Les cours vont monter comme jadis ceux du pétrole.

Certains experts en profitent pour faire ressortir des cartons l'idée jadis caressée par des émirs, des financiers et des armateurs, de remorquer depuis les pôles jusqu'au Golfe, des morceaux de banquise.

Mais pourquoi ne pas songer — dans un plan à long terme — à utiliser les centaines de tankers géants grecs, norvégiens, libériens, français, désarmés précisément à cause de la crise du pétrole, — comme citernes d'eau douce ? On mouillerait le *Prairial* (Elf) quelque part dans l'océan Indien et on ouvrirait ses cales, que les trombes d'eau salutaires de la mousson viendraient remplir. Les météorologues indiqueraient aux armateurs la direction des typhons. On amènerait le *Bellamya* (Shell) à l'embouchure du Rhône à l'époque de la fonte des neiges — ou devant le delta de l'Amazone à d'autres moments — pour y pomper « le sang du fleuve » qui va inutilement se perdre en mer. — F.Gr.

LA NOUVELLE TAXE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

Une cagnotte rose

A peine commençait-on à y croire, que c'est déjà terminé. La baisse du prix du pétrole n'aura pas profité longtemps aux consommateurs français. Décembre, janvier, février, mars. Et c'en est fini. En avril, les prix des produits pétroliers ne diminueront pas, comme ils l'auraient dû. En mai, ils augmenteront même, grâce à la majoration, prévue de longue date, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, la célèbre T.I.P.P. (1)... pour se retrouver — hasard ? — juste un peu au-dessus de leur niveau de la fin de 1982, avant que n'interviennent les baisses les plus importantes, sauf pour le fuel domestique.

Ce sera ensuite, théoriquement, la stabilité, pour quelques mois, à moins que les cours mondiaux se remettent à grimper, ce qui entraînerait de nouvelles hausses, ou, au contraire, qu'ils s'effondrent brutalement, auquel cas tout le système de fixation des prix serait revu.

Le plan de « rigueur » aidant, le ministère des finances a en effet réussi à récupérer la maîtrise, un moment perdue, des prix des carburants. Instrument de cette régulation : une nouvelle taxe parafiscale, fixée par décret, qui doit permettre de stabiliser en francs courants les prix des produits pétroliers hors T.I.P.P. et hors T.V.A.

La formule automatique de calcul des prix mise en place à la fin de l'an passé, afin de permettre aux compagnies pétrolières de répercuter dans leurs prix l'évolution de leurs coûts d'approvisionnement — fonction notamment des cours sur les marchés mondiaux de la parité du dollar, — est maintenue. Mais, la nouvelle taxe absorbe à partir du mois d'avril toute nouvelle baisse de ce prix hors taxes. En sus, sont appliqués la traditionnelle T.I.P.P. — ce qui explique la hausse des prix en mai — et la T.V.A. En avril, les prix, compte tenu de l'évolution du dollar et des cours mondiaux des produits pétroliers, auraient dû diminuer respectivement de 11 centimes pour le super, de 12 centimes pour l'essence ordinaire et de 15 centimes pour le gazole et le fuel domestique

La nouvelle taxe parafiscale absorbera cette baisse et devrait rapporter pour ce seul mois 400 millions de francs environ, qui seront versés à la Caisse de l'énergie et utilisés dans le domaine des économies d'énergie, du développement de sources renouvelables, etc. En mai, les prix hors taxes devraient, si la remontée des cours du dollar continue, être légèrement plus élevés. La nouvelle taxe devrait donc diminuer en proportion pour maintenir les prix inchangés, avant application de la T.I.P.P.

Le système est théoriquement prévu jusqu'en décembre 1984. Il est toutefois peu probable que la nouvelle taxe soit maintenue jusque-là. En effet, si les prix continuent de remonter, elle s'éteindra d'elle-même. C'est d'ailleurs l'hypothèse de base du gouvernement. Jugeant que la baisse mondiale du prix du pétrole est un phénomène conjoncturel et de courte durée, les pouvoirs publics sont fondés à vouloir éviter des fluctuations de prix trop prononcées qui risqueraient de modifier le comportement des consommateurs et de remettre en cause leur politique énergétique à long terme, basée sur la recherche de l'indépendance vis-à-vis des sources importées et sur les économies d'énergie.

Si, au contraire, les prix mondiaux du pétrole amorcent un nouveau glissement à la baisse, encore plus prononcé, il est probable que l'ensemble du mécanisme sera revu. La nouvelle taxe est limitée, selon le décret prévu, à 30 centimes par litre au maximum. De plus, il y a peu de chances que la Rue de Rivoli accepte de laisser les sommes considérables, qui seraient dégagées dans cette hypothèse, à la disposition de la seule Caisse de l'énergie.

La « cagnotte » ainsi reconstituée par le gouvernement socialiste, avec les meilleures intentions du monde, est donc bien provisoire et limitée. Si elle se transforme en pactole, elle sortira probablement du domaine réglementaire pour devenir permanente et devra faire l'objet d'une loi.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La hausse sera de 24 centimes pour le litre de super, de 22 centimes pour l'essence ordinaire, de 13 centimes pour le gazole et de 2 centimes pour le fuel domestiqué.

CINQ MILLIONS DE LETTRES EN SOUFFRANCE

La grève du centre de tri postal de Toulouse compromet l'économie régionale

Depuis le 4 mars, la quasi-totalité des huit cents agents du centre de tri postal de Toulouse-Matabiau participe à des débrayages quotidiens organisés par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. pour protester contre le transfert de ce tri postal à Lardenne, dans la banlieue toulousaine, à partir du 29 mai.

Le temps de trajet pour nous y rendre sera plus long, estiment les employés. *Nous aurons 300 francs de frais de transport supplémentaires tous les mois.* »C'est pourquoi les syndicats demandent une réduction de 39 heures à 38 heures pour le personnel de jour et de 35 heures à 30 heures pour les équipes de nuit.

Après un mois de ce mouvement, quelque cinq millions de lettres à destination de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Ariège et du Gers sont en attente. Certains plis non urgents sont dans les sacs postaux depuis le début du mouvement. Selon la direction régionale des postes, plusieurs catégories de plis bénéficient toutefois d'une priorité effective : ainsi les chèques postaux, les chéquiers et les lettres recommandées. Mais commandes et règlements de certaines entreprises sont bloqués. D'où les vives réactions de la chambre régionale de commerce et d'industrie. Par le biais du commissaire de la République, elle a demandé aux banquiers des crédits temporaires exceptionnels pour permettre aux entreprises d'honorer leurs échéances et d'assurer la paie. Par mesure de rétorsion, la chambre invite les entreprises à retirer en priorité les fonds dont elles disposent aux chèques postaux.

A Toulouse, après un mois de rencontres infructueuses, on attend l'arbitrage du ministère des P.T.T. M. Louis Mexandeau devra trancher en tenant compte du fait que, sur le terrain, partis et élus de gauche soutiennent le mouvement. — *(Corresp.)*

● *Trois attentats à l'explosif en Corse*, dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril, ont causé des dégâts matériels. A Vico (Corse-du-Sud), la résidence de M. Claude Philippe, domicilié dans la région parisienne, a *été détruite à 80 %*. A Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), un atelier de réparation de téléviseurs, appartenant à M. René Gavache, originaire de Nanterre (Hauts-de-Seine), a été partiellement endommagé. Enfin, une charge de plastic reliée à une bouteille de gaz a explosé dans un pressing de Moriani-Plage (Haute-Corse), appartenant à Mme Gisèle Fani, originaire de l'île. Aucun de ces attentats n'avaient été encore revendiqué ce *lundi en début d'après-midi.*

● *Seveso : fin de recherches en Bade-Wurtemberg.* — Les recherches effectuées dans le land du Bade-Wurtemberg (R.F.A.) pour retrouver les déchets toxiques provenant de Seveso n'ont rien donné et *ont été interrompues*.

● *Echecs.* — Victor Kortchnoï poursuit sa chevauchée fantastique face à Lajos Portisch. A Bad-Kissingen (R.F.A.), il a remporté sa troisième victoire en quatre parties face au grand-maître hongrois et mène 3,5 à 0,5. Dans l'autre quart de finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs, qui se dispute à Velden (Autriche), Smyslov mène 3 à 2 contre Huebner après cinq parties.

LES ETUDIANTS EN MEDECINE GREVISTES MENACENT D'UTILISER DES MOYENS « PLUS GENANTS POUR LE GOUVERNEMENT »

Au terme d'une réunion nationale organisée les 1er et 2 avril à Bordeaux, le comité inter-C.H.U. des étudiants en médecine grévistes a affirmé vouloir continuer son action avec des moyens « *plus gênants pour le gouvernement* ».

Selon des informations recueillies par notre correspondant, un nouveau référendum national pourrait être prochainement organisé dans les différents centres hospitaliers universitaires *(le Monde* du 17 mars) sur l'opportunité de poursuivre le mouvement.

Une prochaine réunion est prévue le 5 avril avec des représentants du ministère de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat à la santé. Les étudiants devraient à cette occasion proposer la création d'une commission mixte — groupant parlementaires et étudiants — afin d'étudier l'élaboration d'une loi rectificative. En cas de refus, le comité inter-C.H.U. envisage de mener une nouvelle action d'ampleur nationale.

CHARTERS ÉTÉ 83

Vol A.R. + séjour hôtel 1/2 pension

Sénégal	4.770 F
Semaine supplémentaire	1.580 F
Côte-d'Ivoire	6.050 F
Semaine supplémentaire	1.880 F

AIRCOM SETI
25, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 268-15-70
Lic. A 962

L'INCENDIE DU CAR-FERRY « ARMORIQUE » POURRAIT ÊTRE UN ACTE CRIMINEL

Un porte-parole de la police du Devon et de la Cornouaille a déclaré, dimanche 3 avril, que les enquêteurs n'excluaient pas qu'un acte criminel soit à l'origine de l'incendie qui avait éclaté la veille à bord du car-ferry français *Armorique*, au large des côtes anglaises, causant la mort d'un passager, M. Jean Lamy, trente et un ans (*le Monde* daté du 3-4 avril). Les policiers ont en effet constaté la disparition de 2 000 livres (environ 22 000 F) que détenait la victime, un professeur d'anglais du lycée de Pommerit-Jaudy (Côtes-du-Nord) qui accompagnait un groupe de trente-cinq enfants pour un séjour linguistique en République d'Irlande.

Cette découverte avait été faite *dans l'après-midi du 2 avril, lors* d'une escale de l'*Armorique* à Penzance (Cornouaille) nécessitée par l'état de plusieurs passagers souffrant d'intoxication et par diverses vérifications techniques. Dimanche, à son arrivée à Cork, sa destination, la police irlandaise a procédé à une fouille complète du bateau, retenant les sept cents passagers à son bord pendant plusieurs heures. A la suite de cette perquisition, les policiers ont interrogé trois ressortissants *français pendant plusieurs heures*, avant de les relâcher.

L'enquête a établi que le feu a pris dans une lingerie, vers l'avant du bateau, dégageant d'abondantes fumées toxiques. La compagnie Britanny Ferries, propriétaire de l'*Armorique*, récuse pour sa part les témoignages selon lesquels une explosion aurait précédé l'incendie. — *(A.F.P., A.P.)*.

A B C D E F G



tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui "n'a pas inventé la poudre", et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser? La société dans laquelle nous vivons? Ou vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que le centième à peine de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous encroûtons dans nos tabous, *nos habitudes de pensée désuètes*, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : **"Les Lois Éternelles du Succès"**.

Absolument gratuit, il est envoyé à qui en fait la demande et constitue une remarquable introduction à la méthode mise au point par le célèbre psychologue W.R. Borg dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

W.R. Borg, dépt. 175, chez AUBANEL, 6, place Saint-Pierre, 84208 Avignon Cedex.

BON GRATUIT

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : W.R. Borg, dépt. 175, chez AUBANEL, 6, place Saint-Pierre, 84028 Avignon Cedex, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé « Les Lois Éternelles du Succès ».

NOM ______ PRENOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
AGE ______ PROFESSION ______

Aucun démarcheur ne vous rendra visite.